

Chapitre 4 Situation des communautés de la zone d'intervention

Ce chapitre présente les résultats des investigations sur la situation réelle de notre zone d'intervention qui permettra de planifier son développement communautaire. Dans un premier temps, nous avons dressé la liste des acteurs du développement communautaire au sein des organisations gouvernementales que l'on a pensé être les principaux organismes du développement communautaire, et au sein des autres organisations intéressées, puis nous avons rassemblé les résultats des investigations sur le terrain, les résultats de l'enquête de profil, et les résultats des ateliers de travail afin de faire ressortir les problèmes et les besoins du secteur de l'étude. Ces informations nous ont permis de classer les potentiels et les causes d'entrave au développement communautaire du secteur, et de faire l'analyse des communautés.



Figure 4.1 Plan d'analyse de la situation des communautés de la zone d'intervention

4.1 Acteurs du développement communautaire dans la zone d'intervention

Pour établir un plan il faut connaître les différents acteurs impliqués dans le développement communautaire. Pour ce développement ils se présentent comme suit :

4.1.1 Ministère du développement rural

Organe principal du développement communautaire, lorsqu'il a été établi en 1977 sa structure et sa fonction n'étaient pas clairement définies. Ce n'est qu'en 1986 que son rôle a été défini tel qu'il est encore aujourd'hui. L'ordonnance du 16 mai 2007, fixe les attributions du ministre du développement

rural comme suit :

- (1) Conception et supervision des projets de développement dans les régions, le secteur rural et la périphérie des villes
- (2) Etablissement des coopératives rurales et des directives sur l'organisation des agriculteurs
- (3) Politique, stratégies et supervision du développement rural
- (4) Organisation des agriculteurs et direction des activités de sensibilisation à l'amélioration de la productivité agricole
- (5) Aménagement de l'espace et des infrastructures en milieu rural
- (6) Ajustement et uniformisation des plans de développement du secteur rural
- (7) Réalisation et direction des campagnes de sensibilisation à la sécurité des moyens d'existence des populations rurales
- (8) Promotion et appui aux industries de la pêche continentale en milieu rural
- (9) Aménagement, construction, réhabilitation et entretien des infrastructures sociales en milieu rural (routes, réseaux d'eau, canaux gravitaires, alimentation en eau dans les régions, etc.)

4.1.2 Direction du développement communautaire

La direction du développement communautaire (DECO) fait partie de la juridiction du ministère du développement rural. Elle dépend du service central de la direction du développement rural et a pour fonction de :

- (1) Organiser et diriger l'organisation des populations afin que les infrastructures rurales soient bien entretenues et soient à même d'offrir à la population des services et des biens qui contribuent au développement de la nation, lequel développement favorisera l'augmentation des revenus et la sécurité des populations rurales.
- (2) Faire participer les populations à la politique de développement national que l'Etat aura préparée.
- (3) Se charger de faire l'interface entre les organismes de développement et les différents partenaires.
- (4) Formation, conseils, médiations envers les organismes de base tels que les syndicats unitaires, afin d'appuyer le processus de développement autonome.
- (5) Accélérer l'application d'une approche initiative au développement dans laquelle les populations participent volontairement.

Les objectifs suivants ont été fixés pour la DECO, qui est chargée, à travers ses campagnes d'information, de sensibiliser, diriger, faire prendre conscience et éduquer les populations rurales :

- (1) Réduction de la pauvreté à travers les programmes de développement des capacités des populations, afin que les efforts de chaque citoyen et de chaque organisation contribuent au processus de développement du pays (objectif à long terme.).
- (2) Promouvoir la formation, l'éducation et les aptitudes des dirigeants parmi la population, afin d'augmenter les capacités fondamentales des communautés. En même temps promouvoir les activités qui améliorent les moyens d'existences, à travers des projets à forte productivité, afin d'aider les populations à créer des organisations villageoises qui travaillent en collaboration avec les organismes concernés (stratégie à moyen terme).
- (3) Etablir des programmes de formation de dirigeants, d'éducation des populations, des campagnes d'information, d'entraînement mental, d'introduction de techniques nouvelles et en même temps formuler des projets pour les partenaires au développement et évaluer leur impact (objectifs de mise en pratique à court terme).

4.1.3 Autres organismes concernés

En dehors du ministère du développement rural et de la direction du développement rural, les organismes liés au développement communautaire sont la Direction des voies de desserte agricoles (DVDA) qui apporte principalement son appui technique à la voirie rurale, fait partie de la juridiction du ministère du développement rural et dépend du service de la gestion centrale de la direction du développement rural (17 personnes dans la province), le ministre provincial de l'agriculture, du développement rural, de la pêche, des PME dans le Bas-Congo, les inspecteurs du développement rural, de la réhabilitation des routes, de l'agriculture dispatchés au niveau de la province du Bas-Congo, du district des Cataractes et du territoire Songololo. Dans le secteur de Kimpese qui fait l'objet de notre étude, il y a un chef responsable du développement rural et un chef responsable de la vulgarisation agricole, lesquels dépendent du chef de secteur élu. Ils mettent en œuvre les opérations de développement selon les directives des administrations supérieures et du chef de secteur. (D'après notre enquête la population du secteur Kimpese s'élèverait à 50 000 personnes, dont environ 3000 vivraient sur notre zone d'intervention.)

Nous indiquons ci-après le nombre de fonctionnaires en charge du développement rural dans la province du Bas-Congo et dans les environs de la zone du projet. En dehors des administrations gouvernementales, citons l'ONG Agrisud qui réalise des aides financières de la communauté européenne, l'ONG allemande CRAFOD qui finance des missions protestantes, le CLER (au nombre de 54 dans le Bas-Congo) qui est une association qui réalise l'entretien des routes avec la participation des populations. Citons également les organismes de coopération internationale tels que l'AfDB, le CTB, l'UE, la FAO, le GTZ, la JICA, l'UNICEF, l'UNOPS, la MONUC.

Tableau 4.1 Nombre de fonctionnaires au ministère de l'agriculture, du développement rural, de la pêche, de l'élevage et des PME dans le Bas-Congo

	Agro, Vétérinaire et Développement rural	Agriculture, Pêche et Elevage
Ensemble du Bas-Congo	323	-
District de Cataractes	10	19
Territoire Mbanza-Ngungu	15	82
Territoire de Songololo	5	31

Source : reconstitué à partir des documents du ministère provincial du Bas-Congo

Parmi d'autres directions non inscrites dans la liste ci-dessus, il y a encore trois directions que l'on peut considérer comme les acteurs de développement communautaire dans la zone d'intervention comme suivent;

Service National de la Traction Animale (SENATRA) : Créé en 1993 pour étendre des terrains cultivés, augmenter des rendements de récolte, améliorer des moyens de transport par la traction bovin, et réduire du travail de force. Cette direction vulgarise l'utilisation de bétail pour labour aux petits cultivateurs par des formations et des instructions techniques sur la traction bovine incluant la gestion d'élevage de boeufs. En plus, cela fournit l'examen des dispositifs de bétail pour labour d'autres que la vulgarisation.

Service National de l'Hydraulique Rural (SNHR) : Il y a des ingénieurs d'hydrogéologie et arpenteurs dans cette direction et cela a des expériences pratiques d'arrangement d'installations d'établissement de canal d'écoulement d'eau de source, de gravité et de pompage; et l'installation de puits. De plus, la direction a installé une branche dans la province du Bas Congo pour contrôler des établissements hydrauliques en 2004. Actuellement, cette direction a la base financière faible; par conséquent, le manque de fonds opérationnels et des dispositifs nécessaires et des nouvelles technologies non supportées sont de problèmes d'elle.

Service National des Coopératives et Organisation des Producteurs (SNCOOP) : Cette direction promeut la participation active à adhérer aux organisations villageoises par des résidents et leur donne des conseils sur la création d'une organisation. De plus, elle arrange des lois relative aux organisations villageoises, gère les statuts d'organisation et analyse les effets des activités de l'organisation villageoises.

4.2 Spécificité des communautés

Les conditions de vie des habitants des communautés a été établi d'après les données d'inventaire sur un panel de 415 personnes (étude de septembre 2008).

Tableau 4.2 Conditions de vie des populations dans les agglomérations de la zone d'intervention

Volet	Détail
(1) Ethnies	- La tribu Ndibu est prépondérante (45 %), viennent ensuite les Angolais (28,6 %), suivis par les Nianga (14,2 %). D'autres ethnies sont présentes en petit nombre : les Ntandu, les Ngombe, les Yombe, et les Zombo

Volet	Détail
	- Le Kikongo est la langue usuelle parlée à 93,3 %, le Lingala à 3,5 %, le français 2,2 %
(2) Moyens d'existence	de l'agriculture il y a l'élevage et la vente du charbon. - Les principales cultures de rente cultivées en hivernage sont le manioc, l'arachide, le maïs, en saison sèche on cultive principalement des oignons, des haricots verts, des tomates et autres légumes. 94 % des revenus sont fournis par l'agriculture. En dehors
(3) Habitat et alimentation	- 91 % des murs de maisons sont en briques, 86,8 % des toits sont le plus souvent recouverts de paille (des sacs sont remplis d'espèces de plantes étrangères cultivées dans le secteur, difficiles à trouver d'année en année). 12,7 % des toitures sont en tôle. - Les chiffres diffèrent selon les saisons, mais pendant la saison sèche 6,2 % des familles prennent un repas par jour, 70,4 % prennent 2 repas par jour, et 22,9 % prennent 3 repas par jour. Pendant la saison des pluies les chiffres deviennent respectivement 5,5 %, 69,2 % et 25 %. - Le repas de midi et du soir se compose de fufou accompagné de légumes et de poissons. - Pour l'achat des aliments on se rend au marché du village ou des villages voisins, pour les vêtements presque toujours à Kimpese. - La moitié de la population se lève à 6 H et se couche à 21 H.
(4) Transport	- Il n'y a aucun moyen de transport public, tous les déplacements se font en majorité à pied. 23 % des ménages possèdent une bicyclette.
(5) Eau potable	- Kimwana est équipé d'un système d'épuration installé à Kimwana avec des robinets qui lui donne accès à l'eau potable, mais plus de la moitié des villages du site n'ont ni eau courante ni puits et utilisent les eaux de surface de la rivière Lukunga et autres.
(6) Education	- 38 % de la population a arrêté les études en cours de primaire, ou n'est jamais allé à l'école, 14,9 % de la population a terminé le cycle du primaire, 26,9 % est diplômée du collège, 22 % sait lire et écrire le français.
(7) Santé	- En général les toilettes sont installées derrière la maison. 54 % des familles en sont équipées. - Les principales maladies enregistrées au cours de cette année ont été le choléra (53%) et les dysenteries (25 %). - De même le nombre de personne ayant consulté au centre de santé est élevé (58%). Les moyens de transport étant limités, ils s'y rendent à pied, de sorte que pour 72 % il faut plus d'une heure pour aller jusqu'au dispensaire. - D'après les archives du centre de santé de Malanga, entre janvier et août 2008, en dehors des visites obstétricales, 75 % des cas concernent le choléra, le reste les insuffisances respiratoires aiguës (IRA) et les dysenteries.

4.2.1 Population

La population des agglomérations du site s'élève à 9 869 personnes soit en moyenne 500 personnes par village, avec toutefois des différences énormes d'un village à l'autre. Mawewe par exemple est le village le moins peuplé avec 30 habitants, Kiasungua le plus peuplé avec 2500 habitants. Un ménage se compose en moyenne de 5 personnes. La répartition de la population est indiquée à la figure 4.2. 70 % de la population des villages qui bordent la route de Nkondo se concentre dans les villages de Malanga Cité (agglomération¹) et Kiasungua, 50 % de la population des villages qui bordent la route de Kilueka se concentre dans les villages de Kilueka Site et Wene.

Les habitants originaires d'Angola sont très nombreux dans les villages qui bordent la route de Kilueka, en particulier Kilueka Site, Kilueka, Mbanza Ndanba et Wene, mais on les retrouve dans presque tous les villages.

Tableau 4.3 Population et nombre de ménages

Village	Population	Dont Angolais	Nombre de ménages	Village	Population	Dont Angolais	Nombre de ménages
Kimwana	172	107	44	Malanga Gare	231	-	46
Ndembo	130	25	28	Malanga Cité	1 548	120	258
Wene	628	390	120	Zamba	299	35	78
Ndunguidi	74	-	20	Nkumba	178	5	48

¹ Une agglomération est une unité administrative plus grande que le village. Lorsque la population du village devient trop importante, le village est divisé en quartiers que l'on appelle agglomérations

Village	Population	Dont Angolais	Nombre de ménages	Village	Population	Dont Angolais	Nombre de ménages
Nkondo	220	37	46	Mawewe	30	-	-
Kinanga	408	120	68	Nkenge	172	39	34
Kisiama	151	16	27	Kiasungua	2 500	-	462
Mbanza Ndanba	494	397	91	Lusasa/Kimpalukidi	287	1	50
Kilueka	455	100	91	Mpete	169	-	-
Kilueka Site	1 385	1 385	230	Nkondo Site	338	333	75
Route de KILUEKA	4 117	2 577	765	Route de NKONDO	5 752	533	1 051
				Total	9 869	3 110	1 816

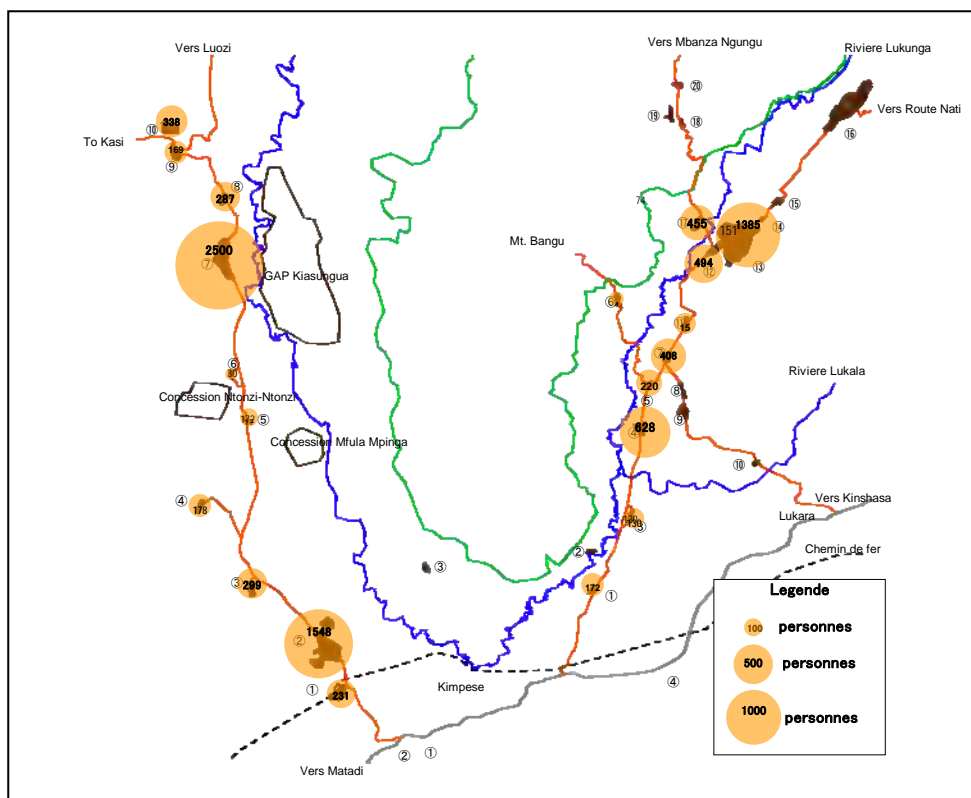


Figure 4.2 Répartition de la population

4.2.2 Moyens d'existence

(1) Principales cultures

Les principales cultures d'hivernage sont le manioc et le maïs, ainsi que les légumineuses. Pendant la saison sèche on cultive des oignons, des tomates, et autres légumes. Les céréales et les légumineuses cultivées en hivernage sont destinées à la consommation personnelle et à la vente, mais les légumes de saison sèche concernent deux types, les oignons par exemple destinés à la vente, et les haricots et les légumes destinés à la consommation personnelle.

Les principales cultures de saison sèche et d'hivernage sont indiquées aux tableaux 4.3 et 4.4 pour chaque village, et l'on voit qu'il n'y a pas une grande différence entre eux.

Tableau 4.4 Principales cultures d'hivernage

Village	Consommation personnelle			Vente		
Kimwana	Arachide	Maïs	Manioc	Tomate	Arachide	Manioc
Ndembo	Manioc	Patate douce	Arachide	Manioc	Arachide	Maïs
Wene	Manioc	Légumes	Haricot	Pois cajan	Petit pois	Arachide
Ndunguidi	Manioc	Arachide	Tomate	Manioc	Arachide	Tomate
Nkondo	Manioc	Pois cajan	Maïs	Manioc	Patate douce	Maïs
Kinanga	Manioc	Arachide	Légumes	Tomate	Piment	Gombo
Kisiama	Arachide	Maïs	Manioc	Arachide	Maïs	Manioc
Mbanza Ndanba	Manioc	Maïs	Arachide	Maïs	Tomate	Manioc
Kilueka	Manioc	Haricot	Arachide	Manioc	Arachide	Maïs
Kilueka Site	Manioc	Arachide	Maïs	Maïs	Patate douce	Manioc
Malanga Gare	Manioc	Arachide	Haricot	Manioc	Safou	Avocat
Malanga Cité	Arachide	Haricot	Manioc	Tomate	Piment	-
Zamba	Niébé	Patate douce	Maïs	Manioc	Arachide	Tomate
Nkumba	Manioc	Arachide	Patate douce	Manioc	Arachide	Tomate
Nkenge	Arachide	Haricot	Courge	Arachide	Manioc	Haricot
Kiasungua	Manioc	Haricot	-	Manioc	Haricot	Arachide
Lusasa	Haricot	Arachide	Manioc	Arachide	Manioc	-
Kimpalukidi	Manioc	Arachide	Haricot	Manioc	Arachide	Haricot
Mpete	Manioc	Haricot	-	Manioc	Haricot	-
Nkondo Site	Arachide	Maïs	Manioc	Arachide	Maïs	Manioc

Tableau 4.5 Principales cultures de saison sèche

Village	Consommation personnelle			Vente		
Kimwana	Manioc	Légumes	Manioc	Oignons	Pois cajan	Légumes
Ndembo	Manioc	Petit pois	Légumes	Oignons	Manioc	Légumes
Wene	Oignons	Petit pois	Haricot	Tomate	Patate douce	Oignons
Ndunguidi	Haricot	-	-	Oignons	Tomate	-
Nkondo	Légumes	Haricot	-	Oignons	Tomate	-
Kinanga	Haricot	Petit pois	Légumes	Oignons	Tomate	Piment
Kisiama	Haricot	Pois cajan	Légumes	Tomate	Oignons	Piment
Mbanza Ndanba	Haricot	Pois cajan	Manioc	Tomate	Haricot	Oignons
Kilueka	Haricot	Légumes	Tomate	-	-	-
Kilueka Site	Légumes	Manioc	Haricot	Oignons	Manioc	Haricot
Malanga Gare	Légumes	Haricot	Pois cajan	Manioc	Oignons	Autres
Malanga Cité	Tomate	Oignons	Manioc	Tomate	Oignons	Manioc
Zamba	Légumes	-	-	Oignons	Haricot	Tomate
Nkumba	Légumes	Pois cajan	Manioc	Manioc	Arachide	Piment
Nkenge	Légumes	Haricot	-	Légumes	Haricot	Oignons
Kiasungua	Piment	Légumes	Tomate	Oignons	Tomate	Piment
Lusasa	Arachide	Manioc	Tomate	Manioc	Oignons	Légumes
Kimpalukidi	Haricot	Aubergine	Arachide	Haricot	Tomate	Piment
Mpete	Haricot	Légumes	Oignons	Haricot	Légumes	Oignons
Nkondo Site	Oignons	Légumes	-	Oignons	Légumes	-

(2) Superficies cultivées

Nous avons vu qu'en saison humide on cultivait des céréales et en saison sèche des légumes. Les superficies cultivées par ménage d'agriculture sont indiquées ci-après pour les deux cas. Les superficies cultivées en hivernage pour la consommation personnelle sont trois fois plus importantes que les superficies cultivées en saison sèche pour les cultures de rente.

Superficies moyennes (hivernage) : 4,678m² (saison sèche) : 1,460m²

(3) Elevage

Comme moyen d'existence, il y a également l'élevage pratiqué par une partie des ménages qui élèvent chèvres, porcs et volaille, ou encore la fabrication du charbon. Ces activités ne sont pratiquées que dans les intervalles de temps laissés par l'agriculture et pratiquement personne n'a d'autre réelle activité en dehors de l'agriculture. Le nombre de têtes de porc est indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 4.6 Elevage des porcs

		Nombre de têtes	Nombre de ménages élevant des porcs
Route de Kilueka	Kimwana	— têtes	— ménages
	Ndembo	72 têtes	9 ménages
	Wene	20 têtes	10 ménages
	Ndunguidi	— têtes	— ménages
	Nkondo	— têtes	10 ménages
	Kinanga	— têtes	— ménages
	Kisiamba	12 têtes	4 ménages
	Mbanza Ndanba	16 têtes	3 ménages
	Kilueka	63 têtes	21 ménages
	Kilueka Site	75 têtes	15 ménages
Route de Nkondo	Malanga Gare	72 têtes	8 ménages
	Malanga Cité	50 têtes	5 ménages
	Zamba	— têtes	— ménages
	Nkumba	22 têtes	10 ménages
	Mawewe	— têtes	— ménages
	Nkenge	— têtes	5 ménages
	Kiasungua	40 têtes	8 ménages
	Lusasa	35 têtes	7 ménages
	Kimpalukidi	— têtes	— ménages
	Mpete	— têtes	5 ménages
Nkondo Site	15 têtes	3 ménages	

Source : Résultat de l'enquête-profil et réponses des Duki (septembre 2008) — : pas de réponse

(4) Revenus

Nous indiquons ci-après le revenu moyen mensuel d'un agriculteur et le revenu moyen par personne et par jour. Près de 80 % des revenus sont constitués par l'agriculture (78 % en saison humide, 84 % en saison sèche), les revenus hors agriculture, assez faibles, étant constitués par l'élevage et les activités commerciales. Le revenu moyen par habitant et par jour converti en dollars n'atteint pas 1 \$, tous revenus confondus.

Revenus agricoles

Hivernage	Revenu mensuel moyen	64,42\$	(réponses de 369 personnes)
	Par jour/personne	0,65\$	(réponses de 312 personnes)
Saison sèche	Revenu mensuel moyen	82,23\$	(réponses de 335 personnes)
	Par jour/personne	0,80\$	(réponses de 315 personnes)

Avec les revenus hors agriculture

Hivernage	Revenu mensuel moyen	86,49\$	(réponses de 376 personnes)
	Par jour/personne	0,76\$	(réponses de 370 personnes)
Saison sèche	Revenu mensuel moyen	103,55\$	(réponses de 345 personnes)
	Par jour/personne	0,93\$	(réponses de 325 personnes)

Le nombre de personnes disposant de plus d'un dollar ou de moins d'un dollar par jour est

indiqué ci-après. Ils représentent 30 % de la population (28 % en hivernage et 31 % en saison sèche).

		Nombre	%
Hivernage	Moins d'un dollar	216	72%
	Plus d'un dollar	82	28%
	Total	298	
Saison sèche	Moins d'un dollar	216	69%
	Plus d'un dollar	96	31%
	Total	312	

Pour arriver à avoir un revenu moyen de 1 dollar par jour, il faut donc une augmentation de 20 % en moyenne. Pour cela nous faisons quelques suggestions, pour la saison humide, et pour la saison sèche.

Augmenter les revenus de saison humide

Elargir les surfaces cultivées vers des terres inexploitées : introduction du labour par traction bovine

Augmenter les rendements unitaires par des semences améliorées : introduction de semences améliorées de manioc, d'arachide, etc.

Augmenter les revenus de saison sèche

Augmentation des rendements grâce à des techniques agricoles améliorées : plantation, paillage, etc.

Augmentation des plus-values en sélectionnant les moments de vente : choix des moments de vente (pépinières améliorées), entrepôts de stockage

Augmenter les revenus hors agriculture

Elevage de porcs, de volaille, pisciculture, apiculture

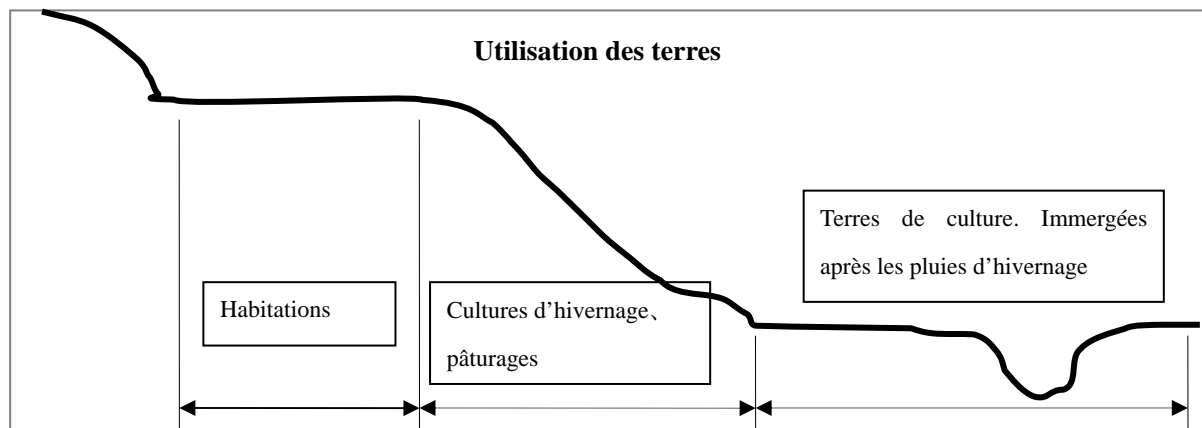
4.2.3 Utilisation des terres

L'utilisation des terres du secteur de l'étude indiquée au chapitre qui suit montre que les terres de cultures sont en général concentrées sur les terres basses, et les habitations sur les hauteurs.

Les terres basses qui se trouvent près des rivières, sont cultivées pendant la saison sèche et arrosées au sseau avec l'eau de la rivière (photo de droite). Pendant l'hivernage, lorsqu'elles sont immergées après les grosses pluies, la culture des légumes n'est pas adaptée et donc c'est la culture du maïs et de la canne à sucre qui est pratiquée.

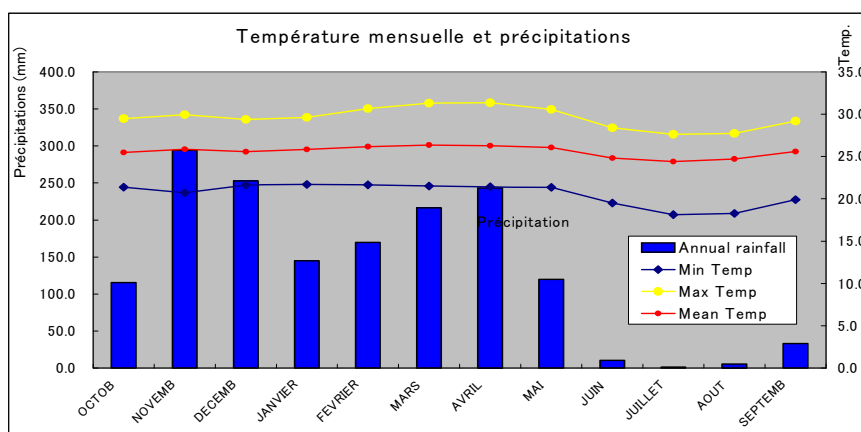
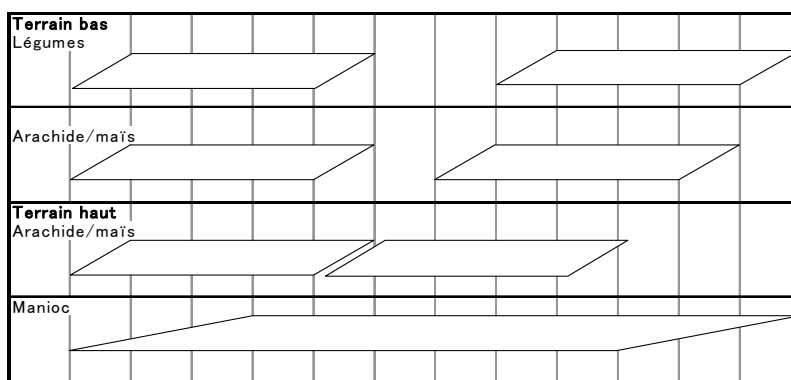


Le manioc et l'arachide, les deux plus importantes cultures d'hivernage, sont largement cultivés sur les terres immergées loin des rivières.



Dans le secteur de l'étude, la température annuelle moyenne est située autour de 25 °C, et le climat rend possible 3 campagnes agricoles par an. Mais les terres sont utilisées sur les hauteurs pour la culture du manioc et de l'arachide en saison humide, et pour la culture des légumes destinés à la vente en saison sèche, ce qui donne le calendrier d'assolement indiqué à la figure 4.2.

De nombreux arbres fruitiers et autres arbres utiles sont également présents dans le secteur. Le calendrier de plantation de chaque espèce est indiqué au tableau 4.6.



(la température minimale, la température maximale et la température moyenne se situe à 6 H du matin, 3 H de l'après-midi et 6 H du soir)

Figure 4.3 Plan d'assolement

Les terres sont administrées par le chef de tribu qui est l'homme le plus âgé du clan (Mfumu a nsanda/Mfumu a dikanda), et même en cas de Mfumu a ntoto, il n'est pas possible de louer une terre sans l'autorisation du chef de tribu. Lorsque le chef de tribu décède ou est trop âgé pour assumer son rôle, c'est l'homme le plus âgé du clan, soit qu'il vive au village soit dans les environs, qui lui succède. Lorsqu'il n'y a pas de membres du clan dans le village ou dans les environs, un homme vivant à l'extérieur du village pour x raisons ou le fils d'une femme partie se marier à l'extérieur doit s'installer au village et devenir le successeur du chef de tribu.

En principe il y a un chef de tribu par clan, mais les exceptions ne sont pas rares (Voir Tableau 4.6). Au départ, lorsque les personnes d'un même clan s'installent sur les terres du clan, et qu'un village est formé sur une partie des terres, il y a souvent un chef de tribu par village. Si une partie des terres est séparée du village d'origine et qu'un village satellite s'est formé, souvent le chef de tribu coiffe un seul clan. Si l'on regarde l'exemple de Nkondo, Kinanga et Kisiama, sur la route de Kilueka, qui relèvent du clan Nanga, le Duki, qui est le fils du chef de tribu de Kinanga, a créé un village plus loin que Kinanga, et est le chef de tribu des deux villages. Par ailleurs, le village de Kisiama, est constitué de personnes qui ont reçu une partie des terres possédées à Kinanga du fait qu'elles appartiennent au même clan. C'est pourquoi à Kisiama, le chef de tribu n'est pas le même qu'à Nkondo et Kinanga.

En principe, les terres du site de l'étude ne peuvent pas faire l'objet de transactions, et pour les louer ou les acheter il faut absolument l'autorisation du chef de tribu ; malgré cela, il arrive que les terres soient vendues sans qu'il en soit informé et qu'il y ait des disputes entre les villages. Même dans ce cas il y a plusieurs chefs de tribu pour un même clan.

Tableau 4.8 Villages et clans de la zone d'intervention du projet

Village	Clan	Remarques
Kimwana	Mfutila	Terres en commun
Ndembo	Mfutila	Chef de tribu à Ndembo
Wene	Ntambu	Chef de tribu résident
Ndunguidi	Ntumba, Mpanzu	Chef de tribu résident
Nkondo	Nanga	Terres en commun
Kinanga	Nanga, NKazia Nkongo	Chef de tribu à Kinanga
Kisiama	Nanga	Chef de tribu résident
Mbanza Ndanba	Nsaku	Terres en commun
Kilueka	Nsaku	Chef de tribu à Kilueka
Malanga Gare	Nsaku	
Malanga Cité	Nanga	Terres en commun
Zamba	Nanga	Chef de tribu à Zamba
Nkunba	Nsaku	Terres en commun
Mawewe	Nsaku	Chef de tribu à Nkumba
Nkenge	Nsaku	
Kiasungua	Nanga, Nkazia Nkongo, Mfutila	Terres en commun dont le village Nsumba (clan Nkazia Nkongo) Chef de tribu à Zamba
Lusasa	Mfutila	Chef de tribu résident
Kimpalukidi	Mfutila	Terres communes dont le village de Kokodia Chef de tribu résident
Mpete	Mfutila	Chef de tribu résident

Source : mémo d'interview ((a), 2009)

4.2.5 Utilisation de l'eau

Les ressources en eau de la saison sèche proviennent des rivières qui coulent dans les terres basses. La rivière Lukunga et la source Kimwana ne tarissent pas pendant la saison sèche ; leurs eaux sont utilisées pour l'agriculture, et comme eau domestique par tous les villages du secteur.

Outre l'eau de la Lukunga, on boit l'eau des puits, d'une source et d'une petite rivière. Les ressources en eau et les résultats des analyses de qualité sont indiqués aux tableaux 4.7 et 4.8.

Sur les 21 villages, 6 possèdent un puits, dont 4 avec pompe, et 2 avec seau. Les villages avec puits équipé d'une pompe à main sont Kiananga et Kulueka Site sur la route de Kilueka et Malanga Gare et Kiasungua sur la route de Nkondo. Les village de Malanga gare et Nkondo Site de la route de Nkondo ont un puits avec seau. Au début de l'étude en juillet 2008 toutes les pompes manuelles fonctionnaient, sauf que celle de Kiasungua n'était pas utilisée car l'eau sentait fort le fer. Ensuite les pompes sont tombées en panne en novembre 2008 environ à Malanga Cité et en février 2009 à Kinanga et en juillet à Kilueka Site. Avec l'aide du Secteur de Kimpese nous avons essayé d'avoir les pièces de rechange pour les réparer, mais nous n'en avons pas trouvé à Kinshasa.

A part les puits, 5 villages utilisent l'eau de source qui est relativement de bonne qualité, Ndembo et à Ndunguidi sur la route de Kilueka et à Zamaba, Lusasa et Mpete sur la route de Nkondo. Les autre villages les autres villages s'alimentent dans la Lukunga ou dans les petites rivières.

Nous voyons dans les résultats d'analyse que l'eau contient souvent des colibacilles. Tous les puits du site sont peu profonds et de temps en temps ils sont traités au chlore pour éliminer les microbes. Il est fourni gratuitement par IME, mais comme IME ne possède pas de véhicules les distributions de chlore sont souvent retardées.

Tableau 4.9 Résultats d'analyse de l'eau (Route de Kilueka)

	3	3	4	5	6	6	7	7	7	11	12	13	17
	Ndembo	Ndembo	Wene	Nkondo	Ndungidi	Ndungidi	Kinanga	Kinanga	Kinanga	Kinanga	Mbanza-Ndamba	Kilueka Site	Kilueka
	Fontaine utilisée autrefois	Eau de 3 tuyaux installés par CRAFOD	Fleuve Lukunga	Fleuve Lukunga	Fontaine située au sommet de la montagne	Eau au sommet de la montagne	Pompe India Mark II installée par IME en 1996	Fleuve Lukunga	Fleuve Lukunga	Fleuve Lukunga	Fleuve Lukunga	Scul puits utilis é pour eau potable parmi 16 dont 8 utilisés s pour d'autres usages	Amont du fleuve Lukunga
	Vendredi 20 septembre 2008	Vendredi 20 septembre 2008	Jeudi 18 septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Samedi 20 septembre 2008	Samedi 20 septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Vendredi 19 septembre 2008	Jeudi 18 septembre 2008	Mercredi 17 septembre 2008	Jeudi 18 septembre 2008
	0.5°31' 02S 01°4'26' 45E 305m	0.5°30' 58S 01°4'26' 45E 306m	0.5°25' 04S 01°4'28' 29E 340m	0.5°28' 13S 01°4'27' 02E 325m	0.5°26' 24S 01°4'26' 17E 325m	0.5°26' 24S 01°4'26' 17E 325m	0.5°27' 58S 01°4'27' 45E 248m	0.5°27' 07S 01°4'27' 22E 331m	0.5°25' 41S 01°4'27' 37E 340m	0.5°25' 19S 01°4'28' 29E 295m	0.5°32' 97S 01°4'20' 52E	0.5°25' 04S 01°4'28' 29E 338m	
	7.8	7.5	8.5	8.7	8.5	8.1	6.3	8.5	8.7	8.5	8.5	6.1	8.7
	0.42ms/cm	0.41ms/cm	0.25ms/cm	0.22ms/cm	0.32ms/cm	109µS/cm	69µS/cm	0.22ms/cm	0.23ms/cm	0.20ms/cm	28µS/cm	0.22ms/cm	
	1.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	11.6	Moins de 0.2	0	0	0.2	Moins de 0.2	Moins de 0.2	0	0	0	0	0	
	50	Moins de 0.87	0	0	0.87	Moins de 0.87	Moins de 0.87	0	0	0	0	0	
	1 (en cas d'exposition des petits enfants à court terme)	0	0	0	0	0.005	0	0	0	0	0	0	
	0.1 (en cas d'exposition à long terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	3 (en cas d'exposition des petits enfants à court terme)	0	0	0	0	0.017	0	0	0	0	0	0	
	0.2 (en cas d'exposition à long terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	0.1	0.05	0.05	0.05	0.1	0.02	0	0.05	0.05	0.1	-	0.05	
	0.3	0.15	0.15	0.15	0.3	0.06	-	0.15	0.15	0.3	-	0.15	
	0	0	3	5	3	-	Plus de 2	0	0	0	0	0	
	Colibacilles (MPN/L)	Ndembo	Wene	Nkondo	Ndungidi	Ndungidi	Kinanga	Kinanga	Kinanga	Kinanga	Mbanza-Ndamba	Kilueka Site	Kilueka
	1.15	Moins de 0.2	0.25	0.25	0.5	0.2	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	
	1.5	Moins de 0.25	0.25	0.25	0.64	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	
	D.C.O (mgO/L/ppm)	Moins de 0.2	0.25	0.25	0.5	0.2	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	
	Azote ammoniacal (mgNH4+/N/L)	Moins de 0.2	0.2	0.2	0.5	0.2	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	
	Ions d'ammonias (mgNH4+/L)	Moins de 0.25	0.25	0.25	0.64	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	

Tableau 4.9 Résultats d'analyse de l'eau (Route de Nkondo)

	1	2	3	4	5	6	7	7	7	8	9	10
	Malanga Gare	Malanga Cite/Malanga ICB	Zamba 1	Nkumba	Nkenge	Mawewe	Kiasungua	Kiasungua	Kiasungua	Lusasa/Kimpa lukidi	Mpete	Nkondo Site
Kimpese~Nkondo Site												
Date d'échantillonnage	- Vendredi 12 sep. 2008	Vendredi 12 sep. 2008	Jeudi 11 sep. 2008	Jeudi 11 sep. 2008	Jeudi 11 sep. 2008	Jeudi 11 sep. 2008	Mercredi 10 sep. 2008	Mercredi 10 sep. 2008	Mercredi 10 sep. 2008	Mardi 9 sep. 2008	Mercredi 10 sep. 2008	Vendredi 12 sep. 2008
S.P.G. (Système de positionnement global)	0.5°32' 47S 014°20' 52E 298m	0.5°31' 31S 014°18' 16E 298m	0.5°30' 31S 014°17' 16E	0.5°30' 58S 014°18' 35E 298m	0.5°25' 44S 014°19' 48E 304m	0.5°25' 44S 014°19' 48E 304m	0.5°33' 35S 014°27' 09E	0.5°25' 13S 014°19' 02E	0.5°25' 46S 014°19' 41E	0.5°33' 35S 014°27' 09E	0.5°30' 31S 014°19' 16E 298m	0.5°30' 31S 014°19' 16E 298m
pH	7.0	5.9	6.1	7.0	7.1	6.6	7.7	7.2	9.0	8.2	7.7	6.5
Conductivité électrique	138µS/cm	17µS/cm	0.26µS/cm	0.35µS/cm	0.45µS/cm	0.17µS/cm	0.34µS/cm	0.24µS/cm	0.34µS/cm	0.33µS/cm	0.33µS/cm	99µS/cm
Fluore (mg/L)	0	0	0	0	0	0	0.5	0	0	0	0	0
Nitrate d'azote (mgNO ₃ -N/L)	0	0	0	Moins de 0.2	Moins de 0.2	Moins de 0.2	-	-	Moins de 0.2	Moins de 0.2	Moins de 0.2	-
Ions d'acide nitrique (mgNO ₃ -/L)	0	0	0	Moins de 0.87	Moins de 0.87	Moins de 0.87	-	-	Moins de 0.87	Moins de 0.87	Moins de 0.87	-
Nitrite d'azote (mgNO ₂ -N/L)	0	0	0	Moins de 0.005	Moins de 0.005	Moins de 0.005	-	Moins de 0.005	Moins de 0.005	Moins de 0.005	Moins de 0.005	0
Ions d'acide nitreux (mgNO ₂ -/L)	0	0	0	Moins de 0.017	Moins de 0.017	Moins de 0.017	-	Moins de 0.017	Moins de 0.017	Moins de 0.017	Moins de 0.017	0
Dureté totale (mgCaCO ₃ /L)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
Phosphore (acide phosphorique) (mgPO ₄₃ -P/L)	-	-	-	0.02	0.02	0.02	-	-	0.05	0.1	0.05	-
Ions d'acide phosphorique (mgPO ₄₃ -/L)	-	-	-	0.06	0.06	0.06	-	-	0.15	0.3	0.15	-
Fer (mgFe/L)	-	0.1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	Moins de 0.005
Colibacilles (MPN/L)	0	13	4	6	7	7	-	-	-	-	-	5
D.C.O. (mgO ₂ /ppm)	-	2	0	6	Plus de 8	2	-	-	10	4	1	3
Azote ammoniacal (mgNH ₄ ⁺ -N/L)	1.15	0.2	-	0.2	0.2	0.2	-	-	0.5	0.5	0.2	-
Ions d'ammonias (mgNH ₄ ⁺ /L)	1.5	0.25	-	0.25	0.25	0.25	-	-	0.64	0.64	0.25	-

4.2.6 Marchés et établissements publics (écoles, dispensaires)

Les villages qui disposent d'un marché pour les achats de tous les jours et d'établissements publics tels que les écoles primaires et les dispensaires sont indiqués ci-dessous.



Ces infrastructures sont utilisées en commun par plusieurs villages et souvent d'accès difficile pour ceux qui habitent loin du village où ils se trouvent. Mais l'accès n'est pas la seule raison de l'abandon des élèves avant la fin du primaire ou du redoublement des classes qui atteint 42 % en primaire et 47 % au collège. (Année Scolaire 2006 - 2007).

Tableau 4.10 Présence d'un marché ou d'établissements publics, taille

Village	Marché		Ecole		Collège		Dispensaire ¹⁾		Distance jusqu'à l'école/collège	Distance jusqu'au dispensaire
		Jour de marché		Nbre de classes		Nbre de classes				
Kimwana									4km	4km
Ndembo									7km	7km
Wene	o	Dimanche	o	6					0km/ 9km	4km
Ndunguidi									7km/ 12km	7km
Nkondo									3km/ 8km	3km
Kinanga ²⁾			o	8			o	Centre de santé	2km/ 9km	2km
Kisjama									3km/ 11km	3km
Mbanza Ndanba	o		o	6					-	1km
Kilueka	o	Mercredi					o	Centre de santé	1km	-
Kilueka Site			o	12	o	12			-	1km
Total pour l'axe KILUEKA	2		4		1		2			
Malanga gare									2km	2km
Malanga Cité	o		o	16	o	12	o	Centre de santé	-	-
Zamba			o	2 ³⁾					3km	3km
Nkumba									12km	7km
Mawewe									4km	4km
Nkenge									6km	6km
Kiasungua	o	Samedi	o	12	o	6	o	Centre de santé	-	-
Lusasa									5km	5km
Kimpalukidi									2km	2km
Mpete			o	6	o	1			-/ 5km	1km
Nkondo Site							o	Post de santé	1km/ 6km	-
Total pour l'axe NKONDO	1		3		3		3			
Total	3		7		4		5			

Nota : ¹⁾ Comme dispensaire il y a les postes de santé et les centres de santé

²⁾ L'école et le dispensaire de Kinanga ont des antennes dans les villages de Mbinda et de Betelemi

³⁾ L'école de Zamba n'a que les classes de CP et de CE

L'emplacement et le nombre d'utilisateurs des marchés et des établissements publics ainsi que le déplacement des utilisateurs sont indiqués à la figure ci-dessous, qui met bien en évidence les difficultés d'accès. Par exemple entre Nkumba et Malanga Cité il y a environ 7 km et pas de moyens de transport, de sorte que pour se rendre à l'école ou au dispensaire il faut marcher. Les enfants de Nkumba mettent 90 minutes pour aller à l'école.

Un projet de construction d'un centre d'expédition en commun a été achevé en septembre 2009 à Kiasungua sur la route de Nkondo et à Nkondo sur la route de Kilueka.

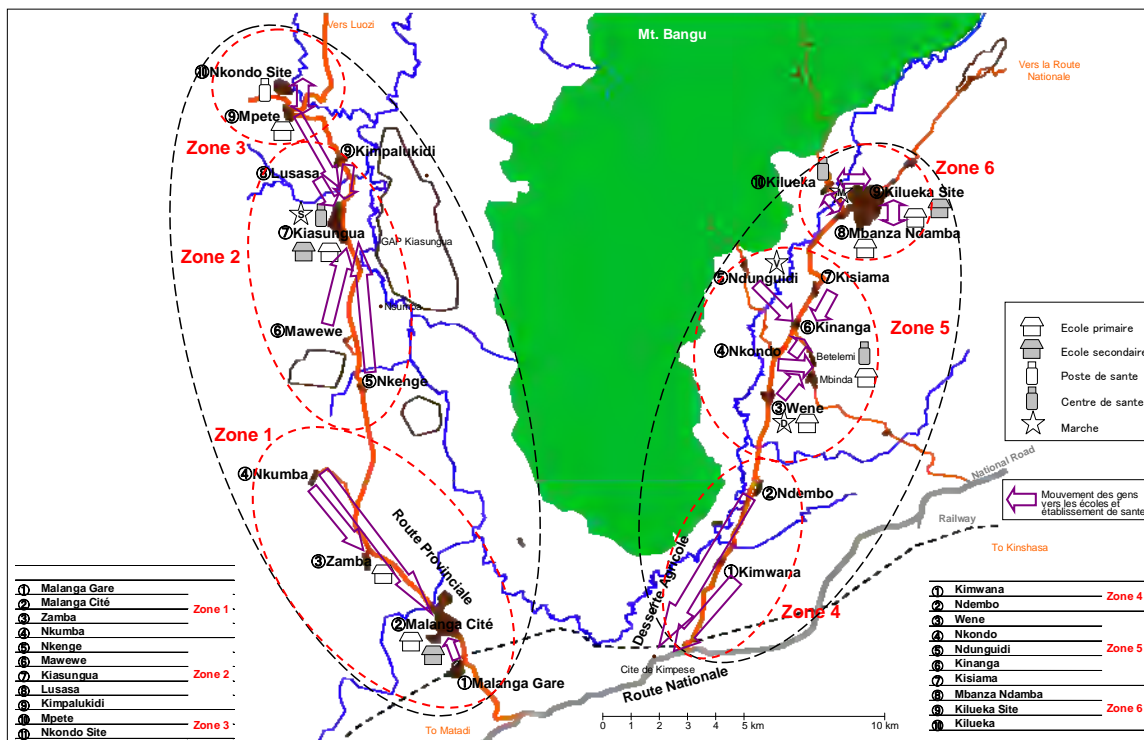


Figure 4.4 Circulation des personnes qui utilisent les marchés et les établissements publics

Nous avons vu que la répartition de la population entre les 21 villages était très disparate et qu'il est donc difficile de garantir le même accès aux services publics et aux marchés pour tous les villages. Par conséquent, il faut orienter le développement à partir d'un découpage qui s'appuie sur les lignes de déplacement des villageois entre les villages.

Ainsi notre étude propose de découper le secteur en 6 zones comme indiqué sur la carte ci-dessus. La zone 4 étant proche de Kimpese, elle utilisera l'école et le marché de cette ville.

Le découpage en fonction de l'accès aux services publics donne 6 zones, mais on s'aperçoit que l'unité d'utilisation des services publics de la route de Kilueka rejoint la répartition des clans.

4.2.7 Organisations villageoises existantes

Dans chaque village il y a les organisations suivantes :

- Assemblée Générale : Participation de l'ensemble de la population. Décide des orientations du village selon la loi ou selon les coutumes.
- Comité de Gestion (CG) : Les décisions de l'assemblée générale sont mises en œuvre par ce comité. Il est constitué d'un président (Duki), d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier.
- Organisation villageoise des différents champs d'activité : supervise les décisions concernant l'éducation, la santé, l'hygiène, l'eau, l'élevage. Un superviseur est sélectionné avant que ne soit constituée l'organisation.
- Comité de Contrôle et de Vérification (CC) : contrôle et vérifie l'administration et le système de réalisation de toutes les organisations villageoises et de tous les villageois. Est constitué de deux responsables.

Les organisations villageoises de chaque domaine portent principalement sur l'éducation, la santé, l'hygiène, l'eau et l'élevage. Elles travaillent en liaison avec l'administration, toutes étant différemment constituées et sous l'autorité d'administrations différentes.

(1) Education

Sous l'autorité des l'Association Nationale des Parents d'Elèves de la RD Congo (ANAPECO), constituant un Comité de Parents (COPA) dans chaque village. Lorsque des enfants doivent fréquenter l'école un responsable est choisi afin de négocier les frais de scolarité avec l'école.

(2) Santé, hygiène et eau

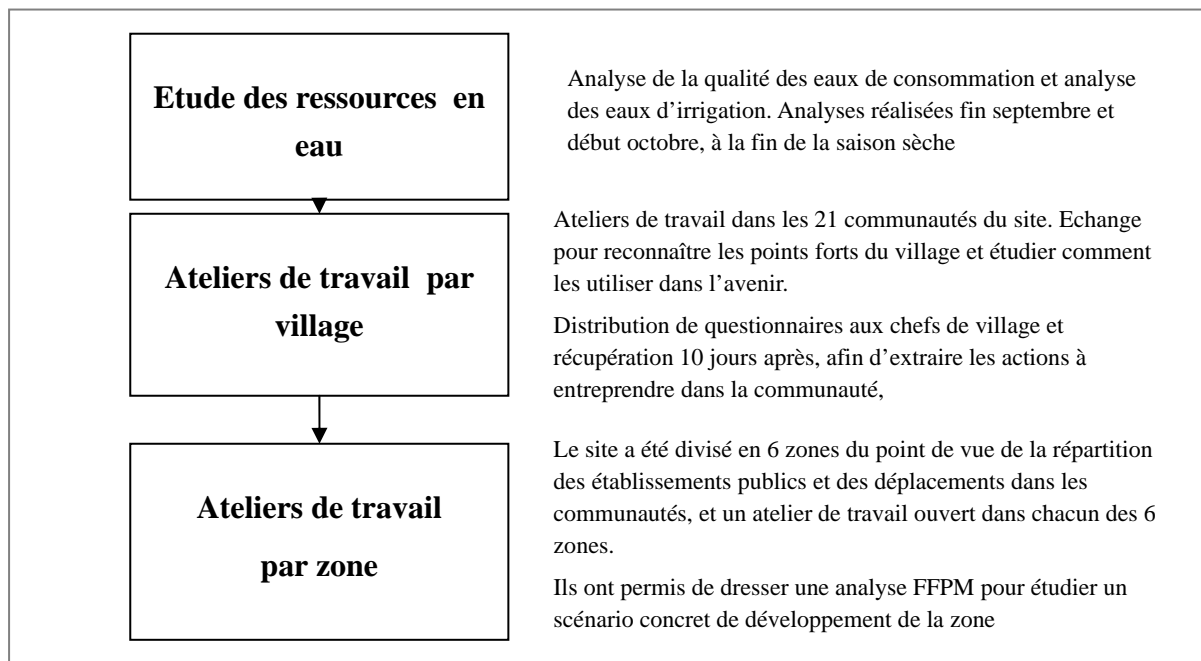
Sous le contrôle de chaque zone dans le but de prendre les mesures au niveau de la santé, de l'hygiène, de l'eau, des maladies et des traumatismes.

(3) Elevage

Sous le contrôle de l'administration du secteur ou du territoire, et destiné à collecter les impôts sur le revenu de l'élevage et le contrôle des maladies du bétail.

4.3 Analyse des problèmes et besoins des communautés de la zone d'intervention

Pour évaluer les besoins des villages, nous avons utilisé les moyens suivants :



4.3.1 Ateliers de travail par village

(1) Points forts du village

Les principaux « points forts du village », « slogans » et « devises du village » ont été relevés et notés. Ils sont présentés au tableau 4.11.

Nous voyons dans ce tableau que plusieurs villages ont cité la fertilité des sols comme point fort, ainsi que l'importance des arbres fruitiers et du bétail (chèvres et volailles).



Concernant le cadre de vie, presque tous les villages ont cité la proximité de la route comme point fort, ce qui est lié aux résultats de la situation des agglomérations de long de la route. La rivière Lukunga et ses affluents ne sont jamais à sec, et représentent donc une source d'approvisionnement en eau vitale tout au long de l'année. Comme loisir le football est cité, 15 villages ayant une équipe.

Concernant les services publics de santé et d'éducation, plus de la moitié des villages sont équipés soit dans le village même soit dans un rayon accessible.

Enfin, 17 villages ont cité la coopération et l'unité des villageois comme point fort.

Tableau 4.11 Points forts

Secteur	Points forts (actuels)		Points forts (futurs)			
		Nbre		Nbre		
1. Agricole	(1) Production	Fertilité du sol	16	Mécanisation de l'agriculture	14	
		Possibilité de transporter les produits.	11	Elargissement de surfaces cultivées par la traction bovine	1	
		Possibilité de les distribuer				
		Vastes terres	6			
		Bons rendements des récoltes	2			
		Champs à proximité	1			
	(2) Intrants	Possède des outils	1	Semences améliorées, outillage amélioré, bonification des sols	9	
				Installations de pépinières et nouvelle production de semences	1	
	(3) Cultures	Production agricole à chaque saison sèche	10	Amélioration des cultures d'oignons	1	
				Culture intensive du riz	1	
					Bonne qualité de manioc	3
					Production des principaux produits alimentaires	2
					Production d'oignons	2
					Production d'arachide	1
Culture de la canne à sucre	1					
(4) Arbres fruitiers	Présence d'arbres fruitiers	16	Extension des vergers, techniques de greffage	3		
	Présence de barrières brise-vent	10	Reboisement	2		
	Présence de forêts	5				
	Possibilité de faire du charbon	3				
(5) Elevage, pisciculture	Elevage présent	18	Elargissement de l'élevage. Race de poulets améliorée et mise en place de la reproduction	5		
	Possibilité de pêche	3				
	Possibilité de chasse	2				
	Présence de laboureurs à attelage	1				
	Culture fourragère	1				
	Reproduction	1				
	Apiculteur disponible	1				
	Espèces améliorées de poulets	1				
	Il n'est pas nécessaire d'enregistrer l'élevage	1				
	(6) Transformation	Fabrication du vin de canne à sucre	5	Transformation de l'arachide, des tomates, de l'huile de palme, etc.	4	
Fabrication de l'huile de palme		3				
Fabrication de l'huile d'arachide		1				
Fabrication du savon		1				
Jus de canne à sucre		1				
(7) Encadrement	Encadrement et vulgarisation agricole	4	Formation sur la culture des légumes, l'apiculture et l'élevage	4		
(8) Divers	Est un secteur de distribution des produits de Bangu	1				
2. Cadre de Vie	(1) Eau potable	Présence d'une rivière	9	Garantie des ressources en eau potable et amélioration de la qualité	5	
		Eau potable	4			
		De l'eau toute l'année	3			
		Possède un puits	2			
	(2) Biens de première nécessité	Possèdent le chaume pour les toitures	2	Amélioration de l'habitat	1	
		Bonnes habitations	1			
	(3) Général	Route	18	Aménagement de la route, de l'alimentation électrique et de l'hôpital	4	
		Communication téléphonique	7	Réhabilitation du pont	1	
		Télévision et vidéo	5	Amélioration des foyers de cuisine pour les femmes	1	

Secteur	Points forts (actuels)		Points forts (futurs)		
		Nbre		Nbre	
		Terrain plat	4	Maintien de la paix	1
		La gare est proche	2		
		Paix et sécurité	2		
		La radio est captable	2		
		Carrefour routier	1		
		Alimentation électrique suffisante	1		
		Appareils électriques	1		
		Possibilité de visionner les vidéos	1		
		Bon climat (frais)	1		
	(4) Magasins	Présence d'artisans	9	Transformation du manioc (moulin)	1
		Marché	5		
		Boutiques	3		
		Forgeron	2		
		Mécanicien	2		
		Coiffeur	2		
		Moulin à manioc	1		
		Boulangier	1		
		Pâtissier	1		
	(5) Divers	Loisirs, équipe de football	15		
	Groupes de musiciens	3			
	Site touristique (VAMPA)	1			
	Hébergement	1			
	Grottes	1			
	Paratonnerre	1			
	Bureaux de l'administration	1			
3. Santé	(1) Maladies	Pas de maladies infectieuses	3		
		Prévention contre la maladie du sommeil	2		
		Pas de maladies hydriques	1		
	(2) Etablissements	Centre de santé proche	9	Installation d'un centre de santé	4
		Vaccination régulière des enfants	7	Augmentation des médicaments	1
		Centre de santé	4		
		Pharmacie	4		
		Poste de santé proche	2		
		Hôpital proche	1		
		Moyens de transport des malades	1		
	Campagnes de sensibilisation	1			
(3) Médicaments	Plantes médicinales	2			
(4) Divers	Bicyclettes utilisées comme ambulance	1			
	Association de la Croix rouge	1			
4. Education	(1) Etablissements	Ecole proche	9	Réhabilitation de l'école	2
		Ecole	8	Augmentation du taux de fréquentation de l'école par les enfants	2
		Les enfants du village vont à l'école	4	Ecole pour les petites classes (CP et CE)	1
	(2) Divers	Enseignants	1	Alphabétisation, formation technique (à la couture par exemple)	2
5. Organisations villageoises		Entraide, coopération et unité	17	Formations d'organismes d'agriculteurs, formation des jeunes, augmentation des revenus	4
		Organisations d'agriculteurs	8		
		Groupe d'entraide des femmes	6		
		Groupe d'entraide des jeunes	6		
		Activités de développement du village	1		

(2) Analyse des problèmes et des mesures à prendre

Les problèmes existants et les mesures qui les accompagnent sont indiqués au tableau 4.12. Les éléments du tableau concernant plus de 5 villages ont été mis en évidence.

Dans le secteur agricole, les semences et les outils font défaut et il est quasiment impossible de se procurer des semences améliorées pour le manioc ou le matériel agricole nécessaire (d'après l'INERA le rendement des semences améliorées de manioc est deux à trois fois supérieur au rendement des semences utilisées jusqu'à présent et le temps de culture est réduit à 9 mois ou 12 mois.). Du fait que les labours se font manuellement, les terres cultivées sont réduites, et il n'est pas possible de faire appel à la mécanisation pour les élargir. Souvent dans le secteur d'intervention on a identifié des écoles et des dispensaires en mauvais état.

De même les mesures à prendre vis-à-vis des problèmes ont été marquées pour plus de 6 villages (tableau 4.12). Elles ont été divisées en trois groupes : 1) agriculture (introduction de la mécanisation) 2) Cadre de vie (garantie de l'eau potable), 3) Etablissements publics (réhabilitation des écoles et des hôpitaux).

Tableau 4.12 Problèmes et mesures à prendre

Secteur	Volet	Problèmes		Mesures (besoins)	
			Nbre		Nbre
1. Agriculture	(1) Production	Surfaces limitées à cause de l'utilisation de la force manuelle	7	Mécanisation	8
		Surfaces insuffisantes	4	Labour à la traction animale	4
		Terres basses immergées en saison humide	1	Introduction d'une pompe à moteur	2
		Sol peu fertile	1	Recherche de sols fertiles	1
				Bonification du sol	1
				Réparation du pont vers les champs	1
	(2) Intrants	Manque de semences de qualité	13	Acquisition d'outils	15
		Manque d'outils	12	Acquisition de semences	15
		Manioc amélioré insuffisant	10	Acquisition de plants de manioc amélioré	6
		Semences chères impossible à acheter	3	Aménagement de vergers	1
		Impossible de se procurer des phytosanitaires	3		
		Pas de plants pour les arbres fruitiers	2		
		Pas de fourrage pour les animaux	1		
	(3) Bétail	Le bétail tombe malade	2	Reproduction animale	3
		Ne savent pas comment le guérir	2	Nécessité de traiter les maladies et les insectes nuisibles	2
		Manque de matériaux pour les abris	2	Acquisition des matériaux pour les abris du bétail	2
		Pas de bonnes races d'animaux	1		
	(4) Encadrement	Aucun encadrement de vulgarisation agricole	3	Formation agricole	2
				Formation en apiculture	2
Respect des calendriers d'assolement				1	
(5) Coopératives			Création d'une coopérative agricole	1	
			Gestion des produits	1	

Secteur	Volet	Problèmes		Mesures (besoins)		
			Nbre		Nbre	
				Diversification des produits	1	
	(6) Divers	Pont qui mène aux champs détruit	2	Acquisition des moyens de distribution vers Kinshasa	1	
		Apiculture insuffisante	1			
2. Cadre de vie	(1) Eau potable	Mauvaise qualité de l'eau	9	Garantir l'eau potable	5	
		Insuffisance d'eau potable	3	Réparation du puits, installation d'une pompe	5	
		Pas de pompe pour l'eau potable	2	Amélioration des ressources en eau	2	
	(2) Habillement, alimentation	Insuffisance de produits alimentaires	5			
		Insuffisance de vêtements	1			
	(3) Habitation	Maisons et toitures rudimentaires	6	Aménagement des habitations	4	
		Niveau de vie bas	1	Installations des meubles utiles	2	
		Pas d'alimentation électrique	1			
	(4) Général	Pénibilité du travail de mouture des farines	6	Réhabilitation des routes	6	
		Routes en mauvais état	5	Installation de moulins	4	
		Pas de magasin au village	5	Installation d'une machine à fabriquer le savon	3	
		Pas d'endroit pour travailler	3	Aménagement d'une place multifonctions	3	
		Pas de moyens de transport	2	Aménagement de l'alimentation électrique	3	
		Faible fréquence des marchés	1	Aménagement de magasins	3	
		Un grand nombre vient de l'extérieur pour travailler	1	Installation d'une presse à jus de canne à sucre	1	
		Pas d'épargne	1	Installation de frigos de stockage	1	
		Pas de crédits	1	Garantir les transports	1	
		(5) Divers	Pas d'outils de loisirs (ballons, etc.)	5	Aménagement d'un lieu d'hébergement	2
	Pas d'hôtels		2	Mise en place d'activités génératrices de revenus et de stages	1	
	Abattage avancé des forêts		1	Définir la main-d'œuvre provenant de l'extérieur	1	
Pas de salle de stage ou de formation	1					
3. Santé	(1) Maladies	Mouche Tsé-tsé	6	Installation de trappes à tsé-tsé	6	
		Moustiques	6	Installation de moustiquaires	5	
						1
	(2) Etablissements de santé	Aucun centre de santé	12	Etablissement des soins primaires	11	
		Personnel de santé insuffisant	4	Aménagement des centres de santé, mise en place du personnel soignant	5	
		Pas d'ambulance	4			
		Centre de santé mal équipé	3	Installation du matériel nécessaire		
		Consultations de nuit impossibles	1			
		Pas de vaccination	1			
		Prix des consultations élevé	1			
	(3) Médicaments	Impossible de se les procurer (pas de pharmacie)	4	Installation d'une pharmacie	5	
		Prix élevé	1	Souhait de tournées par le médecin	2	
				Distribution de médicaments	1	
			Prévention	1		
4. Education	(1) Etablissements	Il y a une école mais pas suffisamment de matériel pédagogique	11	Equipement des écoles	13	
		Pas d'école au village	4	Distribution de livres	2	

Secteur	Volet	Problèmes		Mesures (besoins)	
			Nbre		Nbre
		Ecole en mauvais état	2	Aménagement d'un collège	1
		Ecole en construction, inachevée	2		
	(2) Frais scolaires	Ne peuvent pas les payer	3	Acquisition de bourses	1
		Veulent un taux de scolarisation de 100%	1		
	(3) Alphabétisation	Education insuffisante	2	Mise en place d'un centre éducatif	4
		Pas de salle de formation	2		
		Pas de lieu d'information	1		
	(4) Divers	Ecole pour les CP et CE	1	Installation de logements pour les enseignants	2
		Pas d'école pour les CP et CE	1	Mise en place d'un CP et d'un CE	1
		Mauvais enseignant	1	Nomination d'un enseignant chevronné	1
Pas de logement pour l'enseignant		1	Mise en place de différents stages	1	
5. Organisations d'agriculteurs		N'existent pas	8	Nécessité d'une aide pour l'organiser	5
		N'ont pas de documentation	3	Promouvoir ses fonctions (mécanisation)	4
		Ne fonctionnent pas correctement	2	Obtenir une aide pour les outils et les intrants	2
		Ne reçoivent aucune aide	2	Equipement de l'équipe de football	2
		Difficiles à mettre en place	1	Demande d'aide pour les stages	1
				L'aide acquise, préparer un plan de développement	1

Pour renforcer les points forts et éliminer les points faibles susmentionnés chaque village a imaginé un slogan :

Tableau 4.13 Slogan de chaque village

Route	Village principal et ses satellites	Village	Quartier	Slogan	
Kilueka	Kimwana	Kimwana		Un merveilleux village qui se développe par l'élevage et le tourisme	
	Ndembo	Ndembo		D'abord la santé, et quand on a la santé le travail, et s'il y a du travail le village se développe (chanson malienne)	
	Wene	Wene		Augmenter les capacités humaines et développer le village avec amour et coopération	
	Ndunguidi	Ndunguidi		Un village de paix où les gens se rassemblent pour profiter de la douceur du climat et du vent	
	Kinanga (origine) Kisiama (satellite) Nkondo (satellite)	Kinanga			Village qui protège ses pépinières et produit de bonnes semences
		Kisiama			Un village qui favorise l'organisation des agriculteurs et élargit sa culture de bananes et son élevage
		Nkondo			Un village qui a besoin d'une vie encore meilleure (clameur du Mali)
	Mbanza Ndanba (origine) Kilueka (satellite) Kilueka Site (ancien camp de réfugiés)	Mbanza Ndanba			Un village qui a beaucoup de jeunes éduqués et qui peut conserver et transformer ses produits agricoles
		Kilueka			Un village qui développe ses tomates en saison sèche et son maïs en saison humide
Kilueka Site				Un village qui se développe parce qu'il est sûr, ses habitants sont en bonne santé, il y a de la solidarité et du travail	
Nkondo	Malanga Agglomération	Malanga Gare		Village de gare avec beaucoup d'arbres fruitiers et de barrières contre le vent, sans terre stérile	
		Malanga Cité	1 2	Un village qui lance l'utilisation du miel	

Route	Village principal et ses satellites	Village	Quartier	Slogan
			3	
			ICB	
	Zamba	Zamba		Village modèle pour l'utilisation des oranges
	Nkumba (origine) Nkenge (satellite) Mawewe (2 ^{ème} génération)	Nkumba		Village qui multiplie la transformation de l'arachide et les variétés
		Nkenge		Un village qui élargit sa production d'arachide grâce au labour avec les bœufs
		Mawewe		Un village où les gens sont en meilleure santé grâce à une meilleure eau
	Kiasungua Agglomération	Kiasungua	Mission	Village qui élargit la culture des tomates et leur transformation
			Wenze	
			Vert	
	Kimpalukidi (origine)	Kimpalukidi		Village qui propulse la culture de divers arbres fruitiers et la transformation des fruits
	Lusasa (satellite)	Lusasa		
	Mpete Nkondo Site (ancien camp de réfugiés)	Mpete		Village qui élargit la culture du manioc et de l'arachide
		Nkondo Site		Village qui améliore la terre et élargit les terres agricoles

4.3.2 Ateliers de travail par zone

Ces ateliers réunissaient plusieurs villages en fonctions des conditions d'accès aux services publics, lieux de réunion, établissements publics ou marchés.

Chaque atelier réunissait cinq personnes de chaque village (le chef de village, le chef de tribu, le secrétaire, une représentante des femmes et un représentant des jeunes), soit environ 30 personnes.. Il a servi à étudier l'orientation des projets à partir de l'analyse des « forces, faiblesses, possibilités et menaces » ou FFPM du secteur. Les représentants des 21 villages (chefs de villages) se sont réunis le premier jour pour expliquer le déroulement de l'atelier qui a surtout porté sur les thèmes communautaires et forts. Les résultats des ateliers sont indiqués au tableau 4.14.

Tableau 4.14 Récapitulatif des ateliers communs

Secteur	Thèmes	Proposition de projet pilote
Ensemble du site	(liés aux service public)	Route de Nkondo 1. Construction d'une salle d'accouchement (Malanga, Kiasungua) 2. Réhabilitation de l'école et équipement (Malanga, Kiasungua, Zamba) 3. Installation d'une prise d'eau (Malanga, Lusasa, Zamba) 4. Installation d'une pompe (réparation de 2 pompes, installation de 16 nouvelles pompes) 5. Réparation de la route (y compris renforcement du CLER)
		Route de Kilueka 1. Réhabilitation du dispensaire (Kinanga, Kilueka) 2. Réhabilitation de l'école (Kinanga, Wene, Kilueka site, Ndembo) 3. Assurer l'eau potable (Source: Ndembo, Mbanzan-Ndamba, Kilueka site, Ndembo, Kinanga, Kisiana, Ndungidi, Wene) PUITES : 4. Réparation du pont de Vampa 5. Aide au développement
Zone 1	(Agriculture)	1. Formation agricole 2. Aide pour les intrants agricoles 3. Formation à l'élevage 4. Assurer les terres pour le reboisement 5. Formation en agroforesterie 6. Campagnes de protection contre les feux de savane 7. Elargissement des terres cultivées 8. Mécanisation de l'agriculture 9. Préparation des cultures (protéger les cultures contre les animaux) 10. Aménagement des canaux d'irrigation 11. Stockage des produits agricoles 12. Construction d'un marché à Malanga

Secteur	Thèmes	Proposition de projet pilote
		<ol style="list-style-type: none"> 13. Renforcement de la culture des légumes 14. Promotion de la reproduction
	(cadre de vie)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Extension des salles d'accouchement (Malanga) 2. Aménagement d'un centre de santé (Malanga) 3. Amélioration de la santé et de l'hygiène 4. Construction d'un marché et réparation de la route 5. Construction d'un centre culturel et d'alphabétisation 6. Amélioration de l'environnement de travail des femmes (moulins, etc.)
Zone 2 et 3	(Agriculture)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la productivité (amélioration de l'agriculture et de l'élevage, introduction du labour avec attelage de bœufs, matériel agricole, formation) 2. Promotion de la reproduction 3. Formation aux techniques agricoles et à la transformation des produits 4. Campagne de sensibilisation pour la protection de l'environnement 5. Soutien au reboisement
	(Cadre de vie)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construction et amélioration des écoles et alphabétisation 2. Aménagement des puits et réhabilitation du centre de santé 3. Création d'une association pour le développement
Zone 4 et 6	(Agriculture)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement des voies de route communautaire 2. Augmentation de la productivité par un soutien vers le matériel agricole (intrants) 3. Agriculture mécanisée 4. Formation agricole et sur l'élevage 5. Introduction d'engrais organiques 6. Soutien vers le matériel d'élevage 7. Aménagement de vergers 8. Soutien pour protéger les terres du brûlis
	(Cadre de vie)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réparation et aménagement des installations (route entre Kimpese et Kuluika, centres de santé et écoles, eau potable, Marché à Kilueka et Wene) 2. Soutien à la transformation des produits alimentaires 3. Soutien aux activités sportives 4. Aménagement des écoles et des centres de santé 5. Aménagement d'un système d'électrification local
Zone 5	(Agriculture)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la productivité agricole (soutien pour les semences, les outils, mécanisation, formation agricole) 2. Transformation des produits alimentaires et fabrication de conserves
	(Cadre de vie)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réparation de la route Kimpese—Kilueka 2. Réparation des installations existantes (écoles, centre de santé, marché, points d'eau) 3. Aménagement d'un système d'électrification local

4.4 Analyse du potentiel de développement

Chaque organisme selon ses attributions est censé pouvoir fournir les données utiles à l'analyse du potentiel de développement, mais en fait elles ne sont pas classées ni mises à jour avec précision. Il n'est pas possible d'avoir les documents en temps opportun et donc il est difficile de faire une évaluation quantitative. Nous nous sommes donc basés sur les résultats de l'enquête de profil des communautés, sur l'analyse FFPM et sur les ateliers de travail dans les villages ainsi que sur des visites sur le terrain et des entretiens avec les organismes concernés.

4.4.1 Aménagement des routes communautaires

Le réseau routier du Bas-Congo est indiqué à l'annexe 4.5. Les routes du site d'intervention qui englobe le territoire de Songololo sont très différentes les unes des autres, avec une nationale, des départementales et des voies de route communautaire. La nationale qui traverse le territoire d'est en ouest est bonne, elle vient d'être réhabilitée. Les départementales sont en voie de réfection et sont bonnes. En revanche aucune réfection n'est entreprise sur les 2340 km de voies de route communautaire. (Voir Tableau 4.15)



Source : Carte préparée à partir des documents CTB

Figure 4.5 Réseau routier de la province du Bas-Congo

Tableau 4.15 Etat des routes du territoire de Songololo

Type de route	Lieu	L du tronçon	Etat	Office responsable	Remarques
Nationale	Kimshasa-Matadi (Nationale 1)	332 km	Excellent	Office des Routes	Revêtement asphalté avec un financement de la BM
	Km5-Lufu (frontalière)	14 km	Bonne		Réfection par l'administration provinciale du Bas-Congo
Départementale	Malanga-Kimbemba	96 km	Bonne		En cours de réfection
	Kisonga-Kiganga	65 km	Bonne		En cours de réfection
Route communautaire	-	2 340 km	Mauvaise	DVDA	Nombreux endroits non réparés

Source : DVDA, Matadi

Ainsi, pour les populations qui vivent dans la périphérie des routes communautaires qui relient la nationale réhabilitée et les départementales en cours de réhabilitation, il est absolument nécessaire de réparer les voies qui sont vitales pour faciliter l'accès à la nationale et aux départementales, d'améliorer les facilités de déplacement vers Kinshasa, vers Matadi et vers Mbanza-Ngungu, respectivement capitales du pays, de la province et du district et d'accélérer la circulation et la distribution des produits agricoles et des produits de consommation courante.

Par ailleurs, les ponts le long des départementales sont en mauvais état, mêmes sur celles qui sont en cours de réparation. Nous faisons ci-après le tableau des conditions des ponts répertoriés sur le tronçon de l'axe Kimpese-Luozi inclus dans notre étude.

Tableau 4.16 Etat des ponts sur l'axe Kimpese-Luozi(2004)

Pont	Distance entre la route et le pont (km)	Longueur P(m)	Largeur (m)	Type de pont	Etat	Réparation	Remarques
Pont chemin de fer	3.30	27.6	3.8	Bailey TS 90	M	Remplacement du bois, peinture, protection	-
Pont Nkamba	3.60	6.7	7.5	Béton armé (BA)	E	Pose de garde-corps en fer, amélioration de l'entrée du pont	-
Pont Ndungua	5.30	12.2	10.4	BA	B	Pose de garde-corps en fer, amélioration de l'entrée	Avec 3 buses de 3 m de diamètre
Pont Sindu	8.00	4.2	6.5	BA	B	Nettoyage	Enlèvement des plantes
Pont Nkenge 1	15.30	11.2	3.1	BA	B	Pose de garde-corps en fer	-
Pont Nkenge 2	15.40	6.0	3.0	BA	B	Pose de garde-corps en fer, élargissement de l'entrée	-
Pont Mawewe	16.00	7.2	7.7	Pont Busé	M	Réfection du béton	Buse de 4 .1
Pont Fuamaza 1	22.00	12.9	3.0	BA	M	Pose de garde-corps en fer, réfection du béton	Vérification de la pile
Pont Fuamaza 2	22.40	19.2	3.0	BA	M	Pose de garde-corps en fer, réfection du béton	-
(sans nom)	25.00	13.5	4.0	BA	B	Pose de garde-corps en fer, élargissement de l'entrée	Chaussée abîmée
Pont KIMU	27.00	12.8	4.0	BA	B	Pose de garde-corps en fer	-
Pont Lukunga	35.00	11.9	6.6	BA	B	-	-
Pont Yaya	53.00	12.4	6.7	BA	B	-	Vérification de la pile
Mpangazi	67.00	13.1	6.1	BA	M	Elargissement du pont	Vérification de la pile
Lubiolongo	87.00	9.1	6.3	BA	B	-	Corrosion

Source : DVDA, Matadi B=Bon E=Excellent M=Mauvais

D'après ce tableau les ponts sont en bon état, mais cela reflète une situation qui remonte à 5 années ; en fait aujourd'hui ils sont en mauvais état, de sorte qu'il est urgent de faire une investigation détaillée et de procéder à leur entretien, d'autant que la plupart des routes du pays traversent les affluents du fleuve Congo et que dans le cas du Bas-Congo ces affluents coulent le long des terres basses et des marigots.

4.4.2 Amélioration de la productivité agricole

L'exploitation des terres de la zone d'étude est limitée par la pluviométrie. Par conséquent pendant la saison d'hivernage on cultive le manioc (aliment de base) et l'arachide sur les parties hautes bien drainées. Une partie des petites dépressions formées par les petites rivières et qui sont momentanément immergées après la saison des pluies sont utilisées pour la culture du maïs et de la canne à sucre. Pendant la saison sèche, l'agriculture porte principalement sur les maraîchages arrosés avec l'eau des petits cours d'eau et sur les terres basses faciles à irriguer à la main. Les rivières ne sont pas à sec pendant la saison sèche de sorte qu'elles sont utilisables tout au long de l'année. Sur la zone de notre étude la température annuelle moyenne est de l'ordre de 25°C, ce qui laisse la possibilité de

faire 3 campagnes agricoles par an.

(1) Elargissement des surfaces cultivées

Terres agricoles : Le manioc est une culture d'hivernage qui, sur la région étudiée, constitue la base de l'alimentation. C'est un produit d'échange important, dont une partie est destinée à la consommation personnelle. Il est vendu sans subir de transformation sous le nom de « patate » ou est transformé par les femmes du village qui fabriquent des chikwanges avec la farine (petits pains de longue conservation). Le chikwange est une spécialité de la région particulièrement prisée dans le pays et au-delà. Chose très importante les terres agricoles cultivées en hivernage ne sont pas inondées lors des crues des rivières, alors que les terres basses périodiquement inondées ne sont pas propices à l'agriculture. Cependant, si l'on excepte les quelques terres recouvertes d'un sol de latérite rouge impropres aux cultures, il y a encore de nombreuses terres non exploitées.

Terres basses le long des rivières : Le lit des cours d'eau est utilisé en saison sèche pour les cultures maraîchères irriguées qui constituent des produits de rente importants. En revanche après la saison des pluies les terres sont inondées et momentanément inutilisables, de sorte que leur assolement est limité. La rivière Lukunga traverse la zone d'étude, avec de nombreux affluents et donc les terres basses inexploitées en hivernage sont nombreuses. Comme par ailleurs elles sont utilisées en saison sèche pour la culture des légumes, tous les ans elles doivent être débarrassées des mauvaises herbes qui les envahissent pendant l'hivernage. Souvent, les habitants vivent à Kimpese et viennent tous les jours au village pour aller travailler dans les champs.

(2) Introduction et extension des cultures de rente

Kimpese, lieu de consommation au cœur d'un secteur à forte croissance démographique est d'accès facile, de même que la capitale provinciale Matadi et la capitale du pays Kinshasa reliées à la zone par une nationale goudronnée sur une distance qui permet l'aller et retour dans la journée. Les villages étant relativement proches des lieux de consommation, les grossistes viennent des villes pour acheter les produits. L'oignon est le produit le plus cultivé dans la zone, pratiquement tous les agriculteurs en produisent. On cultive également des tomates, des poivrons, des choux et autres légumes mais sur des superficies bien moindres.

L'INERA et les ONG (Agrisud, CRAFOD) fournissent des semences de qualité, et comparativement à d'autres secteurs, l'accès aux organismes agricoles est bon. Comme action particulière, notons l'introduction d'une variété de manioc améliorée (forte productivité et cycle de culture court), et l'appui à la vulgarisation des méthodes d'agriculture pour les légumes.

4.4.3 Augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles

Le chikwange est le produit fabriqué à partir du manioc le plus répandu. D'autres produits agricoles de fabrication maison sont transformés avec des outils manuels, par exemple la pâte d'arachide, l'huile de palme, le jus et le vin de canne. A Kimpese des ONG fabriquent du pili-pili

(piment transformé), le coulis de tomate, les conserves de légumes, le miel. Le pili-pili et la purée de tomates sont vendus sur les marchés.

4.4.4 Diversification des sources de revenus

Comme sources de revenus autres que les produits agricoles, notons la volaille (poulets, canards), les chèvres, les moutons, les marmottes et les porcs, qui sont des sources de revenus importantes, tout en servant la consommation personnelle. L'élevage se fait en principe sous forme de pacage libre ; la volaille est abritée sous des poulaillers rudimentaires, les autres animaux sont simplement entourés de simples barrières. Avant la guerre civile il y avait également des élevages de porc en porcherie. Sur la zone d'étude il existe également quelques cas d'apiculture et de pisciculture.

Comme autre source de revenus il y a la culture des arbres fruitiers (banane, mangue, orange, safou, etc.). Les bananiers sont régulièrement dessouchés et la souche renouvelée. Les nouvelles semences et les semences améliorées sont fournies de façon irrégulière et cultivées au gré de chaque village.

4.4.5 Amélioration du cadre de vie

Les ateliers de travail dans les villages ont permis de mettre les besoins en évidence au niveau de l'eau potable, de l'aménagement des routes communautaires, de l'aménagement d'une minoterie, du remplacement des toits de chaume par des toits en acier galvanisé.

Pour s'approvisionner en eau domestique les villages puisent souvent l'eau de la rivière. Très peu de villages ont un puits. D'après les profondeurs de forage et les sources que l'on remarque sur la zone, on estime qu'il est possible d'assurer l'eau domestique avec des puits de 10 ou 15 m de profondeur, même près des lieux de résidence. Si la ressource en eau était assurée en des lieux relativement proches des villages, le temps passé à la corvée d'eau serait raccourci. Par ailleurs il est possible de se procurer gratuitement les désinfectants au chlore nécessaire pour l'eau de boisson auprès de l'IME.

Etant donné que nous avons sélectionné des villages ayant un accès relativement facile aux axes principaux, les voies sont praticables en voiture. Leur entretien est effectué semble-t-il régulièrement par les habitants, lors des travaux communautaires de type Salongo.

4.4.6 Amélioration de l'environnement naturelle

Les opinions personnelles affichées par les participants aux ateliers de travail ont montré que les villageois étaient fortement concernés par les questions environnementales, déclarant notamment que « il est très important de bien protéger l'environnement du village et de ses alentours », ou « il faut éviter de détruire l'environnement, pour les générations futures aussi ». Concernant les feux (brûlis) qui s'étendent sur de grands périmètres pendant la saison sèche, de nombreux villageois admettent que cette action détruit la nature. Pourtant aucune amélioration concrète n'est constatée à ce niveau, et non

seulement les arbres disparaissent mais encore les terres de cultures sont endommagées. Face à cela, il faut instaurer des programmes de sensibilisation pour les villageois et leur faire effectuer le reboisement.

4.4.7 Amélioration des installations publiques

Les services publics ne sont pas suffisamment présents sur la zone, une école et un centre de santé étant prévus pour plusieurs villages. Lorsqu'il n'y a pas de logement de fonction au village, l'instituteur doit faire le trajet tous les jours de Kimpese ou d'un autre village. Pourtant il y a suffisamment d'enseignants, de même qu'il y a suffisamment de personnel infirmier dans les centres de santé.

(1) Installations publiques

Les écoles et les centres de santé du service public ne sont pas suffisants et ce sont les ONG et les communautés qui les entretiennent et les maintiennent en état de fonctionnement à la place de l'état.

(2) Alphabétisation

Les besoins d'alphabétisation sont très importants pour les femmes qui n'ont pas eu l'occasion d'aller à l'école, souvent à cause des enfants, des travaux domestiques et agricoles. Un grand nombre de villageois sait lire et écrire et il est facile de trouver les instructeurs pour assurer les cours d'alphabétisation.

(3) Animateur de santé

Pour les établissements de santé, un animateur est prévu pour 15 ménages qu'il est chargé de sensibiliser aux questions sanitaires et auxquels il fournit les informations utiles. Le paludisme et les maladies hydriques sont des affections très courantes, mais le taux de contamination devrait baisser avec les campagnes de sensibilisation menées dans les communautés. Les animateurs de santé suivent des stages et des entraînements qui leur donnent une bonne connaissance des maladies les plus importantes. Des campagnes utilisant le théâtre de papier permettent encore d'améliorer le système en place.

4.5 Causes d'entrave au développement

Tout comme pour l'analyse du potentiel de développement, les statistiques utiles pour analyser les causes d'entrave au développement ne sont ni classées ni à jour et il est difficile de s'en procurer suffisamment. Il n'est pas possible d'avoir les documents en temps opportun et donc il est difficile de faire une évaluation quantitative. Nous nous sommes donc basés sur les résultats de l'enquête de profil des communautés, sur l'analyse FFPM et sur les ateliers de travail dans les villages ainsi que sur des visites sur le terrain et des entretiens avec les organismes concernés.

4.5.1 Entretien des routes communautaires

Parmi les obstacles importants rencontrés pour l'entretien des routes vicinales, citons le problème de propriété foncière, lequel n'est pas limité à cette zone. Les terres appartiennent à l'état, les agriculteurs les travaillent en fonction d'un droit d'usage (concession) traditionnel. Ainsi, les terres sur lesquelles passent les routes sont la propriété de l'état qui a donc la capacité légale d'exproprier les agriculteurs de leurs terres agricoles en bordure des routes. En réalité, les expropriations doivent se faire avec prudence car certains villageois manifestent et protestent. En ce qui concerne les travaux, pendant l'hivernage ils sont souvent retardés dans cette région où les précipitations dépassent 1 600 mm par an, et doivent être réalisés en saison sèche. Après les travaux, l'entretien de l'ensemble des routes est confié au CLER pour les routes de la DVDA selon un plan d'entretien établi mais comme il est difficile d'assurer le budget nécessaire, toutes les routes communautaires ne sont pas entretenues comme elles devraient l'être. La DVDA est l'organisme chargé des travaux et de l'entretien manuels des routes, mais un budget machine est nécessaire pour les travaux qui ne peuvent pas être faits manuellement.

4.5.2 Amélioration de la productivité agricole

(1) Elargissement des surfaces cultivées

Terres agricoles : Sur la zone d'étude ni la production ni le transport des produits agricoles ne sont mécanisés. Tous les travaux, désherbage, coupe des arbustes, labours, arrosage, récolte, se font manuellement à l'aide de quelques outils. Le transport des récoltes sont en général acheminés à pied vers le village ou la route, dans des seaux ou des sacs portés sur la tête. A partir de la route, ils sont quelques fois portés à la ville sur la bicyclette. Les grossistes qui viennent de la ville utilisent des camions pour les transporter, mais personne dans les villages n'est propriétaire d'un camion. Actuellement on utilise également la traction animale, soit les bœufs soit les ânes de traie. Pour agrandir les surfaces cultivées en hivernage, il faut rendre les labours plus efficaces, aujourd'hui cause majeure de la limitation des surfaces cultivées. Il est difficile de mécaniser les labours dans cette zone, aussi il serait plus réaliste d'améliorer l'efficacité du travail en utilisant les bœufs. Toutefois ce secteur ne pratique pas l'élevage des bovins, donc il faudra former les agriculteurs à l'élevage du bétail, au dressage des bœufs pour les labours etc.

Terres basses le long des rivières : Ces terres sont momentanément inondées après la saison des pluies et ne peuvent pas être utilisées pour la culture des légumes. Elles sont bien adaptées pour y faire des rizières mais la culture du riz est peu pratiquée. Si on envisage de l'implanter, il faudra prévoir une assistance technique en conséquence.

(2) Introduction et extension des cultures de rente

Le produit à valeur marchande le plus cultivé dans la zone est indiscutablement l'oignon. La terre est préparée à la sortie de la saison des pluies mais c'est une culture de saison sèche dont la

récolte se fait pratiquement en même temps dans tous les villages. L'oignon récolté n'est pas conservé avant d'être mis sur le marché. Alors que les légumes constituent la principale source de revenus, on est confronté à des problèmes tels que l'impossibilité de réaliser à temps l'achat des intrants agricoles ou encore au manque de qualification technique de culture.

4.5.3 Augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles

Les produits transformés sont pour la plupart des réalisations personnelles faites avec des outils simples principalement vendus au village. Bien que ce soient des produits cultivés et récoltés dans la zone d'étude, ils ne rapportent pratiquement aucun revenu à cause des difficultés à se procurer les moyens de transport et de la stagnation des prix. A part les légumes, les autres produits tels que la mangue par exemple ne se conservent pas longtemps après la récolte.

4.5.4 Diversification des sources de revenus

La volaille et le porc peuvent faire l'objet d'un élevage assez important selon la méthode utilisée. Cependant, dans les 21 villages de notre zone d'étude aucune ferme n'est équipée pour nourrir les animaux dans des locaux appropriés. Il ne leur est pas possible de se fournir en aliments, ils n'ont pas d'argent pour introduire des espèces améliorées, et sont confrontés au risque de voir périr plusieurs têtes par maladies. Très pris par les travaux des champs, ils n'ont pas le temps de s'occuper du bétail de sorte qu'ils ne peuvent pas élever des animaux en nombre et en qualité commercialisables. Par conséquent à l'heure actuelle les animaux sont laissés en divagation, les poulets, les porcs et les chèvres qui sont élevées de la sorte sont vendus à faible prix, alors que les porcs de race améliorée sont plus gros que les porcs locaux et leur mise-bas comporte davantage de petits. Toutefois cette race de porc exige un élevage en porcherie, aussi les agriculteurs devront être formés et entraînés pour apprendre à aménager la porcherie, connaître les aliments, nettoyer les porcs et la porcherie.

Les villages qui remplissent les conditions de mise en place de la pisciculture avec l'eau des sources et des rivières ainsi que l'apiculture dans les bois de proximité devront bénéficier d'une bonne assistance technique (pour les méthodes de soin des alevins par exemple).

4.5.5 Amélioration du cadre de vie

Parmi les puits en service sur la zone d'étude, deux sont inutilisables depuis plusieurs mois à cause d'une panne de la pompe (celui de Maranga Cité et de Kinanga). Ils sont très mal entretenus, de même que les autres puits fonctionnels. Pour les puits qui seront creusés il faudra prévoir une campagne de sensibilisation afin que les populations comprennent bien la nécessité de l'entretien, en même temps qu'il faudra apporter une assistance technique pour mettre en place les méthodes de gestion et préparer des manuels. Il faudra vérifier les facilités de fourniture des pompes et des pièces de rechange à Kimpese mais aussi à Kinshasa. Si elles sont difficiles à trouver il faudra s'adapter en conséquence et utiliser les seaux par exemple.

Les travaux communautaires sont organisés selon le système Salongo pour l'entretien des voies de route communautaire mais les villages ne disposent que de l'outillage agricole pour faire ce travail et n'ont aucun moyen de transport, de sorte que les réparations ponctuelles ne peuvent être faites que dans le voisinage immédiat du village. Il est par ailleurs impossible de réparer les parties de la route détériorées par le mauvais drainage. Comme il n'est pas possible d'attendre les services publics qui entreprennent les travaux sur les voiries, il faut d'abord structurer un système du type Salongo qui assurera l'outillage et les véhicules d'entretien des chaussées pour les villages situés relativement loin de la route principale, ou pour réparer les tronçons endommagés ou les ouvrages de drainage défectueux.

Parmi les travaux assurés par les femmes, le pilage de la farine de manioc prend particulièrement beaucoup de temps et d'effort car il se fait à la main avec un mortier et un pilon. La charge de travail est très lourde pour les femmes qui sont également chargées de la corvée de bois (avec les enfants) et de la corvée d'eau pour la cuisine et la lessive. Nous envisageons des foyers améliorés pour réduire le volume de bois utilisé et nous leur proposerons de l'artisanat et autres travaux à faire en commun afin de dynamiser les activités de groupe de femmes très peu présentes dans la zone.

4.5.6 Amélioration de l'environnement naturelle

Alors que le gouvernement pénalise les brûlis sur champs dont les effets sont défavorables, les feux sont allumés un peu partout pendant la saison sèche. Pour lutter contre cette tendance, il faut tout d'abord rétablir les forêts et pour cela entreprendre continuellement de véritables campagnes de sensibilisation, tout en élargissant l'espace des bois et forêts (vergers) avec des reboisements productifs. En même temps que le reboisement il faut apporter une assistance technique sur les méthodes de cultures en pépinières, et former des techniciens à ce travail dans chaque village.

4.5.7 Amélioration des installations publiques

Sur cette zone, le budget de l'état ne suffit pas pour administrer les installations publiques. Le complément est assuré par les ONG ou des dons de particuliers, mais l'argent manque de façon chronique. Aussi, certaines écoles ne sont pas utilisées du fait qu'elles manquent de tables et de chaises, ou que leurs toits non réparés n'arrêtent pas, l'eau de pluie.. Les réparations sont en principe faites bénévolement par les villageois, mais ils n'ont pas les matériaux nécessaires et manquent d'outils. Des bénévoles se chargent également d'une partie des services de l'état, mais dans leur cas se pose le problème de la constance de leur service.

(1) Installations publiques

L'entretien des écoles et des centres de santé n'est pas suffisamment bien assuré par l'Etat et donc ceux sont des utilisateurs bénévoles qui font les travaux. Le problème est qu'ils n'ont ni les matériaux ni les outils nécessaires aux réparations.

(2) Alphabétisation

Les besoins dans ce domaine sont énormes bien qu'actuellement le gouvernement n'apporte aucune aide dans ce sens. Les personnes du village qui savent lire et écrire peuvent enseigner mais il y a un problème de continuité. Il est important d'inscrire ce volet en priorité.

(3) animateurs de santé

L'amélioration de l'hygiène permettrait de réduire le nombre de malades atteints du paludisme et des maladies hydriques, principales pandémies des villages. Les analgésiques pour lutter contre les maux de tête ou la fièvre sont les médicaments les plus consommés dans les villages, autrement dit les médicaments antipaludéens sont fortement consommés. Par conséquent il faut poursuivre les campagnes de sensibilisation, en particulier celles qui concernent le paludisme.

Actuellement un animateur de santé est prévu pour 15 familles, mais la plupart ne sont pas en activité. Il serait réaliste et efficace de les utiliser pour les campagnes de sensibilisation. Pour faciliter la compréhension des villageois, il faudra améliorer les méthodes d'initiation (utiliser le théâtre de papier par exemple).

4.6 Problèmes et besoins, potentiel de développement et contraintes

Nous avons classé dans ce tableau les potentiels de développement et les contraintes qui font obstacle à ce développement à partir de l'analyse des problèmes et des besoins du secteur relevés au chapitre précédent.

Problèmes et besoins	Potentiel de développement, contraintes
1. Agriculture	
(1) Augmentation de la production - Introduction des semences à bon rendement telles que les semences améliorées de manioc - Mécanisation de l'agriculture visant à élargir la surface cultivable	(Potentiels de développement) - Les bonnes conditions climatiques de la zone d'intervention (précipitations, température etc.) permettent la culture des céréales pendant la saison humide. De larges surfaces de terres arables sont laissées inexploitées. - Pendant la saison sèche, la culture des légumes est rendue possible avec les petites rivières à débit annuel. Ce sont d'importantes cultures de rente.
(2) Formation technique agricole - Calendrier d'assolement, amélioration du sol, méthode de conservation des semences (le manioc)-	(Contraintes) - Impossibilité de s'approvisionner en intrants agricoles en temps opportun. - Il faut mécaniser les travaux pour élargir la superficie cultivable. Mais il n'y a pas de service de location de tracteurs et autres matériels machines. - La vulgarisation agricole et autres services de l'état sont pratiquement inexistantes
(3) Augmentation de la production de l'élevage et de l'arboriculture, et formation - Introduction de races de bétail sélectionnées - Introduction des semis de fruitiers plus rentables.	(Potentiels de développement) - Comme source de revenu, l'élevage et l'arboriculture sont exercés dans tous les villages. (Contraintes) - Les arbres fruitiers ne sont pas renouvelés. Les variétés les plus rentables ne sont pas introduites. - Les villageois n'ont pas les moyens de prévention ou de soigner le bétail malade.
2. Cadre de vie	
- Aménagement de l'alimentation en eau - Construction de puits et réhabilitation des puits existants	(Potentiel de développement) - D'après l'enquête sur les puits et sources existants, il est possible de trouver de l'eau en creusant de 10 à 15m de profondeur. - Si on aménage une source d'eau comparativement proche de

Problèmes et besoins	Potentiel de développement, contraintes
<p>(2) Allègement des travaux ménagers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allègement des travaux pénibles de femmes et des enfants, (corvée de bois et d'eau, préparation du manioc etc.). 	<p>l'agglomération, on peut réduire le temps nécessaire à la corvée d'eau.</p> <p>(Contraintes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le cas de l'eau potable, on peut gratuitement s'approvisionner en produits chimiques pour l'épuration, par l'intermédiaire de l'IME. Cependant on est obligé de venir à Kimpese pour s'approvisionner de nouveau, ce qui nécessite un temps considérable. - La zone d'intervention n'est pas électrifiée. Il faut donc un générateur à moteur Diesel pour les moulins, ce qui implique un entretien difficile.
3. Services publics (santé, éducation)	
<p>(1) Amélioration des installations publiques : écoles, établissements de santé etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des installations existantes et aménagement des équipements 	<p>(Potentiels de développement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le système Salongo par exemple, l'entretien des installations publiques est depuis longtemps en place, qui fournit la main-d'œuvre, les repas aux travailleurs, etc. - Un grand nombre de personnes savent lire et écrire. Il sera facile de trouver des éducateurs pour l'alphabetisation. <p>(Contraintes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il ne faut pas trop compter sur les services publics pour prendre le temps et les moyens d'améliorer les établissements publics - Il est possible de trouver la main d'œuvre mais difficile de s'approvisionner en matériel et en ciments et autres matériaux
<p>(2) Alphabetisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement pour l'alphabetisation 	
4. Organisations villageoises	
<p>(1) Renforcement des organisations villageoises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des organisations villageoises pour la plupart non fonctionnelles, ou inexistantes dans certains villages. 	<p>(Contraintes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors du renforcement et/ou de la création des organisations, il faut faire très attention de ne pas engendrer des désaccords ou des frictions entre les participants et les non participants

Chapitre 5 Conception du plan de développement communautaire

Quand le ciblage de plan de développement communautaire sur la vallée fluviale Lukunga de banlieue de secteur Kimpese dans le district de Cataractes, la province du Bas-Congo, a été planifié, la vision de développement basée sur les politiques de la RDC, des potentiels de développement dans la zone d'intervention et les résultats d'analyse de facteurs d'obstacle a été mise et les objectifs de développement de projets de réaliser cette vision et mesures pour se rendre compte que ces objectifs ont été discutés.

Ce chapitre décrira la vue d'ensemble du plan de développement communautaire (le design), l'année cible du développement et le système de mise en oeuvre.

5.1 Plan de développement communautaire (design)

5.1.1 La vue d'ensemble du plan de développement communautaire (design)

Le contenu du plan de développement communautaire a été destiné aux articles que les résidents peuvent mettre en oeuvre des activités de développement et maintenir et les gérer par eux. Comme décrit dans le chapitre 4, le plan de développement est consisté en 4 domaines comme 1) la réhabilitation de routes communautaires, l'amélioration de 2) moyens d'existence, 3) cadre de vie et 4) installations publiques (des services), d'après des problèmes et des besoins, le potentiel de développement et les facteurs d'obstacle qui ont été découverts par l'enquête autographique communautaire de la zone d'intervention, comme indiqué dans la figure 5. 1.

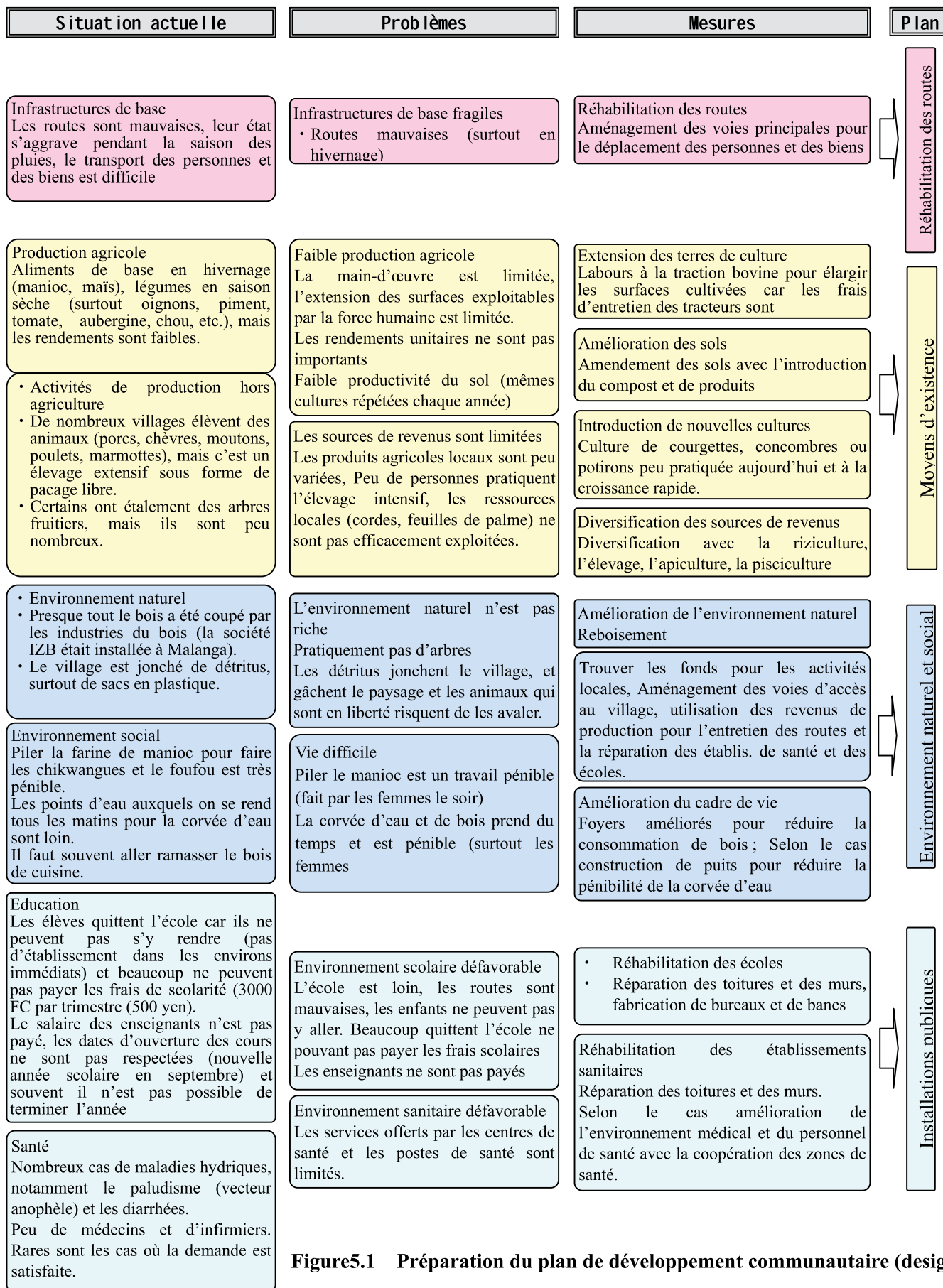


Figure 5.1 Préparation du plan de développement communautaire (design)

(1) Réhabilitation des routes communautaires

Bien que les routes communautaires jouent un rôle significatif comme le transport de produits et l'accès aux services publics, le trafic est très difficile, particulièrement dans la saison pluvieuse, parce que la largeur de route se rétrécit en raison de l'érosion et de grands ennuis apparaissent en affectant par la pluie. Une de raisons est le manque d'entretiens.

Le plan touchant à la route, il est raboté que la réhabilitation de route est séparément mise en oeuvre par le projet d'impact rapide pour la route de Kilueka, tandis que la route communautaire est gardée dans un bon état par l'entretiens pour le la route de Nkondo, parce qu'il a été déjà réhabilité.

(2) Augmentation des moyens d'existence

Presque la totalité des revenus proviennent de l'agriculture. L'augmentation de la productivité agricole doit donc être placée en priorité. La région connaît une bonne pluviométrie et des températures agréables de sorte que les cultures de céréales sont possibles en hivernage et les cultures de légumes en saison sèche, mais tout le travail est fait manuellement et donc la productivité du travail est faible, les sols sont pauvres, des terres non exploitées, les techniques de culture mal adaptées, l'élevage se fait en pacage libre, et donc le niveau de productivité est très bas.

Par conséquent Pour améliorer la productivité agricole, nous prévoyons d'introduire des semences améliorées, d'améliorer la productivité des récoltes par une amélioration des techniques de cultures et de préparation des sols, d'augmenter la productivité du travail par l'utilisation des bœufs (traction animale). Comme revenus hors agriculture nous prévoyons de diversifier les revenus avec l'élevage de porcs de race améliorée, la pisciculture, etc.

Nous ne planifions pas de mécaniser l'agriculture à ce stade car nous estimons que pour des raisons de gestion et d'entretien il serait difficile d'introduire des tracteurs, ce qui bien entendu serait un bon en avant spectaculaire, ou d'introduire des pompes pour remplacer les arrosages manuels alors que les superficies cultivées en légumes sont un problème. Nous introduirons en priorité les modes et techniques de culture pratiqués sur la zone d'intervention et dans ces environs.

(3) Amélioration du cadre de vie

Les problèmes d'environnement liés intimement à la vie des villageois sont nombreux et variés. Comme problème de cadre de vie dans l'espace nécessaire à la vie de tous les jours, il y a l'impossibilité d'avoir accès à l'eau potable, ensuite la pénibilité du pilage de la farine de manioc, principalement effectué par les femmes, les arbres fruitiers et les champs endommagés par les brûlis pratiqués autour des villages.

Le problème d'accès à l'eau potable est le plus grave. Mais dans le secteur certains puits sont inutilisables du fait que les pompes sont en panne. On voit qu'il y a un grand problème d'entretien c'est pourquoi nous avons décidé d'introduire en même temps un système d'entretien par les villageois.

Nous avons planifié d'améliorer les corvées de bois et d'eau qui sont effectuées par les femmes et les enfants. Nous entreprendrons d'établir un petit artisanat, qui donnera l'occasion aux femmes de se rassembler et de communiquer tous les jours et qui aura pour effet de contribuer à dynamiser les activités féminines, ainsi que des actions auxquelles pourront participer les groupes et le plus grand nombre de villageois.

L'amélioration de l'environnement nécessite que l'on s'occupe activement de protéger les forêts qui restent. Dans ce domaine, les résultats se feront ressentir sur le long terme. Il se fera autour d'activités qui favorisent l'amélioration de l'environnement par les villageois, en choisissant le plus souvent des arbres fruitiers, en mettant l'accent sur l'enseignement des techniques telles que l'élevage des plants à partir des graines, et les méthodes de repiquage.

(4) Amélioration des établissements publics (Services publics)

Les écoles en particulier sont mal entretenues, les toitures, les murs et les planchers en mauvais état. Les centres de santé et les installations publiques y compris les routes aussi sont en mauvais état, c'est pourquoi les communautés souhaitent très fort qu'ils soient aménagés et réhabilités.

Pour cela, il sera difficile d'obtenir les subventions de l'Etat, aussi nous plaçons l'entretien des installations par les villageois au cœur de notre plan, et planifions de réhabiliter les installations qui peuvent être aménagées par la communauté. Nous proposons également des méthodes concrètes pour assurer l'entretien après la réhabilitation et pour assurer le financement nécessaire. Pour la route réhabilitée dans le cadre du projet à impact rapide également nous incluons un plan d'entretien durable par la communauté bénéficiaire.

Les besoins au titre de la prévention des maladies les plus répandues (choléra et dysenterie) et en alphabétisation sont également très importants alors que les services de l'Etat sont limités. Comme méthode d'administration efficace et bon marché nous planifions d'utiliser les ressources humaines de la communauté et un mode d'administration approprié.

Les résultats des enquêtes sur le terrain (situation actuelle et problèmes et remèdes) tels qu'indiqués dans la figure ci-après, sont classés dans les volets augmentation des moyens d'existence, amélioration du cadre de vie, amélioration des installations publiques.

5.1.2 Objectifs de développement annuels projetés et articles touchant à chaque domaine

Les problèmes rencontrés sur le secteur et les mesures prévues au vu des enquêtes sur le terrain de la mission sont indiqués dans le tableau ci-dessous, et donc le plan se divise en gros en « éléments qui concernent l'augmentation des moyens d'existence », et « éléments qui concerne l'amélioration du cadre de vie (y compris l'amélioration des installations publiques). La réalisation de projets renfermant ces éléments devrait permettre le développement communautaire attendu des villageois. D'après nos études sur le terrain, outre les problèmes répertoriés dans le tableau, on relève des problèmes

d'électrification du village et de manque de loisirs. Dans le plan de développement communautaire, on n'envisage pas des mesures pour tous les problèmes en même temps, mais on considère que les villageois réaliseront eux-mêmes un développement durable.

Les objectifs du projet sont tracés à court terme sur 3 ans et à moyen terme sur 5 ans, et le plan entreprend les actions des objectifs à moyen terme. Les objectifs annuels à plus long terme ne sont pas tracés du fait de la situation instable que connaît la RDC actuellement. Les figurations du développement graduel des communautés en cas d'accomplissement des objectifs à court et moyen terme sont indiquées en Annexe 5.1)

Tableau 5.1 Problèmes et mesures sur le secteur de notre étude

Problèmes	Mesures	Plan
Faible productivité Sources de revenus limitées	Extension terres arables Nouvelles variétés cultivées Diversification des revenus	Eléments d'augmentation des moyens d'existence
Environnement défavorisé Vie difficile	Amélioration environnement Collecte des coûts d'activités Amélioration cadre de vie	Eléments de l'amélioration du cadre de vie (possibilités au niveau du village)
Mauvaises routes (surtout en hivernage) Mauvais environnement scolaire et sanitaire	Aménagement des voies de déplacement des personnes et des produits Réhabilitation des écoles et des centres de santé	Eléments d'amélioration du cadre de vie (au niveau de la zone – installations publiques)

(1) Routes communautaires

Les routes communautaires ont un impact direct sur l'augmentation des moyens d'existence et sur l'amélioration du cadre de vie car elles sont utilisées quotidiennement pour le transport des produits agricoles, les achats, etc. Nous comparons ci-après la situation avec des routes non aménagées et avec des routes aménagées. Nous voyons que pour développer la communauté il faut en tout premier lieu et incontestablement étudier et réaliser l'aménagement des routes car cela permet d'augmenter les moyens d'existence et d'améliorer le cadre de vie des populations.

Tableau 5.2 Comparaison des effets de la réhabilitation des routes

	Domaine	Sans réhabilitation	Avec réhabilitation	
			Effet à court terme	Effet à long terme
Augmentation des moyens d'existence	Augmentation de la productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> Impossibilité d'expédier les produits 	<ul style="list-style-type: none"> Facilité de transport des produits. Les produits seront donc moins abîmés Facilité de se procurer les semences et le matériel agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Les volumes transportés permettront d'augmenter les revenus
	Augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Peu de visiteurs extérieurs, peu d'information arrive au village donc peu d'occasion d'apprendre de nouvelles techniques (transformation) 	<ul style="list-style-type: none"> Les produits auront une valeur ajoutée Du fait qu'ils pourront être transportés on développera des produits à forte valeur ajoutée pour la vente 	<ul style="list-style-type: none"> La production de produits à forte valeur ajoutée fera augmenter les revenus
	Diversification des sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Peu de visiteurs extérieurs, peu d'information arrive au village, donc peu d'occasions d'apprendre des techniques pour diversifier les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de nouvelles techniques, mise en place de l'élevage et de la riziculture Les nouvelles activités faciliteront le transport des produits 	<ul style="list-style-type: none"> L'extension des activités génératrices de revenus augmentera drastiquement les revenus
Amélioration du cadre de vie (niveau village)	Amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> Se procurer les produits de première nécessité prend du temps et souvent il n'y a pas ce dont on a besoin au moment où on en a besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> Vie facilitée par le fait de pouvoir se procurer les produits de première nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> Le mode de vie est transformé si on peut avoir ce dont on a besoin quand on en a besoin
	Protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> Le transport des plants prend du temps, le reboisement n'est pas effectif. Les ordures non combustibles ne sont pas enlevées et s'amoncellent dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> Un meilleur cadre de vie permettra d'avoir le temps de travailler en faveur de la protection de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de l'agroforesterie pour protéger l'environnement et augmenter les moyens d'existence
(Niveau zone)	Amélioration de l'environnement sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Le déplacement et le transport vers l'hôpital prennent du temps les risques d'aggravation et de décès sont élevés 	<ul style="list-style-type: none"> Les risques d'aggravation des maladies ou de décès seront diminués avec l'accès aux hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les soins préventifs pourront être instaurés à temps donc le pourcentage de malades diminuera dans le village.
	Amélioration de l'environnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> Le déplacement vers l'école prend du temps Les jeunes enfants ne peuvent pas s'y rendre Les bons enseignants ne viennent pas 	<ul style="list-style-type: none"> Si les enseignants peuvent faire la route entre la ville et le village, ils seront plus nombreux à vouloir venir enseigner Les enfants pourront se rendre à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de scolarisation augmentera. Le taux d'analphabètes diminuera. Augmentation des revenus due au fait de la mise en place d'activités diverses pour améliorer les moyens d'existence

Le tableau ci-dessus montre les impacts de l'aménagement des routes ressorties d'après les effets attendus du projet. Nous les classons ensuite en impacts positifs et en impacts négatifs. Nous voyons que s'il y a quelques impacts négatifs, les impacts positifs sont largement majoritaires.

Impact positif

<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de visiteurs augmentera • Le déplacement vers l'école sera facilité • Le déplacement vers l'hôpital sera facilité • Il sera plus facile de se procurer les produits de la vie courante 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de scolarisation sera relevé • Le taux de maladie sera réduit • L'environnement sera amélioré 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le transport des produits agricoles sera facilité • Les produits agricoles seront moins avariés • La fraîcheur des produits sera préservée • Les frais de transport seront réduits 	<ul style="list-style-type: none"> • Le réseau de vente sera élargi • Les produits auront une meilleure plus-value • Fréquence d'envoi améliorée • L'introduction de nouvelles techniques sera plus facile et donc les agriculteurs pourront diversifier leurs cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des revenus
<p><u>Impact direct</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Davantage de visiteurs = davantage d'ordures • Augmentation des accidents de la route 		<p><u>Impact indirect</u></p>

Impact négatif

Figure 5.2 Impact de la réhabilitation des routes

Sur le secteur de notre étude la situation des routes existantes était très différente, avec la route de Kilueka non aménagée et la route de Nkondo qui a été aménagée par la province. Par conséquent au moment du démarrage des PP, pour la route de Nkondo on pouvait espérer des résultats apportés par la réhabilitation des routes alors que pour la route de Kilueka il fallait attendre que soit terminée la route communautaire pour que les résultats d'ensemble du PP apparaissent.

Tableau 5.3 Différence entre les routes Kilueka et Nkondo

Kilueka (avant réparation) 【communauté actuelle】	Nkondo 【communauté à l'étape 1】
<ul style="list-style-type: none"> • Faible trafic • Les gros camions ne passent pratiquement pas (s'ils passent ils sont coincés dans les nids de poule et les ornières et ne peuvent pas se dégager) • Grand nombre de charrettes • Le transport des produits agricoles est souvent fait avec des camions • Nombreuses personnes travaillant dans l'agriculture (agriculture activité principale, le développement de l'élevage et de l'arboriculture fruitière prendra du temps) 	<ul style="list-style-type: none"> • Trafic important (liaison régulière entre Luozi et Kasi) • Passage fréquent des gros camions • Peu de personnes possèdent une charrette • Le transport des produits agricoles est souvent fait à bicyclette • Nombreux sont ceux qui comptent diversifier leur agriculture (nombreux sont ceux qui souhaitent ou font déjà de l'élevage et de l'arboriculture fruitière)

(2) Eléments qui concernent l'augmentation des moyens d'existence

Sur le secteur de notre étude le revenu moyen par habitant est de 0,76 \$ en saison des pluies et de 0,93 \$ en saison sèche (voir section 4.2.2). De nombreuses personnes vivent avec moins de 1 \$ par jour. Lors des ateliers, l'augmentation de la productivité agricole était le premier thème souligné, et tous imploraient le besoin de renforcer la production agricole pour augmenter les moyens d'existence. C'est pourquoi nous avons introduit « l'aménagement des routes communautaires » comme problème à résoudre à court terme en tant qu'élément qui concerne « l'augmentation des moyens d'existence ». Nous indiquons ci-après les problèmes rencontrés sur le terrain par rapport aux moyens d'existence et les solutions proposées.

Tableau 5.4 Problèmes et mesures relatifs à l'augmentation des moyens d'existence

Domaine	Problème	Mesures
Augmentation de la productivité	Pas de mécanisation, augmentation de la productivité du travail par l'augmentation des terres cultivées avec des méthodes gérables par les agriculteurs	Traction bovine
	Problèmes d'amélioration de la productivité par une amélioration des techniques de culture et de la variété des produits	Préparation et amendement des sols
		Introduction de nouvelles variétés
	Problèmes d'utilisation des terres basses du secteur à la saison des pluies	Riziculture
Augmentation de la valeur ajoutée des produits	Problèmes d'amélioration du transport et d'utilisation des excédents agricoles	Traitement post-récolte et transformation
		Transport des produits
Diversification des revenus	Problèmes d'introduction de races améliorées de porcs, d'amélioration des méthodes d'élevage pour augmenter les revenus. Problèmes pour assurer des revenus hors agriculture, et d'introduction de domaines utilisant les ressources locales	Elevage
		Pisciculture, halieutique
		Apiculture

(3) Eléments qui concernent l'amélioration du cadre de vie (y compris l'aménagement des installations publiques)

Pour développer les communautés, il faut augmenter les moyens d'existence de la population mais aussi améliorer son environnement. Tout d'abord il est souhaitable de réaliser en priorité de petites améliorations qui touchent de près les habitants et n'exigent pas un gros budget comme par exemple de nouveaux foyers ou le petit artisanat.

Par ailleurs, certaines améliorations sont difficiles à réaliser sur une unité villageoise. En effet, au cours de notre étude, nous avons vérifié que plusieurs villages de la même zone utilisent en commun l'école et le centre de santé, de sorte que lors de la planification des réhabilitations des établissements publics de la zone, il faut soit améliorer soit créer les systèmes de réalisation et d'entretien par les habitants. Il est par conséquent difficile de régler tous ces problèmes à court terme. Ils seront entrepris à moyen terme.

Tableau 5.5 Problèmes et mesures relatifs à l'amélioration du cadre de vie

Domaine	Problèmes de	Mesures	Réalisation
Amélioration du cadre de vie	Etude d'actions portant principalement sur l'amélioration du cadre de vie des femmes	Foyers améliorés et travaux ménagers simplifiés	Village
		Livres comptables, alphabétisation	
		Petit artisanat	
	Etude d'un mode de traitement des ordures qui sont le problème le plus apparent pour enjoliver le village	Recyclage des sacs en plastique	
Protection de l'environnement	Protection des forêts et introduction de techniques de reboisement (pépinières, plantations), présentation des méthodes d'utilisation du moringa non utilisé aujourd'hui	Protection des forêts, reboisement	
		Moringa	
		Plantations au bord de la route	
Amélioration des installations publiques	Réparation simple des établissements actuels, et étude d'un système de réalisation et d'entretien simple par les villageois.	Amélioration environnement sanitaire	Zone
		Aménagement eau et entretien	
		Amélioration environnement scolaire	

5.1.3 Système de réalisation

Pour assurer un développement continu il est important que les villageois soient les principaux acteurs de la mise en œuvre du plan de développement et de son expansion. Il faut par ailleurs prévoir un système d'appui et de gestion des services publics, aujourd'hui très précaires. Fondamentalement on utilisera les organisations et les services publics présents dans la communauté et on établira de véritables organisations nouvelles. Ainsi les communautés seront les principaux protagonistes de leur développement et prépareront les plans, réaliseront les travaux et s'occuperont de l'entretien, en principe sous les directives du secteur chargé des services publics de la zone de notre étude.

Sur le secteur qui nous concerne il y a des organisations (organisations de développement du village), mais il n'y a pas d'organisations villageoises qui puissent couvrir le secteur. Nous avons vu qu'une unité villageoise serait constituée pour une sphère d'activité donnée, en fonction du contenu des activités du plan de développement communautaire, qui peut couvrir plusieurs villages. Autrement dit, que certaines activités qui concernent l'augmentation de la productivité agricole sont effectuées individuellement ou par un groupe formé au village, et donc n'ont aucun rapport avec les autres villages. En revanche, l'entretien des routes et des établissements publics utilisés en commun par plusieurs villages se fait avec plusieurs villages réunis. Par conséquent, il faut prévoir un système de réalisation adapté à chaque situation.

Le secteur qui nous concerne se divise en deux parties, l'une constituée des villages le long de la route de Kilueka et l'autre des villages le long de la route de Nkondo, deux routes indépendantes qui n'ont pas d'influence réciproque. Un comité composé des villages de chaque route (10 sur la route de Kilueka et 11 sur la route de Nkondo) sera établi (comité de développement communautaire) qui 1) gèrera et dirigera les activités au niveau de la route et 2) gèrera et dirigera directement les activités au niveau du village. Le comité de développement du village gèrera et dirigera aussi les activités au niveau du village. Le comité de développement communautaire échangera ses informations concernant le contenu des actions, la situation des travaux au niveau du village, et en cas de problème servira de point de contact pour les services publics.

5.2 Processus entre la réalisation des projets pilotes et l'élaboration du plan de développement communautaire

Le contenu des projets pilotes de notre étude a été analysé à partir du potentiel de développement et des contraintes dans la région d'intervention. Si nous classons les éléments importants du développement communautaire inclus dans les projets pilotes et que nous les comparons aux éléments importants du développement communautaire de la RDC précités, nous obtenons :

- ✓ Lutte contre la pauvreté : Augmentation des revenus par l'amélioration de la productivité agricole et la diversification des revenus.
- ✓ Participation de la population au choix des projets de développement, à leur réalisation et

leur suivi.

- ✓ Formation de dirigeants locaux : pour les groupes, les villages et les coopératives
- ✓ Amélioration de l'environnement rural : économie du bois (foyers améliorés) reboisement, formation d'animateurs de santé, etc.
- ✓ Renforcement de l'encadrement pour améliorer la collaboration entre les administrations centrale, provinciales et départementales.

Concernant ces éléments, les projets pilotes permettront 1) de vérifier les résultats obtenus par leur réalisation et de préparer un plan de développement durable, 2) de vérifier le contenu du plan de développement communautaire pour le répercuter ensuite sur le plan de développement communautaire final.

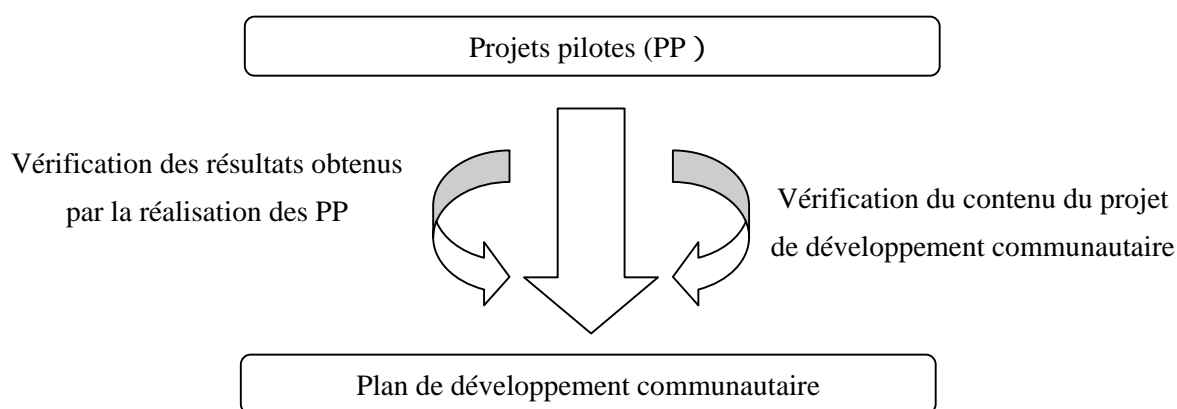


Figure 5.3 Corrélation entre les projets pilotes et le plan de développement communautaire

5.2.1 Vérification des résultats de la réalisation

Les éléments dont les résultats seront vérifiés avec les projets pilotes sont les suivants :

Augmentation des revenus :

Les PP amélioration de la productivité agricole (labour par traction bovine, introduction de nouvelles variétés, riziculture), amélioration de la valeur ajoutée des produits agricoles, et diversification des sources de revenus devraient contribuer à augmenter les revenus. C'est ce qui devra être évalué, y compris les investissements de départ effectués par la mission.

Analyse technique :

La vérification portera sur les résultats mais aussi sur l'aspect technique, y compris les conditions de départ et l'évolution intermédiaire de la construction des porcheries et des conditions environnementales telles que les contraintes géographiques liées à la réalisation des PP labour à la traction bovine, culture des légumes, riziculture, élevage, pisciculture, apiculture. Les cultures (élevage) adaptées aux conditions de la zone d'étude seront finalement répertoriées sous forme de manuel.

Activités en tant que groupe :

Concernant la réalisation de chaque PP il faut tout d'abord établir les unités de groupe avec les personnes qui désirent participer. Plusieurs organismes tels que les organismes du village, les nouveaux organismes qui regroupent plusieurs villages, contrôlent ces groupes mais pour mettre en évidence le contenu des travaux comme le veut leur rôle, il faut tout d'abord former des ressources humaines capables de diriger et renforcer les capacités à travers les PP.

Collaboration avec les autres villages :

A part les PP dont les activités sont concentrées sur une unité villageoise, les PP qui concernent l'amélioration des écoles et des centres de santé seront réalisés en collaboration avec d'autres villages. Dans ce cas, les villages sur lesquels est installé l'établissement à réhabiliter auront le rôle principal, les autres villages assureront le suivi pour vérifier si l'entretien de l'établissement qu'ils utilisent est fait ou non.

5.2.2 Vérification du contenu du plan de développement communautaire

Dans cette vérification il faudra préciser la dynamique du contenu du plan de développement communautaire et ses possibilités de vulgarisation auprès des populations (y compris des autres villages).

Processus : Analyse du processus de réalisation (établissement, mise en œuvre et suivi d'un plan par les populations) pour essayer de garantir la pérennité des travaux.

Effets de la vulgarisation :

Vérifier l'étendue de la vulgarisation (extension) des PP auprès des habitants afin de contribuer au plan de réalisation efficace des travaux.

5.2.3 Vérification de garantir la gestion et la dépense de l'entretien par les projets pilotes

Un tel système vise la pérennité du développement communautaire par les villageois. Pourtant, pour garantir la continuité du développement il faut assurer le budget nécessaire à l'entretien. Comme frais d'entretien estimés nous citerons :

- ✓ Les frais d'entretien des routes réparées par le projet à impact rapide
- ✓ Les frais d'entretien des établissements publics (centres de santé et écoles)

Les services publics étant insuffisants, il faut étudier un système de complément par la communauté. Par ailleurs les PP réalisés dans notre étude, incluent des composantes « augmentation des moyens d'existence » dont la réalisation sera en principe à la charge des villageois. Par conséquent, il faudra étudier également l'affectation des sommes remboursées sur ces composantes.

Frais d'entretien des routes

Les routes sont en terre et donc les caniveaux sont aussi en terre. Pour conserver les routes en

bon état il est indispensable de les entretenir quotidiennement. Pour les frais d'entretien, on étudiera un mode de collecte approprié sur le principe qu'ils sont à la charge des bénéficiaires de la route. Le système suivant sera étudié :

- ✓ Collecte d'un péage auprès des véhicules qui passent sur la route communautaire
- ✓ Les locations de terrain seront augmentées et le surplus collecté pour la raison que la réalisation du projet améliorera le confort pratique.
- ✓ Collecte d'une contribution auprès des villageois

Frais d'entretien des centres de santé et des écoles

Actuellement une partie des frais scolaires est prévue pour l'entretien de l'école. Mais cela ne suffit même pas à faire les réparations les plus simples. Les installations publiques ne dégagent aucun bénéfice direct, on peut réfléchir à la possibilité de collecter une contribution auprès des utilisateurs, aménager des parcelles et utiliser les bénéfices pour l'entretien.

PP destinés à augmenter les moyens d'existence

Comme en principe les villageois sont responsables de leur réalisation, les frais avancés à un moment donné par la mission seront remboursés.

Les remboursements seront collectés et comptabilisés par le comité de développement communautaire, qui ouvrira un compte bancaire au nom du comité. L'organisation de ce comité sera renforcée à travers des stages de gestion comptable destinés aux membres de ce comité. Il est important de créer un système de surveillance constitué du chef de secteur et d'une entité au sein du comité dont la fonction sera de contrôler les mouvements d'argent, en particulier les retraits.

Chapitre 6 Projets pilote

6.1 Politique de mise en œuvre des projets pilote

Les projets pilote ont été dégagés à partir de la conception des programmes de développement communautaire. Dans le cadre de cette étude nous avons réalisé et évalué un PP pour 1) l'établissement d'un comité de développement communautaire (voir chapitre 6.2), 2) l'entretien des routes sous la direction du comité de développement communautaire (voir chapitre 6.3), 3) les projets qui concernent le développement des communautés qui longent la route réhabilitée (voir chapitres 6.4 et 6.5). Les activités du suivi ont également été étudiées (voir chapitres 6.6 et 6.7).

Il est important de considérer la priorité des PP sur la base des évaluations techniques et des besoins de la population, mais il est tout aussi important de s'assurer que les fondations existent qui permettront aux villageois de poursuivre les PP sélectionnés. C'est pourquoi comme nous pouvons le constater de par la structure de ce chapitre, la vérification des comités de développement communautaire créés sur la zone d'intervention de notre étude sera un autre pilier important des PP.

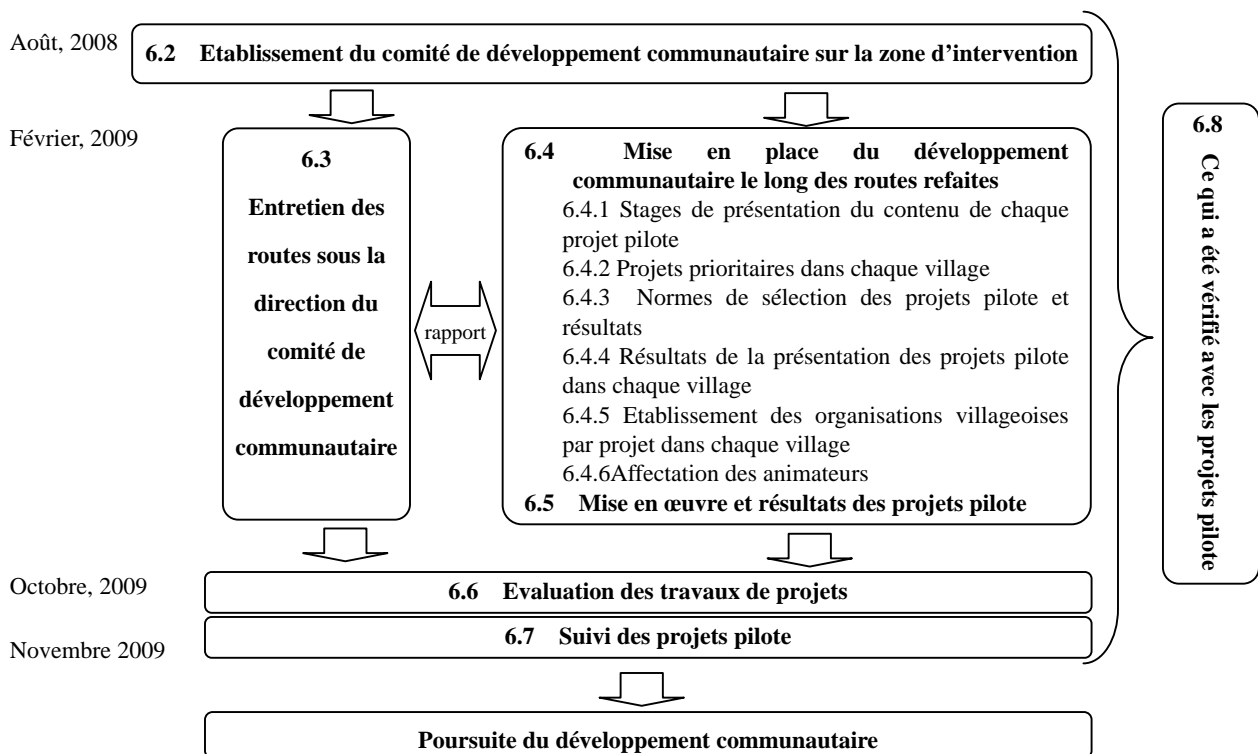


Figure 6.1 Exécution des projets pilotes

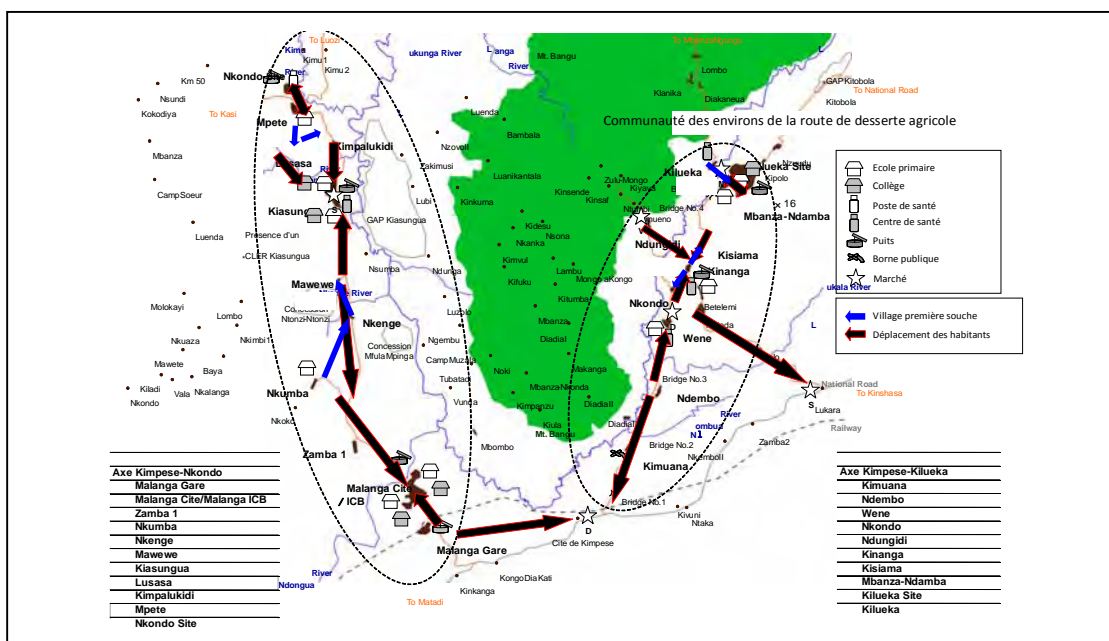
6.2 Etablissement du comité de développement communautaire sur la zone d'intervention

(1) Création du comité de développement de la vallée du Lukunga

Une route départementale, reliant Kimpese à Nkondo Site traverse le secteur de l'étude d'ouest en est une route communale, reliant Kimpese à Kilueka Site, le traverse dans le sens nord-est. Ces 2 routes sont empruntées par plusieurs villages pour accéder aux marchés, aux écoles, aux dispensaires

et autres services publics de la région. C'est en ce sens que l'on peut considérer les zones de la périphérie de ces routes comme unité communautaire. Par ailleurs, selon la coutume de cette région c'est le chef de tribu du village d'origine qui dispose du droit de direction important sur le plan de développement de l'ensemble des communautés, y compris les villages satellites de la première et deuxième génération qui en dépendent. Il est important de tenir compte de ce rapport entre les villages lorsque l'on parle de périmètre de la communauté, c'est pourquoi nous avons respecté ce précepte. Les voies empruntées par les habitants de la communauté pour accéder aux marchés et aux services publics sont indiquées à la figure 6.2, ainsi que les relations entre les villages d'origine et les villages satellites.

Figure 6.2 Périmètres communautaires d'après les routes et le déplacement des personnes



C'est ainsi que nous avons favorisé la création d'un comité de développement communautaire pour 10 villages de la route de Kilueka (le comité de développement de la vallée Lukunga I) et un autre pour 11 villages de la route de Nkondo (comité de développement de la vallée Lukunga II). Le processus de création des comités est indiqué en détail à l'annexe 6.1 ainsi que le contenu des stages de renforcement.

6.3 Entretien des routes sous la direction du comité de développement communautaire

Pour maintenir les routes de la communauté en bon état et prolonger les effets du développement il faut qu'elles soient entretenues. Ce projet absolument indispensable est, contrairement aux autres, mis en place sans tenir compte de la priorité donnée par la population. Comme la route Nkondo a été réparée en 2005 avec une aide de la CTB, à la suite de quoi a été créé un CLER pour son entretien, notre travail portera essentiellement sur la route de Kilueka, pour laquelle nous utiliserons le plus possible le cadre existant. Il consistera à mettre en place un système d'entretien routier autour du comité, faire des stages d'entretien routier et former le

personnel d'entretien. Pour la route Kilueka, les deux volets ont été exécutés et pour la route Nkondo, le volet a été exécuté, et le volet est prévu par un autre bailleur.

1) Aménagement du système d'entretien

Structure du système

(a) Système d'intervention des projets

(b) Renforcement de l'appui technique et supervision de l'entretien (membres du comité, assistants : Secteur, comité, CCSO, etc.)

Distribution des outils

Recherche des frais d'entretien

2) Formation des candidats à l'entretien et stages

Stages pour les candidats à l'entretien des routes (avril et octobre 2009)

Stages destinés aux villageois (octobre 2009)

Le PP de chaque route est indiqué ci-après :

(1) Etablissement du système d'entretien

1) Structure

Il y a deux types d'interventions sur les travaux d'entretien routier :

L'entretien périodique : une fois tous les x années pour les grosses réparations dues à l'érosion de la route

L'entretien courant : entretien de routine qui concerne le nettoyage de la route et les petites réparations

L'entretien périodique relève du service gouvernemental responsable des routes, la DVDA Bas-Congo pour la route de Kilueka et l'Office des routes de Matadi pour la route de Nkondo.

Pour l'entretien courant de la route de Nkondo, la CTB a créé un CLER chargé de réaliser un programme d'entretien de 3 ans à partir de décembre 2009. Concernant la route de Kilueka, le système d'entretien est constitué de cantonniers choisis principalement par le comité de chaque agglomération et des villageois. Les responsables de l'entretien périodique et de l'entretien courant des deux routes sont indiqués ci-après. Comme nous l'avons mentionné au chapitre 5, le contrôle des opérations sera assuré par le Secteur tandis que le CCSO et le DVDA assureront l'appui technique.

Tableau 6.1 Système d'entretien de chaque route

Route	Administration	Entretien		Aide et directives	
		Périodique	Courant	Générales	Technique
Kilueka	D.V.D.A	• D.V.D.A Bas-Congo	(a) Cantonniers de chaque agglomération (b) Tous les membres du Salongo, 1 fois par mois	Secteur	• CCSO • DVDA
Nkondo*	O.R.	• O.R. • CLER Kiasungua (don de la CTB)	(a) Cantonniers de chaque agglomération (b) CLER Kiasungua	Secteur	• DVDA

*Le système de la route de Nkondo existe déjà et n'a pas été mis en place par le projet

(a) Méthode d'entretien (route de Kilueka)

Elle est la suivante :

L'entretien est réalisé par l'organisation villageoise de projet avec au centre le comité. Un nouveau CLER a été créé (Voir encart 1).

La route a été divisée en tronçons de 2 km. Chacun des 9 villages sera responsable du tronçon de route de 2km qui lui est alloué. Ndunguidi, éloigné de 5 km de la route, sera chargé de l'entretien de la voie d'accès jusqu'à la route de Kilueka.

3 cantonniers par village seront nommés. Ils sont formés et choisis en priorité parmi les personnes qui ont un certain statut social du fait qu'ils auront un rôle de direction dans le village. Les cantonniers seront contrôlés par 3 superviseurs (capita) choisis parmi eux.

Une ronde sera organisée une fois par semaine (3 fois par village) pour chaque tronçon de 2 km. Les caniveaux seront nettoyés, les petites réparations seront faites sur le revêtement, la circulation sera limitée en saison des pluies (on posera des panneaux d'interdiction de passer en 4 endroits de la route), le nettoyage des bords de la route sera effectué. Un rapport d'intervention sera remis au capita.

Chaque capita aura 6 km de route à surveiller. Il les visitera une fois par semaine pour vérifier si la route est bien entretenue. Dans la négative il informera le Duki et fera refaire le travail.

Les villageois seront divisés en 4 groupes, qui travailleront à l'entretien une fois par mois (utilisation du Salongo).

Le personnel de CCSO et de DVDA apportera son soutien technique aux cantonniers, aux capitas et aux villageois.

(2) Distribution des outils

Un jeu d'outils est distribué à chaque village. Contrairement aux projets pilote, l'entretien ne dégage pas de bénéfice direct. Pourtant s'il n'est pas régulièrement fait, la valeur de la route baisse avec un impact négatif sur les autres activités. Nous avons décidé de distribuer les outils gracieusement et de ne pas prendre de caution. Leur utilisation sera surveillée par le secteur et le village devra dédommager tout outil volé ou abîmé. (Cf. annexe 6.2).

(3) Acquisition du budget pour l'entretien des routes

1) Budget nécessaire

Lorsqu'un CLER est créé, les cantonniers et les capitas sont payés ; mais comme le financement dépend presque exclusivement des donateurs, actuellement les salaires ne sont pas versés. De même une partie des salaires du CLER Kiasunugua chargé de la route de Nkondo est suspendue.

Pour la route de Kilueka, nous avons décidé de ne pas créer de CLER mais de constituer une entité d'entretien au sein du comité. En octobre 2009 le budget pour payer les salaires des cantonniers et des capitas n'était toujours pas assuré. Le budget de la prochaine campagne est en cours de

préparation dans la perspective d'intéresser les cantonniers.

Ainsi nous avons expliqué aux cantonniers et aux capitas que le salaire ne serait pas versé tant que le budget n'était pas assuré, ce qu'ils ont compris. Les salaires versés par les CLER du Bas-Congo sont indiqués ci-après, à titre indicatif, sans impératif d'être absolument payés à ce niveau. Ils pourraient également être réglés avec des rations de manioc par exemple. A part le salaire des cantonniers, il faut aussi prévoir le budget pour les petites réparations.

Exemple de salaire

*Cantonniers	: 3US\$/j×3personnes/village x 10villages × 4 semaines	= 360 US\$
*capita	: 5US\$/j×3personnes/route x 4 semaines	= 60 US\$
Total	: 420\$/mois x 12 mois	= 5 040 U\$/an

2) Expérience d'acquisition du budget d'entretien

Nous avons vu au chapitre 5 que les moyens de s'assurer le budget d'entretien pourraient venir des redevances de péage des véhicules et du surplus des droits d'utilisation de la terre. Ces montants pourraient être utilisés par le comité pour fournir le budget d'entretien des routes.

(a) Collecte des péages

Le projet prévoit de mettre des arrêts en 4 endroits de la route pendant la saison des pluies pour limiter la circulation (à l'entrée de la route et à l'entrée des embranchements). Sur les deux endroits fortement fréquentés, un péage est imposé aux véhicules ; l'administration en est confiée à l'ACCO, qui est un syndicat des chauffeurs congolais, 70 % étant affecté au comité de développement de Lukunda pour l'entretien. En octobre 2009 l'accord est le suivant :

Administration	Par l'ACCO. Les frais de collecte des péages sont à la charge de l'ACCO
Montant	Sedan = 500FC, bus/camionnette = 2 000FC, camions = 3 000FC
Répartition des sommes collectées	70 % au comité, 30 % à l'ACCO
Règlement	Versement effectué tous les mois par l'ACCO au comité, au bureau du secteur et en présence du secteur.
Démarrage	Après les travaux de réparation l'ACCO et le comité signeront un accord de mise en service.

(b) Collecte des surplus de location des terres

Presque toutes les terres qui longent la route de Kilueka appartiennent à un propriétaire qui les loue. Avec l'accord des propriétaires, un surplus sera ajouté sur une partie des prix de la location, qui sera collecté par le comité. En octobre 2009, l'accord avec les propriétaires est le suivant :

Montants	En général à Kimpese le loyer est de 5 000 à 6 000FC/lot/saison. Il sera augmenté de 20 %. Il est réglé par saison. Il y a des locataires dans tous les villages, donc nous prélèveront 5 \$ US par village.
Moyens	i) Vérifier le nombre de personnes qui louent les terres à chaque saison (secteur). Dresser un inventaire des locataires ii) Sur la base de cet inventaire, le propriétaire collecte ses loyers ; iii) La partie en surplus est payée au comité en présence du secteur

Démarrage	Le secteur étudiera le moment opportun en fonction des périodes de culture (novembre et décembre) avant de commencer la collecte.
Problèmes	Le nombre de locataire n'est pas connu, et 5\$ US / village n'est pas une somme suffisante. Il n'est pas certain qu'elle sera payée. Il est possible qu'il faille augmenter le montant collecté.

(4) Formation des cantonniers et stages

Le système d'entretien courant est constitué principalement par les organisations villageoises. Les villageois, les cantonniers et les capitas choisis participent déjà à l'entretien simple des routes à travers le Salongo, mais ils n'ont aucun support technique et leur travail n'est pas très efficace.

Pour que les villageois continuent à entretenir les routes de façon durable, il faut les sensibiliser davantage et leur apporter une assistance technique. Ce projet pilote a effectué des campagnes de sensibilisation et des stages de formation pour approfondir les connaissances des villageois en matière d'entretien routier, selon le calendrier qui est présenté à l'annexe 6.3

6.4 Mise en place du développement communautaire le long des routes refaites

Les projets pilote ont pour but de vérifier l'adéquation et l'efficacité des propositions du plan de développement communautaire provisoire. Fondamentalement de forme participative, ils ont été présentés lors d'ateliers de formation à Kimpese, classés selon l'ordre de priorité de chaque village auquel ils ont été présentés, puis mis en œuvre une fois que les villageois ont présenté leur plan d'action, attendu que les bénéficiaires doivent rester les principaux acteurs du PP. Lors de structuration de l'organisation villageoise, la mission n'est intervenue que pour indiquer les conditions de création aux villageois qui ont montré de l'intérêt pour les PP et ont compris leur objectif, et pour les guider afin qu'ils forment des groupes de façon autonome. Un contrat, ratifié par le Secteur de Kimpese, a été signé entre les trois protagonistes du PP, à savoir les membres du comité de développement communautaire, le chef de village qui fait également office de représentant du comité de développement du village et la mission, afin de s'assurer de bien remplir les conditions de remboursement des frais engagés au comité de développement communautaire. Nous les encourageons à poursuivre les activités de développement communautaire qui suivront la réalisation des PP sur la base de ce type de contrat même si la mission n'est plus impliquée.

Tableau 6.2 Mode de mise en place des PP

Période	N° de chapitre	Contenu de la réalisation
Fin février à mi mars 2009	6.4.1	Stages d'information sur le contenu de chaque PP (formation des hommes et des femmes qui participent au stage de Kimpese)
Fin mars 2009	6.4.2	Analyse des priorités dans chaque village (Classement des projets prioritaires dans chaque village, raisons, responsables, et réponse au questionnaire de priorité)
Fin mars 2009	6.4.3	Critères de sélection et résultats de la sélection (Choix des PP réalisés sur la base des critères de sélection)
Début avril 2009	6.4.4	Résultats des explications des PP dans chaque village (Réunions d'information dans chaque ville après les réunions avec les chefs de villages de chaque route)
Mi avril 2009	6.4.5	Etablissement des organisations villageoises par PP et par village
Mi avril 2009	-	Etablissement du programme de réalisation par PP de chaque village et signature du contrat

		(Le programme de réalisation comprend la liste des membres, le règlement interne, le programme des activités et les résultats visés) objectifs
Mi avril 2009	-	Mise en place des PP dans chaque village
Mi mai 2009	6.4.6	Affectation de l'animateur de PP
Mi octobre 2009	-	Réunion d'évaluation des PP

6.4.1 Stages de présentation du contenu de chaque projet pilote

Comme nous l'avons vu pour la conception du plan de développement communautaires, nous avons proposé des projets pilote après avoir analysé le potentiel et les contraintes du développement à partir des problèmes et des besoins des villages. En février et mars 2009 nous avons tenu des réunions à Kimpese pour présenter les projets pilote à un homme et une femme de chaque village dans le but de faire bien comprendre ce concept aux villageois. Le détail des stages de formation et des intervenants est indiqué à l'annexe 6.4.

Concernant les participants de ces réunions, on avait tout d'abord songé à sélectionner les villageois qui connaissaient déjà la composante du projet présentée, mais à cause des difficultés de déplacement pendant la saison des pluies nous avons décidé de faire participer les mêmes personnes pendant les 4 jours de fin février et les 5 jours de mi mars, afin d'alléger la charge des villages. Nous avons fait une réunion avec les chefs de village le 23 février dans le but de leur expliquer les objectifs de la formation de Kimpese, leur présenter l'ordre du jour et leur demander d'envoyer les personnes qualifiées. Nous avons convenu qu'il était préférable d'envoyer ceux qui excellaient dans la transmission des informations, attendu qu'ils seraient plus à même de diffuser le contenu de leur formation de Kimpese aux villageois plutôt que ceux qui connaissaient les composantes du projet.

Pendant le séminaire, l'ensemble des projets ébauchés dans le plan de développement communautaire a été largement exposé, sauf le « projet pilote d'entretien des voies de desserte agricoles », bien que la nécessité d'intervention ait été largement reconnue, cela fait que les méthodes de réalisation diffèrent ainsi que les possibilités budgétaires et les délais. Nous avons voulu le présenter avec le « projet pilote d'entretien simple des routes » lors des stages de gestion et d'entretien sur site, car les stages de Kimpese se devaient de porter sur les éléments réalisables par les villageois et qui pourront être poursuivis de façon autonome même par des personnes ou des villages qui n'ont pas participé aux PP, dans la mesure où ils ont le temps et les moyens de les réaliser.

Pour les stages, nous avons utilisé au maximum les ressources locales. Nous avons en particulier demandé aux spécialistes du secteur public d'intervenir pour instruire les stages qui concernent les installations publiques. Ils ont parlé des conditions actuelles de l'entretien et de ce que pouvaient faire les villageois par eux-mêmes, et ont fait des propositions concrètes sur les méthodes de réparation, d'amélioration et de réfection. Le but, en s'assurant ainsi la coopération des spécialistes du secteur public pour établir la maquette du plan de développement communautaire, analyser le contenu des projets et les projets pilote réalisés par notre étude et proposer les projets qui devront être entrepris en priorité, est d'avoir au final un plan de développement communautaire parfaitement réalisable. Par exemple, concernant l'entretien et les réparations des établissements scolaires nous avons demandé la

coopération de Pierre Nsumbu Muntu Kalavo, directeur de la zone d'éducation de Kimpese et l'assistance des écoles primaires religieuses pour essayer de perfectionner l'éducation dans les petites classes de l'école primaire. De la même manière, nous avons demandé la collaboration du docteur Philippe Lukanu Ngwala au sujet des réparations et de l'entretien des établissements de santé, de la situation et du travail du personnel de santé communautaire de chaque village, de l'amélioration de l'environnement pour l'eau potable par l'exploitation de sources ou par l'aménagement et la réparation des puits.

Nous avons décerné un certificat de participation aux stagiaires pour les encourager à continuer. Ces stages leur ont permis d'acquérir des connaissances nouvelles et de jouer un rôle dans la transmission des informations aux autres villageois, rôle reconnu publiquement grâce au certificat que le participant a ramené avec lui. Pour certaines personnes qui ont rarement l'occasion de sortir du village le stage a eu pour double avantage de leur faire connaître la ville de Kimpese, rencontrer d'autres stagiaires, connaître la situation des autres villages. L'enquête de satisfaction a montré que de nombreux participants étaient satisfaits et que souvent ils déclaraient avoir l'intention de se mettre concrètement au travail dès leur retour au village. D'autres ont affirmé que s'il leur était difficile d'agir seuls pour des raisons familiales ou à cause des conditions locales, ils essaieraient de s'engager activement avec d'autres villageois, et que pour cela ils souhaitaient entrer dans un groupe.

6.4.2 Projets prioritaires dans chaque village

Le 24 mars 2009 nous avons récupéré les questionnaires sur l'ordre de priorité, les raisons de ces priorités et le nom des responsables dans les villages le long de la route de Nkondo et le 25 mars 2009 pour les villages le long de la route de Kilueka. (Cf. Annexe 6.5).

Les projets pilote jugés importants du point de vue environnemental ne sont pas indiqués dans le classement des priorités car ils sont inclus dans les objectifs de réalisation de l'ensemble des villages ; pour ces éléments, seul le nom des responsables devait être indiqué. Ce sont les projets pilote « Protection des forêts et reboisement », « Plantation des arbres au bord des routes » et « Recyclage des sacs en plastique ».

Les résultats sont indiqués au tableau ci-dessous. Nous n'indiquons pas les projets placés en 6^{ème} position. Presque tous les villages ont placé le projet « Elevage » parmi les 5 premiers. Le projet « Labour par traction bovine » a été largement crédité, 13 villages sur 21 l'ayant placé parmi les 5 premiers.

6.4.3 Normes de sélection des projets pilote et résultats

A la suite de ces actions nous avons sélectionné les projets pilote en fonction des critères ci-après.

(1) Respecter le plus possible l'ordre de priorité donné par chaque village

Lorsque les villageois ont attribué un ordre de priorité élevé à un projet, cela signifie que les besoins sont élevés et que l'on peut espérer leur participation active lors de la réalisation. En premier lieu, le développement communautaire ne se fera pas par la mission d'étude, il sera le fait des populations. Nous avons autant que possible respecté l'inclinaison des villageois avec des projets qui suivent ce principe de réalisation.

(2) En priorité, utiliser efficacement les installations existantes

Par exemple, on ne construira pas de puits dans les villages qui en ont déjà un équipé d'une pompe. Lorsqu'un centre de santé sera jugé efficace pour la population des alentours, on aidera à le réhabiliter en tenant compte des bénéficiaires et non de son emplacement.

(3) Dans les propositions, tenir compte des ressources naturelles de chaque village

Les villageois ne sont pas toujours conscients des ressources naturelles que détient leur village, c'est pourquoi la mission d'étude a essayé de voir les possibilités d'utilisation qu'elles offrent.

(4) Eviter les projets pilote similaires et avoir pour objectif d'étendre leur réalisation

Nous avons décidé de ne pas chercher à calquer exactement le même projet pilote dans plusieurs villages même s'ils sont candidats. Nous cherchons plutôt à travailler à partir du projet pilote du village de démonstration. Par exemple, on ne fera pas un projet d'élevage sur tous les villages, mais on établira un système qui permette de vulgariser les races de porcs améliorées vers les villages voisins à partir du village ayant bénéficié du projet pilote d'élevage, afin d'arriver à étendre ce type d'élevage sur l'ensemble de la région dans l'avenir.

Ainsi, le choix a porté sur des projets dont les bénéficiaires doivent profiter non seulement au village de réalisation mais aussi aux villages des environs.

(5) Considérer l'équilibre entre les projets et les villages

Il faut veiller à ce qu'il y ait un équilibre d'ensemble, de manière à ne pas avoir d'un côté plusieurs projets regroupés sur une partie des villages et de l'autre très peu de projets. Les résultats de la sélection selon ces critères sont les suivants. (Cf. tableaux 6.3 et 6.4 ci-après).

Tableau 6.3 PP pour les villages de la route de Kilueka

Projet pilote	Village										Total
	Kimwana	Ndembo	Wene	Ndunigidi	Nkondo	Kinanga	Kisiama	Mbanza Ndamba	Kilueka	Kilueka Site	
Labour par traction bovine	7	1	4			1	2	2	1		5 villages
Préparation et amélioration des sols	8										Les 20 villages (Réalisation Agrisud, sur le 2 ^{ème} périmètre communautaire de 9 villages sauf à Kilueka Site sur lequel la réalisation sera faite sur le nouveau périmètre communautaire)
Introduction de nouvelles variétés	1 4						4				
Promotion de la riziculture	1						3				1 village
Traitement post-récolte et transformation	9										1 village
Transport des produits	1 0						1 1				Les 20 villages
Promotion de l'élevage	3	2	5	1	1	2	1	4	2	5	4 villages
Pisciculture et transformation des produits	6							6	3		1 village
Apiculture				6		8		7			1 village
Protection des forêts, reboisement*											Les 20 villages (avec assistance à la culture de plants dans 3 villages)
Moringa	13	3		3	2		10				3 villages
Plantation d'arbres en bordure des routes*											Les 20 villages
Foyers améliorés, amélioration des travaux ménagers	2				8						3 villages
Comptabilité du ménage et alphabétisation	5	4	7	4	5	6	8	3		3	5 villages
Petit artisanat						7					1 village
Recyclage des sacs en plastique*											Les 20 villages
Développement des loisirs	4	5	6	2	3	5	6	5	4	4	Les 20 villages (Aide effective dans 4 villages)
Amélioration des infrastructures de santé	11		3		4	4	9		5	2	2 établissements
Aménagement et entretien des installations d'eau potable			1	5	7		5	8		1	Wene et Kisiama: nouveau puits Ndunigidi: exploitation de la source Kilueka Site: assistance à l'entretien (mais en fonction du future plan d'entretien)
Amélioration des infrastructures scolaires	12		2		6	3	7	1			3 établissements

: Villages de réalisation, Chiffres : ordre de priorité (exemple 1 = projet placé à la première place dans le questionnaire du village)

Tableau 6.4 PP pour les villages de la route de Nkondo

Projet pilote	Village										Total	
	Malanga Gare	Malanga Cite	Zamba 1er	Nkumba	Nkenge	Mawewe	Kiasungua	Lusasa	Kimpalukidi	Mpete		Nkondo Site
Labour par traction bovine				2	1	1	1	2		3	1	4 villages
Préparation et amélioration des sols	1											En tout 21 villages (Réalisation Agrisud dans le nouveau périmètre communautaire)
Introduction de nouvelles variétés	2			4	3	4	5	3	1	4	3	
Promotion de la riziculture												-
Traitement post-récolte et transformation												1 village
Transport des produits		2		3		3						Les 21 villages
Promotion de l'élevage	3	1	1	1	2	2	2	1	2	1	2	5 villages
Pisciculture et transformation des produits	4	5	2						6			1 village
Apiculture							6					1 village
Protection des forêts, reboisement*												Les 21 villages (Dans 4 villages aide à la culture des plants)
Moringa	5				5		4					4 villages (Y compris l'utilisation des ressources existantes de Nkondo Site)
Plantation d'arbres en bordure des routes*												En tout 21 villages
Foyers améliorés, amélioration des travaux ménagers									3			4 villages
Comptabilité du ménage et alphabétisation							3				4	2 villages
Petit artisanat											7	1 village
Recyclage des sacs en plastique*												Les 21 villages
Développement des loisirs			3					5	4	2	6	Les 21 villages (Assistance effective dans 3 villages)
Amélioration des infrastructures de santé		3		5					5		5	3 établissements
Aménagement et entretien des installations d'eau potable		4	4		4	5		4				Nkenge et Mawewe: nouveau puits Zamba 1er et Lusasa: exploitation de la source Malanga Cite : réfection de la 2ème pompe (mais dépend du future plan d'entretien)
Amélioration des infrastructures scolaires			5							5		2 établissements

: Villages de réalisation, Chiffres : ordre de priorité (exemple 1 = projet placé à la première place dans le questionnaire du village)

6.4.4 Résultats de la présentation des projets pilote dans chaque village

Pour s'assurer l'adhésion aux projets sélectionnés, nous avons d'abord réuni les chefs de village et ensuite nous avons tenu une réunion d'information dans chaque village selon le calendrier indiqué à l'annexe 6.4. Nous avons expliqué les raisons de notre sélection et le plan de vulgarisation qui concerne les projets non sélectionnés, étant bien entendu que tous les projets avancés dans les questionnaires de priorité ne peuvent pas être réalisés pendant l'étude.

Nous avons expliqué que le but de cette étude était d'élargir le champ de réalisation des projets et d'assurer leur continuité à travers le renforcement des capacités du comité de développement de la vallée Lukunga, ce que les villageois ont bien compris. Par exemple, concernant le projet pilote de « labour par traction bovine », le village sur lequel le projet sera réalisé devra rendre l'argent des investissements premiers du projet au comité de développement de la vallée Lukunga. Cet argent sera attribué à un autre village ou à un autre groupe du même village. Les villageois ont bien compris que le projet pilote est un projet expérimental qui ne représente pas tout le potentiel de développement de la zone et qu'il a pour objet de servir de modèle à leur propres projets de développement.

6.4.5 Etablissement des organisations villageoises par projet dans chaque village

Nous avons vu au chapitre 4.1.2 que dans la zone du projet il y a plusieurs organisations villageoises pour chaque domaine d'activité. Lors de la mise en œuvre des projets pilote, nous utiliserons les organisations qui existent lorsqu'elles sont adaptées aux composantes desdits projets, mais lorsqu'elles ne sont pas adaptées nous établirons une nouvelle organisation pour la composante, selon les besoins. (Voir annexe 6.5).

1) Considérations importantes concernant l'établissement des organisations villageoises

Les membres des organisations villageoises pour les PP ont été répertoriés et nous avons vérifié que les bénéficiaires des projets pilote étaient équilibrés entre tous les bénéficiaires. Nous avons relevé l'âge, l'origine et le clan de chaque membre. Nombreux sont ceux de Malanga cité et Kiasungua qui n'ont pas répondu. Ils ont donc été retirés de l'analyse. Nous indiquons ci-après l'âge moyen des participants, le pourcentage de personnes qui participent au projet dans le village, le pourcentage de femmes, le pourcentage d'Angolais, le pourcentage de membres qui appartiennent au clan principal du village, etc. (Voir Annexe 6.7).

L'âge des membres des PP indique une moyenne de 40 ans, ce qui montre que les organisations villageoises sont composées de la tranche d'âge la plus active de la population. Par ailleurs un grand éventail d'âge est représenté, allant de la petite fille de 13 ans qui participe au projet d'alphabétisation à Mbanza Ndamba jusqu'à l'homme de 80 ans qui participe du projet d'élevage à Ndunguidi.

A part Wene, dans tous les villages les femmes participent au projet, et dans tous les villages où vivent des Angolais, ces derniers sont présents dans les projets, exception faite de Ndunguidi, Malanga gare, Mawewe et Lusasa où il n'y a pas d'Angolais et le village de Kiasungua où 6 personnes n'ont pas donné leur origine.

Du point de vue des clans, à Lusasa et à Kimpalukidi les membres sont constitués en majeure partie par le clan, à Kimwana, à Kilueka et à Nkondo site très peu de membres appartiennent au clan.

Pour la recherche des orientations futures des organisations villageoises et la poursuite des implantations de PP, il est extrêmement utile de relever les éléments devant être pris en compte lors de

la création des organisations et de l'établissement d'un programme de développement communautaire durable, afin de pouvoir les répercuter ensuite.

2) Aide au renforcement des organisations villageoises de projet

Parallèlement aux stages sur la création du comité de développement et son renforcement nous avons mis en place des stages de renforcement des organisations villageoises de projet, et établi le règlement interne de ces organisations représentées par les villageois. L'organisation et le renforcement de chaque organisme ainsi que le détail des stages sont indiqués dans l'annexe 6.8

Les règlements intérieurs proposés pour le projet d'amélioration des infrastructures de santé de Nkondo Site et pour le projet de labours avec attelage de bœufs de Kinanga sont joints à l'annexe 6.9.

6.4.6 Affectation des animateurs

Vu le nombre de projets et le nombre de villages, des animateurs ont été envoyés dans chaque village pour accélérer la mise en place des PP et effectuer le monitoring (voir tableau suivant). Ils vivent dans le village et aident les villageois à établir les organisations, à ordonner les problèmes et élaborer les programmes de PP, présentent les personnes qui ont les capacités techniques pour diriger chaque projet, font la démonstration de foyers améliorés, etc.

Les animateurs contribuent à faire circuler les informations entre les villages, entre les PP, entre les organisations de chaque projet.

Tableau 6.5 Affectation des animateurs de PP

route	Village d'affectation	Village administré	Nom de l'animateur	Zone couverte
Kilueka	Ndembo	Kimwana, Ndembo	M.Roberto Dibindu	4
	Kinanga	Wene, Nkondo, Ndunguidi, Kinanga, Kisiama	M.J.P.Bakala	5
	Mbanza Ndamba	Mbanza-Ndamba, Kilueka, Kilueka Site	M.Bela Batantu	6
Nkondo	Malanga Cité	Malanga Gare, Malanga Cité Zamba, Nkumba	M.Simon, M.Davier	1
	Mawewe	Nkenge, Mawewe, Kiasungua, Lusasa, Kimpalukidi	M.Matai Muanda	2
	Nkondo Site	Mpete, Nkondo Site	M.Andre	3

6.5 Mise en œuvre et résultats des projets pilote

Dans ce chapitre nous indiquons les résultats des PP mis en place à partir d'avril 2009.

A la fin des PP un groupe de 2 ou 3 personnes par groupe de projet a participé à la réunion d'évaluation au cours de laquelle chaque représentant a pu exposer la situation de son projet, échanger des points de vue avec les autres, discuter sérieusement de la recherche des fonds et des moyens de les utiliser afin de pouvoir continuer les activités, dans un souci d'indépendance. Une enquête a été menée en parallèle auprès des participants de la réunion. (Voir le calendrier des réunions à l'annexe 6.4).

Nous indiquons ci-après les objectifs de chaque projet, les éléments de vérification, le contenu, les conditions et les effets attendus des réalisations, les résultats et l'évaluation du PP, les impacts sur

le programme de développement communautaire. (Cf. Annexe 6.10).

Les objectifs de réalisation des PP ont été portés en fonction de la situation actuelle du secteur. Les volets de vérification comprennent les volets de vérification des PP. Le contenu des réalisations indique le calendrier de mise en œuvre des principaux éléments de chaque volet. Sur le secteur d'intervention nous avons indiqué les zones formées du ou des villages d'implantation du PP ou le village dans lequel a été projeté la réalisation. Les conditions de réalisation de chaque village d'une zone, concernent en particulier celles qui nous paraissent être des conditions sine qua non pour que le comité de développement communautaire continue à réaliser des projets. Les résultats attendus concernent les PP et tous les autres projets qui seront réalisés. Ainsi les résultats obtenus avec un PP pourront servir de référence pour les activités d'un projet similaire sur la zone. Les résultats et l'évaluation indiquent les résultats obtenus lors de notre étude et l'échange des évaluations de PP par les villageois. Enfin nous avons mentionné les résultats et les évaluations qui pourront être répercutés sur le plan de développement communautaire. Nous avons établi également des manuels pour les labours à la traction bovine, la riziculture, l'élevage et le reboisement. (Cf. annexe 6.11).

6.6 Evaluation des travaux des projets

Les PP indiqués ci-dessous étant destinés à améliorer les moyens d'existence des villages, nous avons comptabilisé leurs avantages. Le détail des effets des travaux est indiqué en annexe 6.3.

Projet	Bénéfice ajouté (US \$)	Résumé
Traction bovine	1 950/paire	<ul style="list-style-type: none"> • Une paire de bœufs laboure 0,25 ha par jour, et est utilisée 4 mois pendant la saison des pluies. • Ainsi, une paire de bœufs laboure 21,6 ha de terre par an. • Un bœuf travaille pendant 10 ans.
Introduction de nouvelles variétés	706 / 1500m ²	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'introduction des espèces (pépinières sur pilotis) permettront de profiter des avantages de la vente précoce • Nous avons pris 1500 m² de cultures comme moyenne cultivée en saison sèche.
Promotion de la riziculture	3529 / 2ha	<ul style="list-style-type: none"> • Indique les bénéfices après la deuxième année. La première année, il faut payer la main-d'œuvre pour aménager les rizières, ce qui diminue le bénéfice de 671 \$ après calcul de leur salaire.
Traitement post-récolte, transformation	-	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits transformés reviennent cher compte tenu de l'achat des bocaux et des étiquettes, ils seront donc réservés à la consommation personnelle, et donc leur bénéfice n'est pas comptabilisé.
Transport des produits	71 / 1lot	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice calculé pour l'utilisation des charrettes à bœufs. • Transport de 1 mois en saison sèche et de 4 fois par semaine
Elevage	179	<ul style="list-style-type: none"> • Pour un premier investissement de 1 mâle et 3 femelles • Les porcheries sont faites avec les matériaux trouvés sur place, seul le béton du sol est acheté.
Pisciculture	-	<ul style="list-style-type: none"> • Introduite pour la consommation personnelle, donc n'est pas comptabilisée
Apiculture	398	<ul style="list-style-type: none"> • Les ruches, les protections et autres sont achetés mais les abeilles sont prises sur le secteur.
Expédition en commun	1 355 / 1 500m ²	<ul style="list-style-type: none"> • Les locaux de stockage sont posés provisoirement et les bénéfices sont calculés pour une vente précoce à prix fort.

6.7 Monitoring (suivi) des projets pilote

6.7.1 Système de suivi

Lors de la mise en œuvre des PP, un système de monitoring a été mis en place en consultation avec les membres du comité de développement communautaire et le secteur, qui aura pour objet de

préservent leur durabilité. Le système prévu aujourd'hui est indiqué à la figure suivante : 1) les groupes qui se rendent dans les villages doivent indiquer le contenu de leur travail au comité de développement du village, 2) quand il a reçu le rapport le comité du village doit informer le comité de développement communautaire, 3) le comité de développement communautaire doit tenir une assemblée générale pour que les activités soient approuvées. D'autre part, toutes les activités doivent recueillir les conseils et les directives des employés du secteur et du chef de secteur.

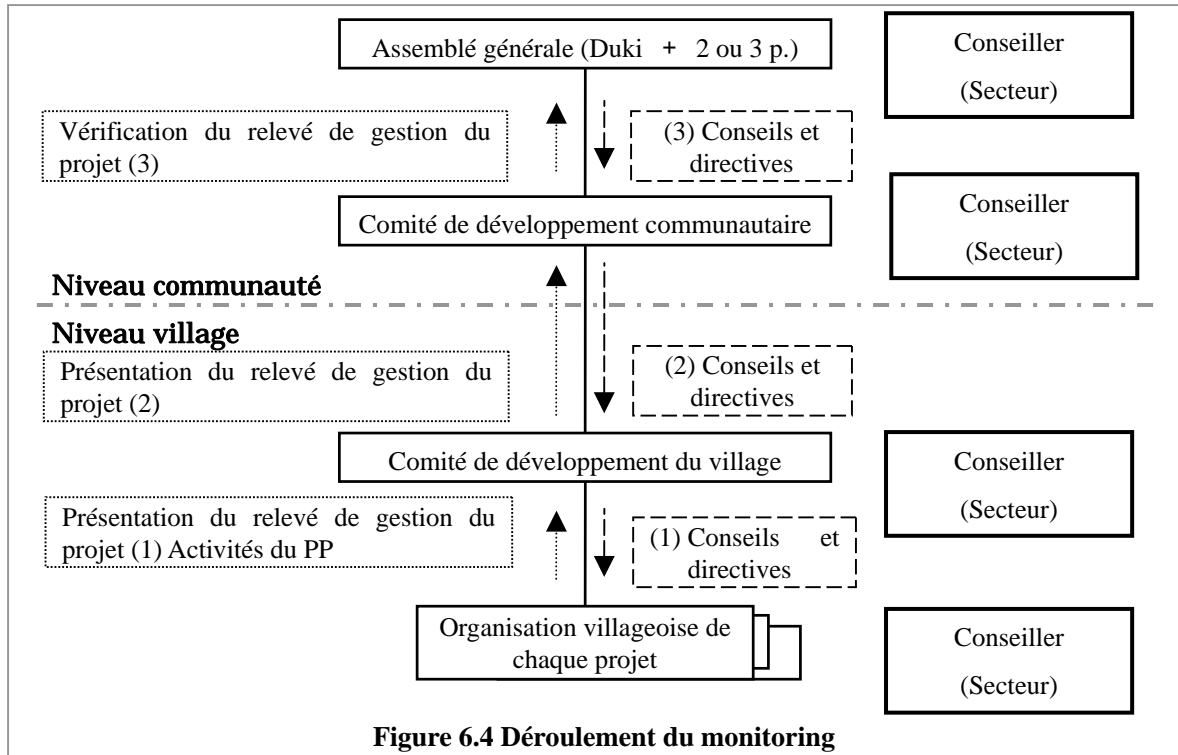


Figure 6.4 Déroulement du monitoring

Pour chaque rapport à présenter il faudra utiliser le formulaire préétabli. Les formulaires seront régulièrement mis à jour afin de permettre de continuer le monitoring. Le relevé de gestion des projets se présente comme suit.

Tableau 6.6 Relevé de gestion du projet

A remplir par le groupe de projet (plan de réalisation et résultats du monitoring)	Nom du Village				
	Nom du Projet				
	Date				
	Membres	Nom	Sexe	Age	Titre
		Président
		Vice Président
		Secrétaire
		Trésorier
	Règlement Intérieur				
	Activités	Activités	Période d'exécution (année, mois)	Matériel (items, coûts)	
1.		
2.		
3.		
Coût	Coût Total : Contribution par le groupe :				
Distribution du profit		Montant prévu (A)	Montant payé (B)	Reste à payer (C) = (A) – (B)	
	Profit pour le groupe				
	Remboursement au comité du village				
	Remboursement au Comité de Ndimba Lukunga				
Sujet					
Problèmes					
Solutions envisagées					
A remplir par le comité de développement du village	Commentaires du Comité du Village	Priorité du projet	1. A Exécuter le plus tôt possible 2. A exécuter dans quelques mois 3. A exécuter dans l'année		
		Commentaires			
		Date			
A remplir par le comité de développement communautaire	Commentaires du comité de Ndimba Lukunga	Priorité du projet	A Exécuter le plus tôt possible 2. A exécuter dans quelques mois 3. A exécuter dans l'année		
		Commentaires			
		Date			
A remplir par le Secteur de Kimpese	Commentaires du Secteur de Kimpese	1. Accepté 2. Doit être révisé	Raisons		
		Date			

6.7.2 Nouveaux projets et remboursements

Pour les PP qui concernent l'amélioration des moyens d'existence les groupes doivent s'occuper des montants du premier investissement et effectuer les remboursements annuels tout au long de la réalisation.

(1) Remboursement par les groupes

Les remboursements sont réglés au comité de développement du village, lequel règlera à son tour le comité de développement communautaire (voir figure ci-après). Le comité de développement communautaire tiendra le livre de compte et versera l'argent sur son compte bancaire à Kimpese.

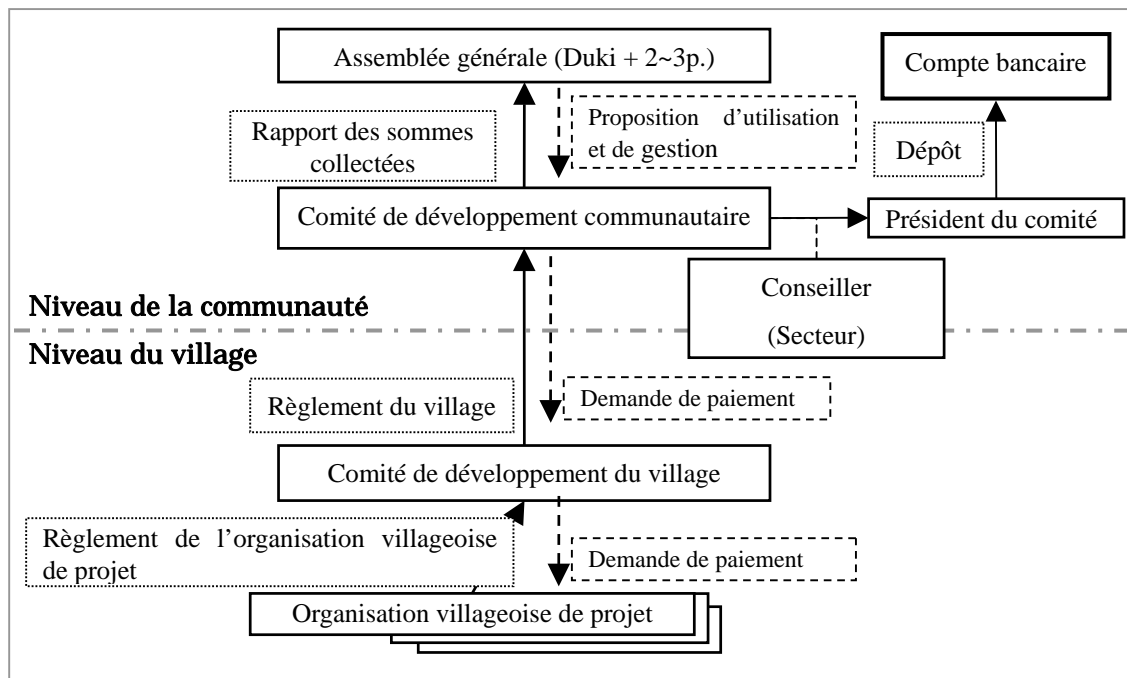


Figure 6.5 Flux des remboursements pour les PP (jusqu'au dépôt)

(2) Activités des nouveaux projets

Les remboursements concernent les PP de traction bovine, d'introduction de nouvelles variétés, d'élevage, et de transport des produits. Ils seront utilisés pour de nouveaux PP sélectionnés par les groupes et mis en œuvre en suivant le processus des PP réalisés.

Les montants à rembourser sont les suivants :

Projet	Remboursement	Délai de remboursement
Traction bovine	Première année : 10 % du coût du projet avant démarrage A partir de la 2 ^{ème} année : 20 % du coût du projet	Annuel/5 ans
Introduction de variétés nouvelles	20 % des coûts du projet au bout de 6 mois, augmenté des intérêts	6 mois
Promotion de la riziculture	Remboursement de la quantité de semences fournies	Après la récolte
Transport des produits	Première année : 10 % des coûts du projet avant démarrage A partir de la 2 ^{ème} année : 20 % des coûts du projet	Annuel / 5 ans

Elevage	dès les premières mises bas (2 mois) remboursement du nombre de têtes données au départ A partir de la 2 ^{ème} année : 20 % du coût du projet	Annuel / 5ans
---------	---	---------------

L'utilisation de l'argent remboursé a été fixée comme suite, attendu qu'il doit l'être pour continuer le projet.

- Introduction de nouvelles variétés : Les intérêts (bénéfices) pourront être utilisés à des fins multiples telles que l'entretien des routes ou des dispensaires, l'apport sera utilisé pour les semences de nouvelles variétés introduites l'année suivante.
- Traction bovine, transport des produits, élevage : l'investissement pour les transports de produits est faible, pour l'élevage les porcelets seront donnés aux autres groupes, donc tous les remboursements collectés seront utilisés pour la traction bovine.

(3) Processus d'utilisation pour les activités de nouveaux groupes

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'utilisation des montants remboursés suivra le processus indiqué dans la figure ci-après, identique au processus de réalisation du PP. Ainsi

- 1) Le nouveau groupe prépare un programme d'activités et le présente au comité de développement du village
- 2) Le comité étudie le programme et le présente au comité de développement de la vallée Lukunda
- 3) Si le contenu est adopté, le président du comité Lukunda va retirer l'argent de la banque.

En ce qui concerne le retrait bancaire, le président du comité de développement communautaire doit recevoir l'autorisation du chef de secteur.

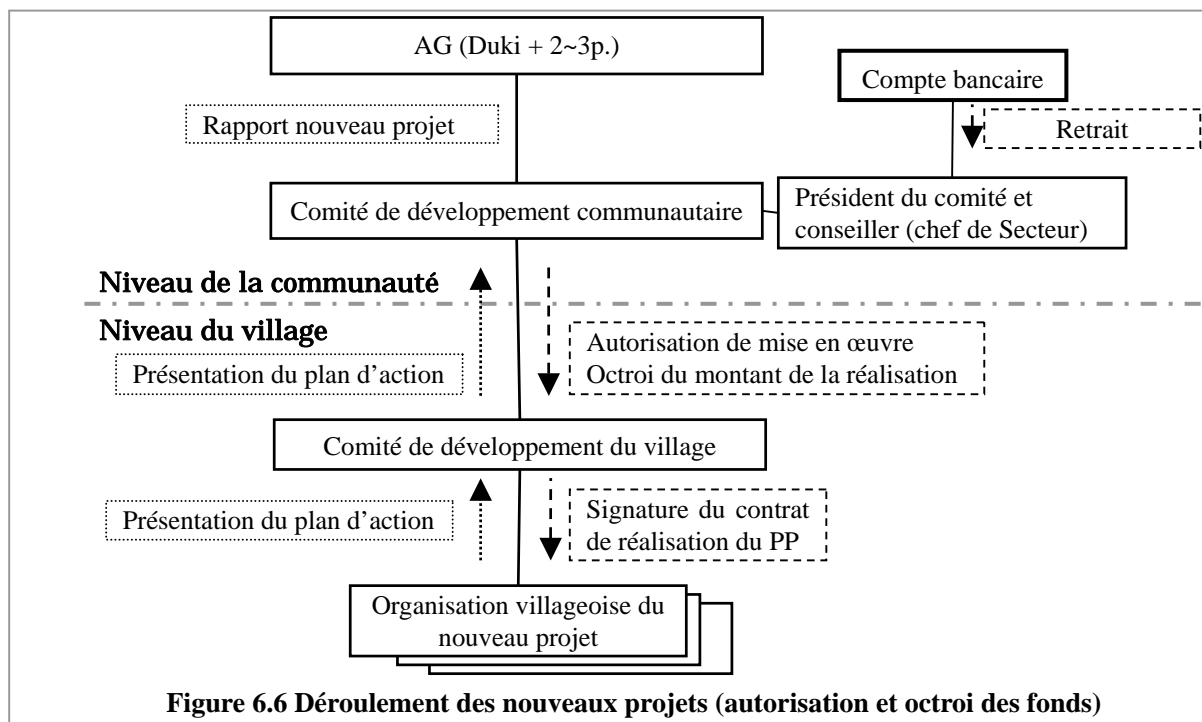


Figure 6.6 Déroulement des nouveaux projets (autorisation et octroi des fonds)

6.7.3 Mise en œuvre du monitoring

(1) Monitoring des PP pour le développement communautaire

1) Introduction

Pour établir le plan de développement communautaire qui vise à mettre en œuvre et intensifier le développement communautaire par les villageois, nous nous sommes fondés sur nos enquêtes de la première et de la deuxième année de travail, qui nous ont permis de saisir les problèmes auxquels le développement communautaire autonome des villageois est confronté et de dégager des spécimens de réponses.

L'établissement du plan de développement communautaire doit tenir compte des considérations suivantes, qui sont très importantes :

Les activités doivent pouvoir être réalisées par les villageois eux-mêmes

Utilisation expresse des ressources humaines et matérielles qui existent sur le secteur

Les questions qui ne peuvent pas être résolues individuellement seront étudiées en groupe

Pour rendre le plan de développement communautaire plus concret il faut réaliser des PP pour chaque élément du plan et sélectionner les thèmes à réaliser et à développer à travers les vérifications de ces PP, qui seront répercutés sur le plan de développement.

2) Contenu du monitoring

Le plan de développement communautaire comprend en gros 4 thèmes :

Amélioration des revenus des villageois du secteur

Amélioration du cadre de vie et de l'environnement

Amélioration des services publics

Organisation autonome des villageois (y compris les comités de développement communautaires organisés pour les deux routes).

Lors de la réalisation des PP de la deuxième année d'étude, nous avons relevé les problèmes de la communauté à partir de l'établissement du plan d'action par les villageois, vérifié les ressources pouvant être utilisées sur le secteur en préparant les mesures d'amélioration (projet) ainsi que l'utilité des organisations. Certaines actions ont été entreprises en se référant au plan de réalisation qui avait été dressé, mais à ce jour, très peu de résultats concrets sont apparus.

Les éléments du monitoring projetés sur les principaux projets sont les suivants :

Programme d'amélioration des moyens d'existence

Projet	Présentation	Monitorage
Traction bovine	L'objectif est d'augmenter la productivité par une extension des surfaces cultivées. Entraînement la 1 ^{ère} année, la 2 ^{ème} année préparation des sols pour les cultures de saison des pluies (labours) à partir d'octobre. Après l'entraînement de la première année, on devrait labourer 0,10 ha par jour.	- Evolution des rendements et des surfaces cultivées après introduction des bœufs - Convenance de l'administration par les groupes et durabilité
Promotion de l'élevage	Introduction de races améliorées plus fécondes (10 têtes environ) et plus corpulentes que la race locale, pour augmenter les moyens d'existence. Les porcheries sont construites et les porcs offerts, mais ils n'ont pas encore mis bas.	- Convenance des porcheries construites - Nombre de naissances par portée - Poids - Convenance de l'administration par les groupes et durabilité
Transport des produits	Introduction de charrettes et de carrioles pour améliorer le transport des produits. Des charrettes à attelage ont été également introduites en commun avec le groupe traction bovine pour pouvoir être tirées par les bœufs.	- Effets économique de l'utilisation des charrettes - Convenance de la fabrication des charrettes à bœufs - Convenance de l'administration par les groupes et durabilité

Programmes d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement

Projet	Présentation	Monitorage
Alphabétisation	Définition de la manière d'administrer l'alphabétisation par les villageois qui deviendront les enseignants et ceux qui deviendront les élèves. Ensuite, formation des « instructeurs » aux méthodes d'enseignement	- Revue du nombre de cours d'alphabétisation - Convenance de l'administration par les groupes et durabilité
Formation d'animateurs de santé	Formation d'animateurs de santé pour les campagnes de sensibilisation (utilisation du théâtre de papier) à titre de prévention des principales maladies	- Fréquence des campagnes de sensibilisation des animateurs de santé - Degré de compréhension des villageois
Protection des forêts et reboisement	Formation à la culture des plants et au repiquage. Le repiquage se fait pendant la saison des pluies donc la deuxième année il n'avait pas encore eu lieu.	- Epoque de reboisement et nombre de pieds plantés.
Amélioration des centres de santé, des écoles et autres établissements publics	Offre des outils nécessaires aux petites réparations qui sont effectuées par les villageois.	- Système de gestion des outils offerts à chaque groupe concerné - Taux d'utilisation des établissements concernés

Programme de renforcement des organisations

Projet	Présentation	Monitorage
Tous les projets y compris l'entretien des routes	Les montants du premier investissement nécessaires pour augmenter la productivité seront remboursés par chaque groupe en 5 ans au comité de développement communautaire. L'utilisation de cet argent sera décidée lors des comités.	- Contrôle des remboursements par le comité de développement communautaire - Taux de présence des membres et fréquence des comités - Détail de l'utilisation des remboursements

(2) Monitorage des projets liés à l'entretien des routes

1) Introduction

Les routes en terre, qui sont constamment utilisées, doivent être entretenues quotidiennement. Ce sont des biens et des ouvrages collectifs dont l'entretien relève normalement de l'état, mais l'office des routes, organisme du ministère des infrastructures publiques, qui est chargé de la route de Nkondo

et la DVDA, du ministère de l'agriculture qui est chargée de la route de Kilueka ne disposent pas d'un budget assez conséquent pour véritablement contribuer à ce service. Dans notre projet, nous avons planifié des activités d'entretien des routes par les organisations de villageois qui deviendront l'organisme principal d'entretien pour le secteur de l'étude.

Ces activités ont un caractère durable mais pour qu'elles soient organisées il faudra du temps. Par ailleurs c'est à la saison des pluies que les routes sont le plus endommagées, et par conséquent il est indispensable d'avoir un système d'entretien qui remette les routes en bon état entre novembre et avril que dure cette saison.

2) Contenu des activités

Le Comité local d'entretien et de réhabilitation de la route rurale de Nkondo (CLER Kiasungua) est institué et fonctionne ; il est prévu de le poursuivre pendant les 3 prochaines années avec un programme CTB. Notre mission n'a absolument pas contribué à cette action et pense uniquement échanger des informations.

Concernant la route de Kilueka, une organisation villageoise a été établie pour son entretien après réhabilitation, qui devrait être poursuivi en coopération avec le CLER Kiasungua. Lors des ateliers destinés aux villageois, nous avons sensibilisé la population sur la nécessité d'entretenir les routes et nous avons effectué des travaux sur la route afin de donner une formation sur le terrain. Concernant le budget des activités, nous planifions de prélever de l'argent sur le péage des camions et une partie de la location des terres auprès des propriétaires.

a) Renforcement de l'organisation d'entretien des routes

Après la réhabilitation des routes communautaires en novembre 2009, il faut que l'entretien soit poursuivi par les organisations villageoises. Concrètement parlant, elles doivent enlever la boue dans les canaux de drainage, faire les petites réparations de surface, limiter la circulation pendant la saison des pluies, désherber et nettoyer les alentours de la route. Pour que ces actions soient poursuivies nous avons planifié le renforcement de l'organisation qui suivra et le monitoring des actions.

b) Poursuite de la formation à l'entretien

- Concernant les méthodes de construction et d'entretien ayant fait l'objet du transfert technologique, soit par des formations sur le terrain lors des travaux soit dans les stages avant les travaux, nous planifions de poursuivre la formation afin de fixer les techniques et d'assurer le transfert technologique à d'autres villageois.
- Les formations sur le terrain auront lieu en hivernage (mars-avril) Après (mai-juin), pendant la saison sèche (août-septembre).

c) Maintenance de la route par la formation sur le terrain

- Les parties en pente raide (pente transversale de plus de 5 %) ont été bétonnées, mais les parties de moins de 5 % sont simplement revêtues de latérite, ce qui risque d'entraîner des désagréments après la saison des pluies.
- Pendant la période de garantie contre les vices qui est de un an après la fin des travaux l'entrepreneur et les villageois effectueront les réparations selon les besoins, ce qui constituera une formation sur le terrain aux méthodes de réparation et assurera le transfert technologique à la population.

6.8 Ce qui a été vérifié avec les projets pilotes

Le détail des réalisations avec les PP sont donnés à l'annexe 6.10. Nous retraçons ici les résultats de ces réalisations qui seront répercutés sur le plan de développement communautaire, à savoir : 1) le système de réalisation du programme de développement communautaire, 2) les objectifs par année du programme de développement, 3) le contenu technique des PP.

6.8.1 Système de réalisation du plan de développement communautaire

Dans notre étude, nous avons tout d'abord créé le comité de développement communautaire constitué des Duki des villages qui bordent la route. Ils seront les principaux acteurs du développement, chargés entre autres de l'entretien des routes, de poursuivre le PP, de gérer l'argent du développement communautaire.

De nombreux PP qui concernent l'augmentation des moyens d'existence devront rembourser en 5 ans l'investissement de départ, remboursements qui alimenteront le budget des activités du comité de développement communautaire. Par ailleurs le fait que les travaux nécessaires ne seront pas gratuits mais payants devrait augmenter le sentiment d'appropriation et inciter à poursuivre le projet.

Après avoir mis les activités d'augmentation des moyens d'existence sur les rails, l'objectif est d'améliorer les conditions de vie sur la zone. Autrement dit le budget de développement communautaire obtenu avec les projets d'amélioration des moyens d'existence ne suffira pas alors que les besoins de la population augmentent. Il n'y aura pas de revenu direct mais nous planifions d'améliorer le secteur de la santé par l'amélioration des centres de santé et le secteur de l'éducation par l'amélioration des écoles, toutes choses nécessaires au développement communautaire

Un tel système est également efficace pour assurer la continuité, et lors du développement communautaire il sera bon de commencer par établir un comité de développement communautaire, faire comprendre à ses membres le rôle important qu'ils ont à jouer pour garantir la continuité du développement communautaire et ensuite établir un projet concret.

6.8.2 Objectifs annuels du plan de développement communautaire

Nous avons vu que pour favoriser le développement communautaire sur le secteur de notre étude il fallait en premier lieu propulser l'aménagement des routes communautaires.

Par conséquent, lorsque les réalisations sont décidées il est souhaitable de placer l'aménagement des routes la première année. Concernant le secteur de notre étude, la réfection de la route Kimpese-Kilueka a été effectuée par un projet d'assistance à la reconstruction d'urgence (projet à impact rapide) et donc a pu être incluse dans les travaux de 2009.

Nous avons vu également qu'il est souhaitable d'entreprendre les projets qui visent l'augmentation des moyens d'existence à la suite, comme faisant partie de l'amélioration du niveau de vie. En saison des pluies et en saison sèche, la production agricole est possible au minimum une fois par an car les activités de production ne peuvent se faire qu'une à la fois. L'ensoleillement et la pluviométrie diffèrent d'une année à l'autre, de sorte que les volumes de production sont très disparates d'une année à l'autre aussi, et même si les techniques introduites sont justes, il n'est pas dit que l'on obtiendra les volumes escomptés cette année là. Autrement dit, on ne peut pas garantir que les moyens d'existence seront augmentés l'année qui suit l'aménagement de la route communautaire, c'est pourquoi nous prenons l'hypothèse de 2 ans minimum. En conclusion il est souhaitable de réaliser de petites améliorations faisables au niveau du village avec l'augmentation des moyens d'existence en 2010 et en 2011.

A mesure qu'augmentent les moyens d'existence, il est souhaitable de faire progresser la réhabilitation des infrastructures publiques telles que les centres de santé et les écoles utilisés en commun dans la zone. Sur le secteur de l'étude, la réhabilitation des centres de santé et des écoles demandera environ 3 ans à partir du démarrage alors qu'une partie des moyens d'existences auront été augmentés, soit jusqu'en 2014 dans notre cas.

6.8.3 Contenu technique extrait des projets pilote

Certains projets sont limités par les conditions topographiques. Nous indiquons les critères d'évaluation de chaque projet au tableau 6.7 ci-dessous et les normes obtenues par l'intermédiaire des PP au tableau 6.8. Concernant les réalisations concrètes, il est possible d'utiliser au maximum les manuels de traction bovine, élevage et reboisement indiqués au-dessus tels qu'ils sont indiqués à l'annexe 6.12.

Tableau 6.7 Critères d'évaluation de l'acceptabilité technique des projets

Unité de définition du projet	Projet	Critères d'évaluation de l'acceptabilité technique
Route	Projet de réhabilitation de route communautaire	Plus de 100 pers./km bénéficiant de la réfection de la route. Organisation existante dans laquelle les bénéficiaires assurent la maintenance courante, ou possibilité de création d'une organisation, ou encore maintenance possible en tant qu'organisation. Présence d'un agent administratif pouvant assurer les ajustements pour ce projet
Village	Projet de labour à traction bovine	Existence de terres inutilisées où des cultures sont possibles pendant la saison des pluies. Et demande de labour tractée par bœuf pour plus de 20 ha environ. Existence d'un groupe d'habitants où plus de 3 personnes peuvent s'occuper des bœufs.

Unité de définition du projet	Projet	Critères d'évaluation de l'acceptabilité technique
		Alimentation en eau de plus de 10 l/tête possible par jour. Absence de mouches tsé-tsé pouvant provoquer des maladies, ou bien en cas de présence, existence de filets. ¹ Possibilité d'obtention d'espace pour l'entraînement des bœufs pendant 2 mois (il est efficace de former 5 bœufs environ en même temps)
	Projet d'introduction de nouvelles variétés (y compris fabrication/amélioration du sol, gestion du registre)	Existence de terres agricoles fertiles permettant le maraîchage. Obtention possible de l'eau nécessaire pendant toute la période de maraîchage. Assurance possible de parcelles communautaires pour le soutien technique, où le maraîchage est possible et où l'eau nécessaire peut être facilement obtenue.
	Projet de traitement après récolte et transformation des produits agricoles	Existence d'un groupe d'habitants de plus de 6 pers. souhaitant la transformation agricole. Existence de produits en surplus qui ne sont pas efficacement utilisés parmi les produits transformés achetés et consommés.
	Projet de développement de la riziculture	Assurance possible de suffisamment d'eau pour inonder les rizières pendant toute la période de culture. Parcelles pratiquement plates (+/-10 cm de l'horizontale est acceptable). Pas de résidus etc. d'arbres abattus dans le sol. Existence de groupes d'habitants de plus de 10 pers./10 a.
	Projet de transport des produits agricoles	Beaucoup d'habitants demandent le transport jusqu'à Kimpese en versant des frais de main-d'œuvre pour la vente de petites quantités de produits agricoles. Existence d'un groupe d'habitants de plus de 3 pers. souhaitant l'expédition groupée. Existence d'une route praticable par les véhicules de transport.
	Projet d'élevage	Existence d'un groupe d'habitants de 5 pers. environ qui assurera l'élevage continu. Alimentation en eau de plus de 5 l/tête par jour possible. Aménagement d'une porcherie possible. Une résistance suffisante peut être assurée pour le plancher de la porcherie (construction en béton). Culture possible des produits agricoles (cane à sucre, blé, sorgho, etc.) qui serviront d'aliments.
	Projet de pisciculture	Assurance possible du volume d'eau nécessaire pour que les bassins de pisciculture ne soient pas à sec même pendant la saison sèche. Existence d'un emplacement où le niveau de l'eau extérieure ne dépasse pas celui de la butée de la zone de pisciculture pendant la saison des pluies. Existence de ressources en eau pouvant servir à alimenter les bassins de pisciculture et alimentation en eau gravitationnelle des bassins possible. Existence d'un groupe de 5 pers. environ souhaitant continuer la pisciculture.
	Projet d'apiculture	Existence en grand nombre d'arbres et fleurs où les abeilles peuvent s'alimenter en nectar. Pas d'habitations ou de lieux de jeux des enfants aux environs. Pas de végétaux (banane, etc.) où les abeilles risquent de construire des nids aux environs. Existence d'un groupe de 5 pers. environ souhaitant continuer l'apiculture.
	Protection des forêts et reboisement (y compris Moringa et arbres aux bords des rues)	Forte demande pour la plantation d'arbres, et existence de groupes d'habitants sensibilisant les autres habitants à l'interdiction de la culture sur brûlis, et à l'importance du reboisement. Existence d'un groupe de 5 pers. environ souhaitant continuer ce travail.
	Foyer amélioré	Présence d'habitants souhaitant l'introduction de foyers améliorés.
	Projet d'alphabétisation	Présence dans le village d'une personne pouvant servir d'enseignant pour l'alphabétisation. Accord passé entre les habitants souhaitant l'alphabétisation et l'enseignant concernant la rémunération.
	Projet d'artisanat de petite envergure (réutilisation de sacs en vinyle)	Existence d'un groupe de plus de 3 personnes environ s'intéressant à l'artisanat à base de sacs en vinyle.
	Projet de divertissements	Présence de beaucoup d'habitants souhaitant l'organisation de tournois sportifs ou de jeux dont les concurrents seront sélectionnés dans plusieurs villages.

¹ Dans la zone objet de ce PP, les risques de maladie due aux mouches tsé-tsé sont faibles le long de la route de Nkondo; il y a des mouches tsé-tsé le long de la route de Kilueta, mais des filets ont été mis en place avec l'aide de la Zone de santé de Kimpese.

Unité de définition du projet	Projet	Critères d'évaluation de l'acceptabilité technique
	Projet d'amélioration de l'environnement médical et de soins (formation d'animateurs de santé)	Présence de personnes sachant lire et écrire, et souhaitant travailler comme animateur de santé. Et pouvant agir comme bénévole pour les activités de sensibilisation des animateurs de santé.
	Projet de l'environnement d'alimentation en eau	De l'eau peut être obtenue à des emplacements de moins de 10 m de profondeur. Collecte des frais d'eau pour la maintenance possible et maintenance simple possible.
	Projet d'électrification de petite envergure	En cas d'utilisation de l'énergie hydraulique, un volume d'eau et un dénivellement (écart de niveau d'eau) suffisants peuvent être obtenus. Collecte possible de frais d'utilisation de l'eau permettant la gestion-maintenance des installations.
Zones	Projet d'aménagement d'écoles	Les réparations du toit et des murs, etc. possibles par les habitants correspondent au degré de réparation. Fourniture par les habitants des matériaux disponibles sur place. Assurance par les bénéficiaires des artisans (charpentier, maçon, etc.) nécessaires. Création d'un système où les fonds pour la gestion-maintenance de l'école seront couverts par des dons des habitants et le revenu du potager de l'école. Formation par les bénéficiaires d'un groupe pour assurer la maintenance continue de l'ouvrage.
	Projet d'aménagement de poste de santé	Les réparations du toit et des murs, etc. possibles par les habitants correspondent au degré de réparation. Fourniture par les habitants des matériaux disponibles sur place. Assurance par les bénéficiaires des artisans (charpentier, maçon, etc.) nécessaires. Création d'un système où les fonds pour la gestion-maintenance du poste de santé seront couverts par des dons des habitants et le revenu du potager de l'école. Formation par les bénéficiaires d'un groupe pour assurer la maintenance continue de l'ouvrage.

Tableau 6.8 Normes et spécifications déduites des volets de vérification

Unité de définition du projet	Projet	Normes d'aménagement et spécifications déduites des volets de vérification
Route	Projet de réfection de route communautaire	Exécution d'une couverture de latérite (20 cm d'épaisseur env.)
		Couverture de béton des parties en pente de plus de 5% pour éviter la corrosion de la chaussée.
		Chaussée de 4 m de largeur, et fossé d'évacuation d'eau (canal en terre) pour évacuer l'eau de pluie.
		Maintenance par l'organisation villageoise.
Village	Projet de labour à traction bovine	Mise à disposition de 2 bœufs
		Charrue en fer
		2 mois de formation au labour tracté
		Surface labourable par jour avec 2 bœufs : env. 0,25 ha
	Projet d'introduction de nouvelles variétés (y compris fabrication/amélioration du sol, gestion du registre)	Aménagement de pépinières sur pilotis
		Pas de semis direct, transplantation
		Paillage avec des matériaux disponibles sur place comme les résidus de canne à sucre
	Projet de traitement après récolte et transformation des produits agricoles	Compost principalement à base d'herbes disponibles sur place
	Projet de développement de la riziculture	Produits transformés non pas pour la vente, mais pour la consommation domestique. (par ex. tomates cuites)
		Canal en terre pour l'amenée d'eau des sources d'eau
		Butées de barrage de niveau d'eau en matériaux disponibles sur place comme arbres et végétaux
		Moyenne d'inondation des parcelles rizicoles de +/-5 cm
		Pas de semis direct, transplantation
	Projet de transport des produits agricoles	Assurance d'une profondeur d'eau d'env. 10 cm pendant la période de croissance du riz
		Coupe des épis en espérant le drageon. Récolte deux fois, drageon y compris.
	Projet d'élevage	Pour le transport par motricité humaine, charrette de 1 m x 2 m à cadre en fer.
		Pour le transport tracté par le bétail, charrette de 2 m x 3 m à cadre en fer.
Projet de pisciculture	Assurance d'une porcherie de taille adaptée au nombre de têtes.	
	Porcherie à structure d'une certaine résistance pour que les porcs ne la démolissent pas, mais en matériaux disponibles sur place comme briques, bambous, etc.	
	Mais plancher en béton.	
Projet d'apiculture	Clôture autour de la porcherie en considérant la possibilité de démolition du mur.	
	Assurance de bassins de pisciculture de 20 m x 10 m env., à profondeur d'eau de plus de 50 cm.	
	Amenée de l'eau de la source aux bassins par canaux en terre.	
	Installation d'un tuyau d'évacuation d'eau en surplus (dia. 2 cm env.) pour éviter que l'eau déborde au-dessus de la butée de bassin de pisciculture.	
Projet d'alphabétisation	Aménagement d'une zone de stockage des végétaux, restes de cuisine donnés aux poissons comme aliments dans un coin des bassins.	
	6 ruches environ	
Protection des forêts et reboisement (y compris Moringa et arbres aux bords des rues)	Plants à utiliser pour la protection des forêts produits à base de semences.	
	Plants cultivés en pots en vinyle, pas de semis direct.	
Projet de foyer amélioré	Surface de reboisement de 2500 m2 max. par village.	
	A base de briques en terre cuite et d'argile	
Projet d'artisanat de petite envergure (réutilisation de sacs en vinyle)	Pour casserole d'env. 30 cm de diamètre	
	Emploi d'un tableau noir simple pour les cours	
Projet de divertissements	Pour l'artisanat à l'aide de sacs en vinyle, travaux avec ciseaux pour couper les sacs et aiguilles de couture (n°1 env.).	
	Pour l'artisanat à l'aide de matériaux locaux (sarments, etc.), travaux avec un cutter pour transformer les sarments.	
Projet d'amélioration de l'environnement médical et de soins (formation d'animateurs de santé)	Organisation de tournois amicaux périodiques deux fois par an environ.	
	Pour les maladies principales que sont la diarrhée et la malaria. Sensibilisation pour la prévention par théâtre d'images.	
Projet d'alimentation en eau	Prévu à un emplacement ne subissant pas l'influence des inondations.	
	Cadre de puits en béton.	
		Filtre de pierraille, sable etc. au fond des puits.

Unité de définition du projet	Projet	Normes d'aménagement et spécifications déduites des volets de vérification
		Pas de pompe manuelle, puisage au seau. Cadre de puits plus haut que la surface du sol (50 cm env.) et couvercle pour éviter la pénétration dans le puits de l'eau au moment de la saison des pluies et des inondations, et des matières étrangères de l'extérieur. Collecte des frais d'eau auprès des bénéficiaires pour la constitution d'un fonds pour la gestion-maintenance.
	Projet d'électrification de petite envergure	Energie solaire ou hydraulique comme source d'énergie, et dimension fixée selon les utilisations. Collecte de frais d'utilisation d'un montant permettant la gestion-maintenance auprès des bénéficiaires.
Zones	Projet d'aménagement d'écoles	Ecoles réparables par les habitants, plancher et murs finis au béton, et remplacement des matériaux du toit, etc. Collecte de cotisations auprès des personnes concernées, conservées en tant que source financière pour la gestion-maintenance de l'école. Gestion du potager de l'école; utilisation en tant que frais de scolarité et que source financière pour la gestion-maintenance.
	Projet d'aménagement de poste de santé	Postes réparables par les habitants, plancher et murs finis au béton, et remplacement des matériaux du toit, etc. Collecte de cotisations auprès des personnes concernées, conservées en tant que source financière pour la gestion-maintenance du poste. Gestion du potager communautaire, utilisation en tant que frais de scolarité et que source financière pour la gestion-maintenance.